



Inventaire des initiatives et outils de sensibilisation en matière de mobilité durable

Etude de cas dans
les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura

Avec le soutien de :

Ministère de l'écologie
et du développement durable,
Direction des Etudes Economiques
et de l'Evaluation Environnementale.



Rapport de recherches bibliographiques.

Inventaire des initiatives de sensibilisation en matière de mobilité durable

Etude de cas dans
les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon,
Midi Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche Comté.

Etude réalisée par :
BARBU Laetitia
FONFREDE Hélène
GENTIL Nelly
MACLE Loris
SAUDEMONT Mathieu

Avec le soutien de :

Ministère de l'écologie
et du développement durable,
Direction des Etudes Economiques
et de l'Evaluation Environnementale.

Décembre 2003

Introduction

1- Présentation et contexte du rapport

1ère partie : Tableaux synthétiques des initiatives, expériences et projets

2ème partie : Classification par modes de déplacement puis par régions

1- Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

A. Rhône Alpes

B. Provence Alpes Côte d'Azur

C. Languedoc Roussillon

D. Midi Pyrénées

E. Aquitaine

F. Alsace

G. Lorraine

H. Franche Comté

2- Transports collectifs

Navettes (autobus, autocars, minibus), navettes électriques.
Service régulier et service de transport à la demande.

3- Transports spécifiquement touristiques

Navettes, trains.

4- Covoiturage

5- Modes de déplacement doux

Voie Verte, Véloroute, randonnées pédestres et équestres, balades en calèche.

INDEX

PRÉSENTATION ET CONTEXTE DU RAPPORT

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation portant sur les déplacements des touristes dans les Alpes, initié par différentes associations de protection de la nature et de l'environnement : Mountain Wilderness, France Nature Environnement et CIPRA France.

Ce document fait état de diverses expériences concernant la mobilité durable dans les régions montagneuses françaises (Alpes, Jura, Vosges, Pyrénées) et dresse un inventaire non exhaustif concernant les outils de sensibilisation choisis par des collectivités locales, des structures parapubliques et des associations, en matière de mobilité durable : promotion des transports en commun et des modes de déplacements doux, informations sur les impacts des transports sur l'environnement, sensibilisation à la sécurité routière.

Les informations proviennent de sources diverses : ouvrages, brochures, mémoires de maîtrise ou de DESS, sites Internet, des informations provenant d'adhérents des associations et des contacts avec les structures concernées.

QUID DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LES ESPACES DE MONTAGNE ?

Cette problématique liée à la politique des transports à la fois de niveau national et local s'inscrit comme un enjeu capital en terme de développement durable pour les collectivités territoriales. Il s'agit en effet d'établir un équilibre entre des enjeux économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux, tout en prenant en compte les besoins actuels, comme ceux des générations futures.

La gestion des flux touristiques est, avec la gestion des flux de marchandises, le principal problème posé dans les espaces de montagne.

Ces flux touristiques, en perpétuelle croissance, représentent 20% de la mobilité journalière de l'arc alpin. Ils engendrent l'équipement des bassins touristiques (parkings, routes d'accès, remontées...) très coûteux et bien souvent victimes de leur propre succès.

Le trafic automobile devient la nuisance principale (pollution, bruit) pour le développement touristique des Alpes.

Au-delà de politiques volontaristes, et d'aides financières européennes en matière de mobilité durable, la France marque un retard certain vis-à-vis de ses voisins alpins en matière d'initiatives et d'actions de sensibilisation (notamment lié à la prise en charge des coûts, et à la sensibilisation des populations).

Les touristes, bien que généralement en faveur de telles initiatives, et les locaux, émettent des facteurs déterminants pour accepter ces changements : le temps (rapidité) et le confort (sécurité, commodité), souvent difficiles à mettre en œuvre en pratique.

Ce rapport met à jour des initiatives souvent jeunes, parfois sous la forme d'expérimentations. L'abandon de la voiture pour un système de navettes est l'alternative la plus récurrente, suivie par quelques initiatives douces (vélo, animaux...). La validation d'importants projets comme l'aménagement du site de Névache (Hautes-Alpes), ou encore le projet de création d'un " Tram-Train " à Chamonix (Haute-savoie), devraient impulser l'implantation de nouvelles initiatives dans les vallées à l'avenir, avec l'investissement nécessaire des acteurs régionaux et locaux.

Mountain Wilderness est une association internationale, qui propose des alternatives pour un développement durable, participe à la préservation des espaces menacés et informe et sensibilise aux enjeux de l'environnement montagnard.

Organisation non gouvernementale (ONG), Mountain Wilderness est reconnu au niveau de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, par le biais de son action pour la mise en place de lois-cadres et de recom-

mandations relatives à la politique de la montagne.

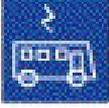
France Nature Environnement (Réseau Transports et Mobilités Durables) rassemble plus de 3000 associations réparties sur l'ensemble du territoire et qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement. Cette fédération mène des actions éducatives de sensibilisation à l'environnement.

ORGANISATION DU RAPPORT :

L'inventaire d'initiatives de mobilité durable est organisé en 2 parties :

- Des tableaux regroupent toutes les initiatives, classées par modes de déplacement, puis par région et où figurent également les acteurs de ces initiatives, les personnes cibles, l'état de chacune des expériences.
- Chaque initiative est ensuite présentée sous forme d'une fiche explicative numérotée ce qui permet de faire le lien avec les tableaux.

- Un ou plusieurs logos sont associés aux fiches :

	Payant		Parking		Traîneau
	Route barrée		Piétons		Bateau
	Navette / Bus		Train		Vélo
	Bus électrique		Taxi		Covoiturage
	Ane / Mule / Cheval		Télésiège		

Les chiffres romains représentent le modes de déplacement :

I : Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

II : Transports collectifs

III : Transports spécifiquement touristiques

IV : Covoiturage

V : Modes de déplacement doux

et les lettres correspondent aux régions dans lesquelles ont eu lieu les initiatives :

A : Rhône Alpes

B : Provence Alpes Côte d'Azur

C : Languedoc Roussillon

D : Midi Pyrénées

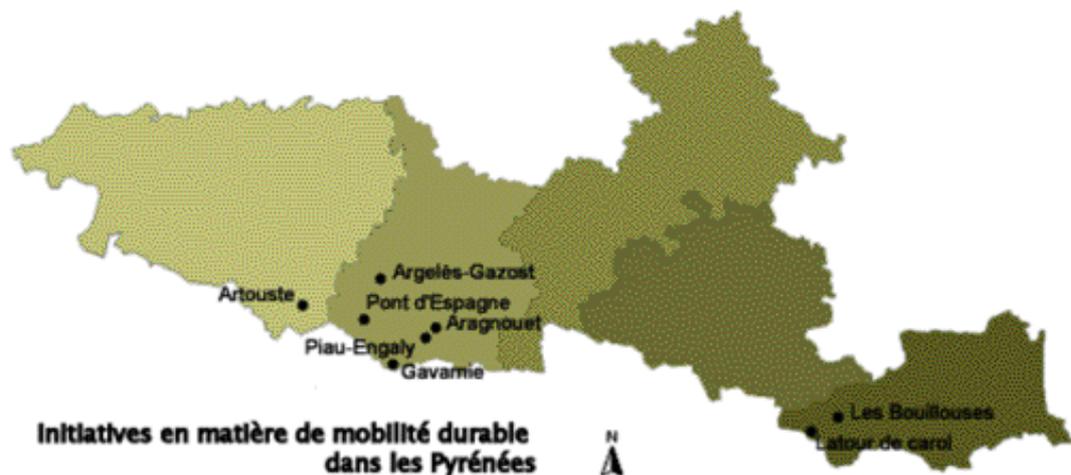
E : Aquitaine

F : Alsace

G : Lorraine

H : Franche Comté

Afin d'avoir plus de renseignement sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en bas de page de chacune des fiches.



Première partie :
Tableaux synthétiques
des initiatives,
expériences et projets

I ET II : CIRCULATION INTERDITE, LIMITATION ET CONTRÔLE DU STATIONNEMENT, PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES ET NAVETTES SPÉCIFIQUES

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Contrôle du stationnement	Rhône Alpes - Haute Savoie - Avoriaz	Station de ski	SEPA (Société des parkings d'Avoriaz)	Accès en voiture interdit, parkings spéciaux, déplacements dans la station à pied ou en traineaux.	Les touristes	Dispositif existant	IA1
Circulation et Stationnement	Rhône Alpes - Haute Savoie - Les Gets, vallée d'Aulps	Station de ski et vallée	Communauté de commune de la vallée d'Aulps, les Gets et Morzine	Le "projet village" passe par un nouveau plan de circulation et de stationnement.	Les touristes	En projet	IA2
La gestion du stationnement	Rhône Alpes - Savoie - Val Thorens	Station de ski	Société d'Economie Mixte, commune de Val Thorens	Création d'une SEM, parkings spéciaux reliés à la station par navettes.	Les touristes	En fonctionnement	IA3
Parking et navette	PACA - Hautes Alpes - Névaiche			Circulation coupée aux voitures, parkings contrôlés, navettes payantes.	Les touristes		IB1
Projet de stationnement obligatoire	PACA - Hautes Alpes - Casset		La commune de Casset	Projet de parking.	Essentiellement les touristes	En projet	IB2
Projet de parking	PACA - Hautes Alpes - Saint Paul sur Ubaye	Dans deux hameaux	La commune de Saint Paul	Projet de parkings à Fouillouse et Maljasset pour 2004, mise en place d'un compteur de la DDE durant l'été 2003.	Essentiellement les touristes	En projet (2004)	IB3
Test de circulation piétonne et création d'un parking gratuit	PACA - Hautes Alpes - La Chapelle en Valgaudemar		La commune de la Chapelle en Valgaudemar, PN des Ecrins, CADAET	Parking gratuit pour permettre une circulation piétonne, un personnel d'accueil.	Les touristes	Le parking existe, projet d'aménagements	IB4
Contrôle du stationnement	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Pont d'Espagne		La commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, SEM, Espaces Cauterets	Circulation coupée aux voitures, création d'une SEM, parking du Puntas payant.	Réglementation pour tous	Dispositif existant	ID1
Parking et navette	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Piau-Engaly	Station de ski		Parking pour skieurs à la journée, personnel d'accueil, navette pour accéder à la station.	Skieurs à la journée	En fonctionnement	ID2
Parking et navette	Midi-Pyrénées - Hautes-Pyrénées - Aragnouet		SIVU et Parc national des Pyrénées	Route barrée, accès payant. Stationnement et navettes payants.	Touristes	En fonctionnement	ID3
Parking et navette	Languedoc-Roussillon - Pyrénées Orientales - Les Bouillouses	Entre ville et station de ski	Conseil Général des Pyrénées Orientales	Fermeture partielle de la RN 60, mise en place de navettes	Touristes et randonneurs	En fonctionnement	ID4

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Transdrôme	Rhône Alpes - Drôme/Isère - Secteur de l'arrière pays montagneux des Préalpes	Zone de montagne	Conseil Général de la Drôme	Service de transport à la demande	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA1
Projet MOBASTO	Rhône Alpes - Drôme - Romans/Bourg de Péage	Ville	RhôneAlpes-Environnement, communes de Lulea, Romans et Bourg de Péage, district de Quedlinburg et Norbotten Energy Network	Projet européen MOBASTO (Mobility Agency in Small Towns)	Dispositif pour tous	En projet	IIA2
Navette électrique	Rhône Alpes - Isère - Le Sappey en Chartreuse	PNR de la Chartreuse	Commune du Sappey en Chartreuse	Service de transport collectif pour accéder aux divers pôles d'attraction touristique.	Tous publics	N'existe plus	IIA3
Distributive	Alsace - Bas Rhin - Doistrict de Saverne		Communauté de commune de la région de Saverne	Minibus pour des transports réguliers et à la demande.	Locaux et public extérieur	En fonctionnement	IIIF1
Navette des Crêtes	Lorraine - Vosges - Col Calvaire/Grand Ballon	PNR des Ballons des Vosges	Conseils généraux du Haut Rhin et des Vosges, SM du Parc Régional des Ballons, une société privée de transports	Service de navettes proposé les dimanches et jours fériés de mai à octobre.	Touristes, essentiellement randonneurs	En fonctionnement	IIIG1

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR NAVETTES

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Service de navettes	Rhône Alpes - Isère - Bourg d'Oisans - la Bérarde		Entreprise VFD de Grenoble	Service de transport touristique saisonnier sur ligne régulière depuis 1965.	Randonneurs et alpinistes	En fonctionnement	IIIA1
Service "Skibus"	Rhône Alpes - Isère - Autrans	Station de ski	L'Auberge les Hironnelles et Skibus.	L'auberge propose la formule de transport: "Euro Fuaj Skibus".	Touristes d'Autrans	En fonctionnement	IIIA2
Service de navettes gratuites	Rhône Alpes - Haute Savoie - Les Chapieux- la Ville des Glaciers	Portion de route dangereuse	La commune de Chapieux	Expérimentation des navettes en 2002.	Ouvert à tous, essentiellement les touristes	Difficultés rencontrées durant l'été 2002	IIIA3
Carte d'hôte	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamonix	Station de ski et vallée	cartedhote.net	Cartes remises aux touristes et offrant de nombreuses réductions.	Touristes de la vallée de Chamonix	En fonctionnement	IIIA4
Tram-Train	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamonix	Vallée de l'Arve	ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc)	Le Tram-Train ou "train des neiges" a pour objectif de transformer l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine mais conservera le même réseau des trains et des tramways.	Touristes et résidents	En projet	IIIA6
Le "Train Rouge"	Rhône Alpes - Savoie - Val d'Isère	Station de ski	STVI, société des remontées mécaniques	Desserte en hiver avec 2 lignes complémentaires, ces navettes sont gratuites pour les possesseurs d'un forfait ski.	Touristes de Val d'Isère	En fonctionnement	IIIA7
Regroupement de l'offre de transport et mise en place de navettes	Rhône Alpes et PACA - Isère et Hautes Alpes - Villar d'Arène	GR54	PN Ecrins, commune de Villar d'Arène, office du tourisme de la Grave la Meije, SIVOM la Grave Villar d'Arène	Existence de navettes, taxis... Volonté de faire connaître par un document, volonté de mise en place de navettes spécifiques pour les randonneurs.	Touristes, essentiellement les randonneurs du GR54	Le projet a échoué	IIIA8
Navettes hôtelières privées	Rhône Alpes et PACA - Isère et Hautes Alpes - Saint Christophe en Oisans et Venosc	Service de transport au point d'arrivée du ski hors pistes	L'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe	Utilisation des navettes par les skieurs pour retourner à leur voiture, gratuites pour les clients de l'hôtel restaurant.	Touristes, essentiellement les skieurs hors pistes	En fonctionnement l'hiver, système non envisageable l'été	IIIA9
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Saint Vêran - la Chapelle de Clausis	Sur route dangereuse pour la circulation	Entreprise Petit Mathieu	Service de navettes en ligne régulière sur un trajet de 5 Km car circulation interdite	Ouvert à tous, essentiellement les touristes	En fonctionnement	IIIB1
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Chambran	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Service de navettes en ligne régulière sur 10 kms.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement mais la fréquentation diminue	IIIB2
Navettes taxis	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Entre les Aigues	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Navettes instaurées avec le service de minibus entre Vallouise et Chambran.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement mais la fréquentation diminue	IIIB3
Navettes obligatoires	PACA - Hautes Alpes - Château Saint Jean - les mines du Fournel	PN des Ecrins	Château Saint Jean, PN des Ecrins, commune Argentière la Bessée, CADAET	Navettes obligatoires initiées entre le 15 juillet et le 15 août 1999, liaison avec des parkings	Visiteurs des mines	En fonctionnement	IIIB4

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Navettes gratuites de transport et de circuits touristiques	PACA - Hautes Alpes - Argentière la Bessée, Pelvoux, Pré de Madame Carle, vallon du Fournel...	Entre vallée et stations de ski	Communauté de commune de l'Argentière	Des navettes gratuites desservent plusieurs sites touristiques en hiver et en été.	Touristes	En fonctionnement uniquement l'été ou uniquement l'hiver	III B5
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - La Roche Ecroulée - la Tour du Viso (Italie)	Vers le belvédère du Viso	Association Détente et Loisirs	Route fermée depuis 1986 et rouée par l'association pour la mise en place de la navette.	Touristes	N'existe plus depuis 1992	III B6
Service "Skibus"	PACA - Hautes Alpes - Serre Chevallier	Station de ski	Le Grand Serre Che Express	Sept navettes gratuites pour les possesseurs de forfait ski alpin circulant entre Briançon et Serre chevallier (1350-1400-1500).	Skieurs de Serre Chevallier	En fonctionnement	III B7
Service "Skibus"	PACA - Alpes-Maritimes - Entre Nice, Cannes, Antibes et Auron ou Isola 2000	Stations de ski	Entreprise Santa Azur	L'offre comprend le transport depuis Nice, Cannes ou Antibes et le forfait-ski pour une journée.	Skieurs de Auron et Isola 2000	En fonctionnement	III B8
Les "Navettes Blanches"	PACA - Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence - Entre Marseille et les stations des Alpes du Sud	Stations de ski	Service des Navettes Blanches en collaboration avec le comité régional du tourisme PACA et les comités départementaux	Navettes circulant entre l'aéroport de Marseille et les stations, une réservation préalable est nécessaire auprès du Centre d'Affaire de l'Aéroport de Marseille Provence.	Résident hors des départements desservis et clients des lignes aériennes de l'aéroport de Marseille.	En fonctionnement	III B9
La "Victorine "	PACA - Bouches-du-Rhône - Boucle Ste Victoire	Moyenne montagne	Communauté du Pays d'Aix	Desserte en minibus du pourtour de la Ste Victoire	Touristes et locaux	En fonctionnement	III B10

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR TRAIN

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Le funiculaire Arc-en-ciel	Rhône Alpes - Haute Savoie - Bourg Saint Maurice, les Arcs Pierre Blancches	Vers la station de ski		Liaison faite en 7 minutes, accès payant ou inclus avec les forfaits des remontées mécaniques, acheminement jusqu'au départ par "l'Edelweiss".	Skieurs des Arcs	En fonctionnement	IIIA5
Le Train des Pignes	PACA - Alpes de Haute Provence et Alpes-Maritimes - Puget-Théniers Annot	Sur la ligne Nice - Digne	Groupe d'Etude pour les Chemins de fer de Provence, SNCF	Train touristique à vapeur sur la voie métrique Nice-Digne.	Touristes	En fonctionnement	IIIB11
Train touristique	Aquitaine - Pyrénées Atlantiques - Artouste Fabrèges	Voie de chemin de fer en montagne	Etablissement Public des Stations d'Altitude lié au Conseil Général	Ligne fonctionnant sur 9 Kms, réservation obligatoire.	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE1
Train	Midi-Pyrénées - Pyrénées Orientales - Latour de Carol	Voie de chemin de fer en montagne	Conseil Général et SNCF	Train à la frontière franco-espagnole.	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE2
TER " La Gentiane Bleue	Franche -Comté - Doubs - De Dijon à Métabief		SNCF	TER	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIII-H1

III: TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR SERVICE MARITIME

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Services maritimes de Saint Tropez	PACA - Alpes maritimes et Var - Entre Saint Tropez et Sainte Maxime, Sainte Raphaël, Nice et Cannes	Littoral	Compagnies maritimes, Air France	Services maritimes saisonniers avec Sainte Maxime et Saint Raphaël, service assuré par Air France de Nice, société Trans Côte d'Azur avec Nice et Cannes	Touristes de Saint Tropez en saison estivale	En fonctionnement	IIIB1 2

IV : COVOITURAGE

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Covoiturage	Rhône Alpes - Isère - Les 7 Laux	Entre ville et station de ski	Association Stop Plus et les participants	Réduction de 20% sur les forfaits des personnes arrivant aux 7 Laux en covoiturage.	Les touristes	Ce fonctionnement n'existe plus	IVA1
Covoiturage : une journée d'action	Alsace - Bas-Rhin	Dans tout le département	Le Conseil Général et les particuliers	Journée du 13 novembre 1997 : diminution du trafic des voitures particulières de 2,6%.	Dispositif pour tous	N'existe plus	IVF1

V: MODES DE DÉPLACEMENT DOUX : VÉLO

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
L'Avenue Verte	Rhône Alpes - Savoie	Le long de la Tarentaise	Le Conseil Général de la Savoie	Issue du programme d'aménagement cyclable de 1993	Ouverte aux vélos, rollers, planches à roulettes, marcheurs	En fonctionnement	VA2
Les Avenues Vertes	Rhône Alpes - Savoie - Chambéry	Au nord et au Sud de Chambéry	Le Conseil Général de la Savoie	Issue du programme d'aménagement cyclable de 1993, les deux Avenues Vertes sont reliées par "le Fil Vert".	id.	En fonctionnement	VA3
"Le Rhône à Vélo : du Léman à la Méditerranée"	Rhône Alpes et PACA - Haute Savoie, Savoie, Isère, Ain, Rhône, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Bouches-du-Rhône	Le long du Rhône	La Délégation Régionale Rhône-Alpes, Territoire Rhône	Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 véloroutes qui traverseront la France.	id.	En projet	VA4
Véloroute "des bords de mer"	PACA - Var - Entre Toulon et le Lavandou	Littoral, Côte d'Azur		Un aménagement a été réalisé sur d'anciennes voies ferrées.	id.	En fonctionnement	VB2
Véloroute du Luberon	PACA - Vaucluse - PNR du Lubéron		PNR du Luberon	La piste est aménagée sur 2,36 Km et emprunte des voies ouvertes à la circulation.	id.	En fonctionnement	VB3
La Voie Verte des Deux Mers	Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées - Haute Garonne, Aude et Hérault - De Toulouse à Port Lauragais	Le long du canal du Midi	Conseil Général de Haute Garonne	La piste cyclable est aménagée sur un ancien chemin de halage sur 47 km.	id.	En fonctionnement	VC1
La Voie Verte de la vallée des Caves	Midi-Pyrénées - Gers	Sur anciennes voies ferrées	Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost	Création du SMDRA, Voie Verte aménagée sur 17 Kms d'une ancienne voie ferrée.	id.	En fonctionnement Elle devrait être prolongée.	VD1
La Voie Verte des Hautes Vosges	Lorraine - Les Vosges - Entre Remiremont, Cornimont et Bussang	Sur anciennes voies ferrées	Syndicat intercommunal pour la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste multi activités de la vallée de la Moselotte	Aménagement de 33 Km sur d'anciennes voies ferrées des vallées Moselle-Moselotte.	id.	En fonctionnement	VF1
La véloroute "Nantes-Budapest"	Franche Comté - Doubs - Passage dans le Doubs	Le long du Doubs et du canal Freycinet	Voies Navigables Françaises, Conseil Général du Doubs, ATSR	L'itinéraire devrait se situer sur un ancien chemin de halage. Le financement est estimé à 15 millions d'euros.	id.	En projet	VH1

V: MODES DE DÉPLACEMENT DOUX: CALÈCHE, CHEVAL, MULET, À PIED

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Transport à mulet	Rhône Alpes - Isère - Villard de Lans	Vercors	Association "les muletiers"	Randonnées sans sac à dos, accompagnée de mulets.	Ouverte à tous, essentiellement aux touristes.	En fonctionnement	VA1
Balade en calèche en Champsaur	PACA - Hautes Alpes - Entre Moulins et l'ancien hameau du Roy	Sur une piste forestière : "la route du Roy"	Prestataire privé, PNR des Ecrins, société les Attelages des Alpes, ONF, CEDAET...	Ballade sur 5 Km de piste.	Ouverte à tous, essentiellement aux touristes.	En fonctionnement	VB1
Circulation réglementée à Gavarnie, site accessible à pied ou à cheval	Midi-Pyrénées - Hautes Pyrénées - Gavarnie		DDA, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional, commune de Gavarnie	Appellation "Grand site", inscrit au patrimoine de l'UNESCO, Cirque de Gavarnie à 2h à pied.	Ouvert à tous, essentiellement aux touristes	En fonctionnement, quelques projets en cours	VD2

Deuxième partie :
Classification par modes de
déplacement puis par régions



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Avoriaz

Public visé :
touristes.

Acteurs :
SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Mode de déplacement :
Stationnement des véhicules touristes.
Déplacement dans la station à pied ou en
traîneau.

Origine de l'initiative :
L'accès en voiture au centre de la station a été interdit.

Description de l'initiative :
Après avoir déchargé leurs bagages sur des quais aménagés dans l'espace d'accueil de la station, les touristes séjournant doivent garer leur véhicule dans les parkings spéciaux et payants.
Les déplacements dans la station se font ensuite en traîneau ou à pied avec des luges pour les bagages.

Fonctionnement :
Parking couvert, 840 places, coût du billet : 12.50 € / jour, 76 € / semaine
Parking découvert, 1500 places, coût du billet : 6.50 € / jour, 40 € / semaine

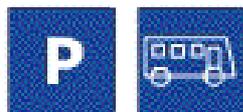
Communication et diffusion :
Site internet de la SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Source – Contact :
adresse : Société des Parkings d'Avoriaz 74110 AVORIAZ
tel : 04.50.74.07.76
email : resaparkings@wanadoo.fr
internet : www.avoriazparkings.com

Circulation Douce, guide de savoir-faire "Organiser des déplacements dans des sites touristiques". Agence française de l'ingénierie touristique.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT AUX GETS ET DANS LA VALLÉE D'AULPS

N° IA2



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Les Gets

Public visé : touristes de la vallée et des stations de sports d'hiver.

Acteurs : Communauté de commune de la vallée d'Aulps, les Gets et Morzine.

Mode de déplacement :
Limitation de la circulation, contrôle du stationnement et mise en place de navettes communales.

Origine de l'initiative :

L'objectif général du projet est de mettre en place une véritable politique de transports collectifs qui réponde aussi bien aux besoins de la population permanente qu'à celle des clientèles touristiques.

Ce projet est à l'initiative de Mr Denis Bouchet, Conseiller Général de la Haute-Savoie.

Suite au premier plan d'action, en faveur des infrastructures de la station, mené entre 1992 et 2002, la commune des Gets lance un " projet village ". Elle s'est dotée d'une structure fédératrice rassemblant les principaux acteurs de la vie politique, touristique et économique de la station, réunis au sein de la Maison des Gets. De cette concertation est né un projet 2003/2013 en douze points pour la station qui entend conserver son avance en matière d'offre touristique tout en répondant aux exigences actuelles du développement durable.

Description de l'initiative :

La rénovation du village des Gets passe par un nouveau plan de circulation et de stationnement, la création d'espaces piétons et l'amélioration de la signalétique vers les parkings existants. Ce projet dépasse les limites de la commune et concerne en réalité l'ensemble de la vallée d'Aulps.

La communauté de commune de la vallée d'Aulps, la station les Gets et la station Morzine sont en Haute-Savoie les 3 territoires pilotes candidats pour le programme Alps Mobility Management. Ce programme propose une approche de la mobilité touristique liant la protection de l'espace urbain, le développement d'un système de transport intermodal efficace et respectueux de l'environnement ainsi qu'une stratégie d'offre innovante sur le modèle gagnant.

Un comité de pilotage a été créé dans la vallée d'Aulps. La volonté est de renforcer l'accès aux communes de la vallée par des transports collectifs et de développer des modes de transports alternatifs.

Aux Gets, une action a été menée : des offres sont remises aux clients arrivant à la station sans leur voiture. A Morzine, des expérimentations de véhicules électriques ont été menées.

Fonctionnement :

Financement du projet : la part du FEDER totale sollicitée pour ce projet d'une durée de 3 ans est de 1 500 000 € ; la part FEDER sollicitée par la partie française est de 500 000 € (pour un budget prévisionnel de 1 250 000 €).

Source – Contact :

Documents Alps Mobility 2, Perles Alpines.

La Lettre Economique Montagne Expansion, n°171, jeudi 5 juin 2003.



Lieu :
Rhône-Alpes, Savoie, Val-Thorens

Acteurs :
la société d'économie mixte, Valthoparc et la commune de Val-Thorens.

Public visé :
les touristes

Mode de déplacement : des parkings périphériques obligatoires payants et des navettes spécifiques desservant le centre du village. Les énergies utilisées sont le combustible des navettes (essence ou gas-oil) et l'énergie humaine.

Origine de l'initiative :
en 1987, à cause de problèmes de stationnement sur les voiries et de contraintes de déneigement, la station est interdite au stationnement.
La municipalité est à l'origine de cette décision.

Description de l'initiative :
la société Valthoparc est chargée du contrôle du stationnement, elle met à disposition 3500 places de parking.

Procédure : les touristes, une fois leurs bagages déchargés sur leur lieu de séjour, doivent rejoindre les parkings situés à la périphérie de la station. Après deux cas de figure se présentent vous n'avez pas réservé, alors vous devez rejoindre les aires de stationnement limité à l'entrée des parkings, prendre ensuite votre ticket à la réception rejoindre votre véhicule et entrer sur le parkings après avoir introduit votre carte dans la borne.

Si vous avez réservé auprès du bureau de réservation (créé en 2000) vous possédez déjà votre carte et avez accès aux parkings. Pour regagner le centre de la station, vous pouvez utiliser le service gratuit de navettes. L'accès au parkings se fait 24/24h.

Ce système fonctionne surtout l'hiver.

Fonctionnement :
la municipalité et Valthoparc sont partenaires.

Valthoparc a été chargée de la construction des parkings, de l'exploitation et la gestion du stationnement. Douze personnes assurent le contrôle du stationnement et la mise en fourrière.

La municipalité gère quant à elle les navettes, en régie.

Côté finances: 2 286 735 euros ont été investis pour le parking de 500 places et 3 381 122 euros pour celui de 1000 places.

Le budget de Valthoparc s'est équilibré au bout de dix ans.

Son chiffre d'affaire est : de 1,44 millions d'euros en 4 mois, pour le stationnement de 30 500 à 45 700 euros par an, pour la fourrière.

Le coût du billet varie entre 12.30 euros pour une nuit à 123 euros pour 14 nuits, en tarif normal; et entre 11.40 euros pour une nuit à 114 euros pour 14 nuits si vous réservez au moins un mois à l'avance. Ces tarifs s'appliquent aux parkings couverts.

Pour les véhicules hors gabarit et GPL sans soupape, les tarifs sont les suivants. En tarif normal, vous paierez 10 euros pour une nuit et 100 euros pour 14 nuits; en tarif réservé, vous paierez 9.50euros pour une nuit et 95 euros pour 14 nuits.

Des tarifs spéciaux existent pour les travailleurs saisonniers.

Le coût réel ne tient compte que du règlement du stationnement des parkings, les navettes étant gratuites.

Le système est toujours en fonctionnement et a été, dans l'ensemble, très bien accueilli par la clientèle malgré les contraintes qu'il implique.

Communication et diffusion :

Un site web a été créé en 2001 avec un service de réservation et de paiement sécurisé.

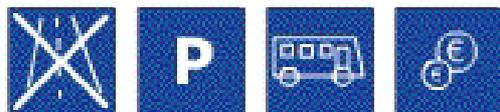
Source-contact :

-site web: www.Valthoparc.fr

-société Valthoparc Parking Plein Sud, 73440 Val-Thorens - tél.: 04 79 00 02 49

PARKING ET NAVETTE DANS LA VALLÉE DE LA CLARÉE

N° IB1



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Névache

monde, principalement les touristes.
Cependant les résidents ont un accès libre.

Acteurs :
Conseil général des Hautes Alpes (CG05),
commune de Névache, Communauté de
communes du Briançonnais.
Public visé : Ce dispositif concerne tout le

Mode de déplacement :
Régulation du stationnement et service de
navettes.
Une navette toutes les 10 minutes en moyenne
selon le trafic. Arrêts à la demande.

Origine de l'initiative :

Motivée par : Conseil général des Hautes Alpes (CG05), commune de Névache, Communauté de communes du Briançonnais.

Description de l'initiative :

La route départementale entre Névache et Laval est interdite :

- au stationnement
- à la circulation dans le sens de la montée à partir de la saturation des parkings publics du 12 juillet au 17 août
- aux camping cars ainsi qu'aux véhicules tractant une caravane du 1er juillet au 31 août de 9h à 18h

La fermeture de la route s'effectue en deux temps (Un système de barrières amovibles télécommandées est mis en place à Fontcouverte et à Névache) :

- A partir de Fontcouverte, lorsque le parking de Laval de 100 places est complet.
 - A partir de Névache, lorsque la capacité du parking de Fontcouverte de 250 places est atteinte.
- Deux parkings sont disponibles à Névache, celui de Roubion et le Central à l'entrée de Ville-Haute. Sept à huit navettes font des aller retour.

Les personnes qui sont montées le matin en voiture peuvent descendre quand elles le désirent.

Fonctionnement :

Projet financé par le Conseil Général, la commune de Névache et la Communauté de communes du Briançonnais.

Coût global d'investissement : 62 000 € / Coût du transport : 88 000 € / Recette : 19 000 €

Coût du billet : 1 €/ pers. (retour gratuit). Gratuité pour les enfants et pour les habitants.

Difficultés rencontrées :

- Au niveau de la gestion technique : le Conseil Général ignorait les problèmes de surtension électrique qui sévissent régulièrement à Névache et provoquent des dysfonctionnements dans l'installation de comptage des voitures.
- L'accueil au niveau des barrières a souvent été difficile à gérer.
- En période de grosse affluence, le temps d'attente était trop long tant à Ville-Haute qu'à Fontcouverte et à Laval - le soir, à l'heure du retour.

Retombées publiques : 90% de la clientèle touristique s'est montrée satisfaite.

Source – Contact :

Le journal trimestriel de Névache

- SAVOIR SI - N° 73

(<http://perso.wanadoo.fr/depart.htes-alpes/savoirsi-nevache/c quatre.html>)

Revue n°58 – Mountain Wilderness



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Le Casset

Public visé : Ce projet était destiné au contrôle du flux touristique dans le village.

Acteurs : Commune du Casset.

Mode de déplacement :
Projet de stationnement obligatoire dans un parking.

Origine de l'initiative :
Commune du Casset.

Description de l'initiative :

Le village du Casset connaît une forte fréquentation touristique. Sa capacité d'accueil des automobilistes n'est pas adaptée à cette fréquentation et de fait pose des problèmes de stationnement et de circulation. Par ailleurs, la Maison du Parc située à l'entrée du village n'est pas suffisamment mise en valeur au regard de la fréquentation.

Fonctionnement :

Il a été envisagé de mettre en place à l'entrée du village un parking payant obligatoire. Sur ce parking, un personnel d'accueil diffuserait au moyen d'un document une information sur la démarche et les possibilités de découverte du village.

Un partenariat a été envisagé avec le Parc National des Ecrins et la commune du Monêtier les Bains.

Diverses tâches ont été envisagées telles que la création d'un arrêté municipal réglementant la circulation dans le village, la rédaction d'un document contenant des informations relatives au village, la conception et l'édition du document ainsi que le recrutement d'un personnel d'accueil.

En raison de l'impossibilité de trouver des terrains pour la mise en place du parking, (faute de trouver un accord à l'amiable, la commune est obligée d'entamer une procédure d'expropriation d'utilité publique), l'action a du être abandonnée.

Source – Contact :

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Saint Paul sur Ubaye

Public visé : Ce projet concerne tous les automobilistes, essentiellement les touristes pendant la saison d'été.

Acteurs : Les hameaux de Fouillouse et Maljasset dans la commune de Saint Paul sur Ubaye.

Mode de déplacement : Stationnement sur parking payant.

Origine de l'initiative : Motivée par la Commune de Saint Paul sur Ubaye.

Description de l'initiative :

Afin de limiter les problèmes de stationnement et de circulation dans les hameaux de Maljasset et Fouillouse, la commune de Saint Paul sur Ubaye prévoit la construction de parkings.

La route pour accéder à Fouillouse est étroite et très dangereuse. La construction du parking à Maljasset est comprise dans un projet global de réhabilitation du site.

Fonctionnement :

La construction des parkings est prévue pour l'été 2004.

A Fouillouse, la commune détient la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains hormis une ou deux parcelles pour la création d'un parking de 500 places. Dans un premier temps, un espace de stationnement de 350 places va être construit à l'aval du hameau. Cependant, une réflexion concernant la possibilité de mettre en place un système de navettes payantes n'est pas exclue.

A Maljasset la commune détient également la maîtrise foncière des terrains pour le futur parking.

Actuellement le choix de parkings payants est privilégié mais doit s'accompagner d'aménagements et de services (point d'eau, sanitaire...).

Ces parkings permettront la fermeture de la route, et à terme, une circulation uniquement piétonne dans les deux hameaux pour une meilleure valorisation du patrimoine.

A terme, est prévue la présence sur place d'un personnel assurant la sensibilisation et l'accueil des touristes.

Durant l'été 2003, un compteur de la DDE est installé en aval de Maljasset.

Un stagiaire à la mairie de Saint Paul sur Ubaye a travaillé sur le projet.

Communication et diffusion :

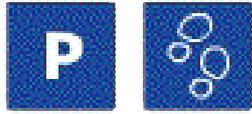
Feuillelet d'information aux visiteurs diffusé par la mairie de St-Paul-sur-Ubaye

Source – Contact :

Commune de Saint Paul sur Ubaye dans les Alpes de Haute Provence

Entretien téléphonique avec Kevin Anglade (stagiaire), mairie de Saint Paul sur Ubaye : 04. 92. 84. 31. 09.

TEST DE CIRCULATION PIÉTONNE ET CRÉATION D'UN N°IB4 PARKING GRATUIT À LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes /La Chapelle en
Valgaudemar

Public visé : Touristes.

Acteurs : La Chapelle en Valgaudemar, Parc
national des Ecrins, CEDAET.

Mode de déplacement : Circulation interdite
aux automobiles, circulation piétonne dans
le village, parking gratuit.

Origine de l'initiative :

Le village de la Chapelle en Valgaudemar est traversé par 22 000 véhicules entre la période du 15 juin et du 15 septembre : il est donc difficile de s'arrêter l'été faute de places de stationnement.

Description de l'initiative :

Les objectifs de ce test ont été de favoriser une circulation piétonnière dans le village, d'orienter les visiteurs dans le village et aux alentours, d'offrir un plus au parking ainsi que favoriser les retombées économiques locales.

Fonctionnement :

Un parking gratuit a été créé, indiqué et conseillé dès l'entrée du village. De plus, le stationnement dans le village est déconseillé. Sur le parking, un personnel d'accueil remet aux automobilistes un dépliant indiquant les services disponibles. Au retour ce même personnel enquête auprès des visiteurs sur leurs activités.

Effets induits : la création du parking a favorisé la circulation piétonne dans le village

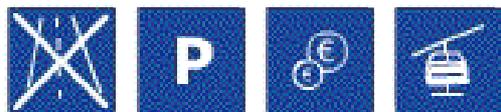
Etat actuel :

La capacité du parking est de seulement 30 véhicules. Il y a une grande difficulté de trouver un terrain assez grand. Des aménagements ont été prévus pour améliorer la circulation piétonne dans le village ainsi que la mise en place de navettes.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN

LE PARKING DU PUNTAS PRÈS DU PONT D'ESPAGNE N°ID1 ET LA MISE EN PLACE DE NAVETTES, TÉLÉCABINES



Lieu :

Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Cauterets,
près du Pont d'Espagne

Acteurs :

La commission syndicale de la vallée de
Saint-Savin, la Société d'Economie Mixte, les
Espaces Cauterets avec la ville de Cauterets.

Public visé :

Cette réglementation de la circulation et du
stationnement s'applique à tous.

Mode de déplacement : Contrôle du station-
nement et création de parking.

Origine de l'initiative :

L'accès en voiture a été coupé en amont du site. Le site du " Pont d'Espagne " est situé en
zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Suite à la fermeture de la route, le parking de Puntas de 1500 places a été créé à 15 minutes
de Cauterets.

Le propriétaire du site est la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. Une Société
d'Economie Mixte a été créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, dont 44 %
du coût a été financé par emprunt de la SEM.

Description de l'initiative :

Le droit de stationnement est payant (quelques euros par voiture) ce qui permet d'entretenir
les infrastructures. Un abonnement annuel est pris par les habitants.

Le site est géré par Espaces Cauterets, régie communale de la ville de Cauterets.

Le parking assurait en 1996 24 % des recettes de fonctionnement du site, le téléphérique
16%.

Fonctionnement :

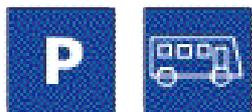
Le Pont d'Espagne est accessible par le téléphérique de Cauterets. Des navettes se situent aux
pieds des télécabines " vertes " du Puntas gratuites en période de forte fréquentation. Elles
mènent au plateau de Clot tandis que des télésièges mènent au lac de Gaube.

Les premières années, des difficultés ont été rencontrées, au niveau du parking, pour faire
admettre le principe de péage comme étant une participation à la pérennité de la qualité du
site, à un accueil et à des services efficaces.

Sources, Contact :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touris-
tiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

espaces.cauterets@cauterets.com



Lieu : Engaly dans la vallée d'Aure .
Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Piau-Engaly dans la vallée d'Aure

Acteurs : Station de sports d'hiver Piau- Public visé :
Skieurs à la journée et skieurs en séjour.

Mode de déplacement : Stationnement obligatoire sur un parking pour les skieurs à la journée puis transport par navette.

Origine de l'initiative :
Cette station est très fortement orientée vers le ski à la journée (environ un skieur sur deux).

Définition de l'initiative :
Dès l'arrivée, une signalétique adaptée oriente les skieurs à la journée vers un parking spécifique de 2300 places. En haute saison, une équipe d'accueil est présente sur le rond-point d'arrivée pour orienter les véhicules. Les skieurs à la journée sont dirigés via une voie de contournement, vers un vaste parking situé en contrebas de la station. Ils disposent sur place de l'accès direct à un front de neige, d'une billetterie.

Fonctionnement :
Une navette d'une fréquence de 15 minutes permet se rendre à la station.
Les touristes en séjour ont l'autorisation de pénétrer dans la station et de décharger leurs bagages. Ils doivent ensuite garer leur véhicule sur un des parkings extérieurs.

Etat actuel :
Ce système de stationnement et de navette existe toujours.

Sources :
Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

PARKING ET NAVETTE POUR LA RÉSERVE DU NÉOUVIELLE

N° ID3



Lieu :

Midi-Pyrénées / Hautes-Pyrénées /
Aragnouet

Mode de déplacement :

Energie utilisée : diesel (navettes)

Longueur du parcours : 5 km

Cadence des navettes : toutes les 30 minutes

Acteurs : SIVU et Parc national des Pyrénées.

Public visé : Touristes.

Origine de l'initiative :

Volonté de protéger des voitures les abords du lac d'Aumar. Il existe entre les lacs d'Aubert et d'Aumar un parking dans une ancienne carrière, qui est devenu très vite insuffisant, occasionnant un stationnement anarchique.

Le parc national est le " gérant " de la réserve naturelle.

Description de l'initiative :

La route est barrée à partir d'une certaine heure. L'accès est payant. Avant 9 h 30, ticket à prendre aux barrières automatiques, paiement à la descente.

De 9h30 à 18h des guichetiers sont présents. Stationnement et navettes payants au point de départ.

Gestion, encaissement assurés par le SIVU.

Fonctionne du 1er Juillet au 15 Septembre, mais extension de la période demandée..

Au départ du parking d'Orédon (en bas), 2 sentiers : les laquettes et le GR10 pour accéder aux lacs d'Aubert et d'Aumar (1 h 30 à 2 h).

Fonctionnement :

Tarifs navettes : 4 € et gratuit pour les enfants de - de 10 ans

Le SIVU loue les bus.

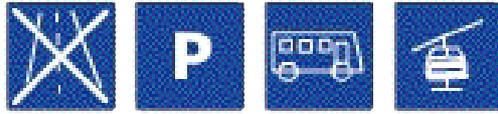
Les clubs de montagne doivent aussi payer, d'où une insatisfaction.

Source – Contact :

Serge Dulout - Mountain Wilderness

RENDRE LES BOUILLOUSES ET LE MASSIF DU CARLIT AUX PROMENEURS

N° ID4



Lieu :
Languedoc-Roussillon / Pyrénées Orientales
/ Les Bouillouses

Public visé : Navettes et télésièges accessibles à tous, essentiellement aux touristes et randonneurs.

Acteurs : Conseil Général des Pyrénées Orientales.

Mode de déplacement :
Energie utilisée : essence (navettes), électricité (télésièges) -

Cadence des navettes : tous les 1/4 d'heure

Origine de l'initiative :
Depuis les années 80, le site souffrait d'une trop grande fréquentation automobile. Jusqu'à 3000 véhicules/jour ont été recensés ces derniers étés.
Soucieux de protéger les espaces naturels du département et de les transmettre aux générations futures dans un état largement préservé, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, gestionnaire du site depuis 1998, a décidé de rendre les Bouillouses et le massif du Carlit aux promeneurs.
Le Conseil Général a mis en place, depuis 1999, un plan de gestion global de la fréquentation des Bouillouses, dont l'objectif est d'aboutir à une exploitation touristique des lieux tout en préservant le caractère naturel du site. Ce site a été classé en 1976 pour sa qualité paysagère.

Description de l'initiative :
Fermeture de la RD 60 :
Dernier w-e de juin – premier w-e de septembre de 7h à 19h. Si le parking du barrage est complet avant 7 h du matin, la route sera exceptionnellement fermée plus tôt.
Pour les voitures présentes sur le site, possibilité de redescendre à tout moment en suivant les navettes.

Fonctionnement :
Accès au site
Horaire des navettes sur site
(fréquence tous les 1/4 d'heure, tarif maxi : 5 €)
Les montées (du parking visiteurs au barrage)

Première navette : 7 h le matin
Dernière navette : 18h30

Premier retour : 7h00 le matin
Dernier retour : 18h30
+ retours tardifs : 19h45 / 20h30 / 21h00
Fonctionnement des télésièges des stations

Les descentes (du barrage au parking visiteurs)

partenaires
En continu
A Font-Romeu / P. 2000 : ouverture à 9h00 le matin, dernier retour à 17h30
A Formiguères : ouverture à 9h00 le matin, dernier retour à 18h00

Les retombées sont satisfaisantes : 73,5 % des habitués avouent que l'opération n'a pas occasionné de gêne particulière et 95 % d'entre eux apprécient qu'il y ait moins de voitures.
Communication : Plaquette " Patrimoine naturel, Lac des Bouillouses "

Source – Contact :
Site web du conseil général des Pyrénées Orientales :
http://www.cg66.fr/Decouverte/Bouillouses/BOP-Act_site.htm



Lieu :

Rhône-Alpes/ Drôme-Isère/ Secteur de l'arrière pays montagneux des Préalpes

Acteurs :

Le Conseil Général de la Drôme est l'opérateur de l'innovation.

Public visé :

Le service de rabattement est ouvert à tous et celui de commodité est réservé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes d'un taux d'invalidité d'au moins 80 %.

Mode de déplacement :

Service de transport à la demande.

Origine de l'initiative :

L'arrière pays drômois est une zone de montagne mal reliée aux grands axes de communication et en déclin démographique et économique.

Les objectifs du service Transdrôme sont de pallier la disparition des petites lignes de transport en offrant un service de rabattement sur des lignes existantes. De plus, il permet aux personnes isolées ou dispersées en milieu rural profond d'acquérir ou de retrouver une certaine mobilité.

Description de l'initiative :

A partir de 1989, le Conseil Général de la Drôme, a mis en place dans l'arrière pays drômois le système de transport : Transdrôme. Il résulte de l'application du Schéma Départemental des Transports Collectifs (1985-1988).

Il concerne un territoire comprenant 172 communes qui appartiennent au zonage du Plan Départemental des Zones Rurales.

Fonctionnement :

Transdrôme est un Service de Transport à la Demande, c'est-à-dire nécessitant une réservation préalable auprès d'un organisme relais.

Ce service assure 2 missions :

- Une mission de rabattement, ouverte à tous et permettant les correspondances.
- Une mission de commodité réservée aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou atteintes d'un taux d'invalidité d'au moins 80%, permettant des déplacements pour motifs d'achats, de visites médicales ou de démarches administratives.

11 trajets sont assurés par le système Transdrôme :

- | | |
|------------------------|---|
| - Bourdeaux, Dieulefit | - La chapelle en Vercors, Vassieux en Vercors |
| - Bourdeaux, Crest Sud | - La Grevanne |
| - Buis, les Barronies | - Luc en Diois |
| - Châtillon en Diois | - Montbrun les Bains |
| - Die | - Rémuzat, La Motte Chalancon |

Transdrôme connaît actuellement quelques difficultés. Dans le cas de transport de commodité, l'usager prend en charge le transport à vide ce qui l'amène à opter pour le service de rabattement qui lui revient moins cher. Le Conseil Général a renforcé le contrôle de l'utilisation du transport de rabattement.

Transdrôme est complété par des Services Réguliers à la Demande ouverts à tous et fonctionnant à jours fixes.

Source – Contact : www.innovations-services-public.gouv.fr
www.cg26.fr/fr/services/transports/lignes/fiches/35.html

LE PROJET MOBASTO À ROMANS BOURG DE PÉAGE

N°IIA2



Lieu :
Rhône-Alpes/ Drôme/ Romans – Bourg de Péage

Acteurs :
Le projet initial a été soutenu par le programme SAVE de la Commission Européenne, par le Conseil Régional Rhône Alpes et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en France, par l'Administration Nationale Suédoise de l'Energie en Suède et par l'Etat Fédéral de Sachsen-Anhalt en

Allemagne.

Les partenaires sont Rhônalpénergie - Environnement, la ville de Lulea, le district de Quedlinburg, les villes de Romans et Bourg de Péage, Norrbotten Energy Network.

Public visé :

Ce projet concerne la mobilité de tous dans les 3 villes.

Mode de déplacement : Développer les Transports en commun, le covoiturage.

Origine de l'initiative :

Les villes européennes ont eu à faire face au cours des dernières décennies à d'importants changements dans leur structure urbaine. Ce bouleversement est principalement dû à un changement global dans le domaine de la mobilité urbaine et dans le secteur des transports, avec notamment une augmentation importante de la part de l'automobile (en France par exemple, 71 % des personnes vont travailler en voiture).

Le projet européen MOBASTO (MOBility Agency in Small Towns) a pour objectif d'analyser la situation, en terme de transport, de trois villes de petite et moyenne taille : Romans et Bourg de Péage en France, le district de Quedlinburg en Allemagne et la ville de Lulea en Suède.

Cette étude doit aboutir à la réalisation de Plans de Déplacements Urbains Volontaires et à la création d'agences de mobilité.

Description de l'initiative :

Ce projet visait à réduire la consommation d'énergie et la pollution dans le secteur des transports dans les villes et districts de petite et moyenne taille. Il concerne les transports de voyageurs tout comme les transports de marchandises.

Pour parvenir à ces fins, le projet s'était fixé trois objectifs :

- Analyser les besoins actuels en terme de transports.
- Développer un plan d'action.
- Définir des conditions nécessaires à la création d'une agence de mobilité.

Un autre rôle important serait de fournir un service d'information au grand public sur les moyens permettant de réduire les besoins de transport et de favoriser les transports en commun, le covoiturage.

Etat actuel :

MOBASTO est en projet à Romans – Bourg de Péage.

Communication et diffusion: Brochure " Mobasto ", éditée par Rhônalpénergie-Environnement

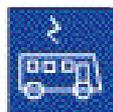
Sources, Contact :

www.mobasto.org

Rhônalpénergie-Environnement

LA NAVETTE ÉLECTRIQUE DU SAPPEY EN CHARTREUSE

N°IIA3



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Le Sappey-en-Chartreuse

Acteurs : La mairie du Sappey en Chartreuse

Public visé : tous publics

Mode de déplacement : Il s'agit d'un transport collectif fonctionnant à l'électricité.

La longueur du parcours se situe entre le centre du village vers les différents points touristiques (le marais de Sagnes ,le fort saint-Eynard).

Origine de l'initiative : La municipalité (le

maire : M. Roger CARACACHE) a engagé une réflexion sur la mise en place d'un transport collectif utilisant une source d'énergie " propre " pour desservir les sites naturels faisant l'objet d'une fréquentation touristique et de loisirs importante qui entraîne de grands flux de population et de la pollution (le fort Saint-Eynard, les prairies de Montjellat et le marais de Sagnes). Cette démarche s'inscrit dans une étude plus large réalisée en partenariat avec EB Conseil (bureau d'études) visant à gérer les flux de véhicules individuels (Janvier 2002).

M. le Maire en est à l'origine, d'autant qu'il est aussi vice-président du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Sont partenaires M. François PILLOT, directeur des services collectivités d'EDF, EB Conseil (un bureau d'études) et un constructeur de Toulouse : ORA RC3.

Description de l'initiative : L'idée est de mettre en place des navettes électriques en direction des divers pôles d'attraction touristique afin d'inciter les touristes à laisser leurs véhicules au centre ville de la commune et de se rendre par navette sur les sites choisis. Cette initiative s'est même étendue au trafic local (desserte des écoles, centre de vacances, établissements publics). La navette a subi un test du 21 au 22 juin 2003 et était en démonstration du 15 juin au 31 juillet 2003.

Cette navette fait le lien avec différents sites naturels protégés et les sentiers de randonnée environnants.

Fonctionnement : le projet a été financé en partie par EDF.

La mairie s'est aussi associée au syndicat d'initiatives et a reçu le soutien du Parc de la Chartreuse.

L'initiative ne sera pas reconduite pour cause de lacune dans le système, les véhicules n'étant pas adaptés aux pentes des routes de montagne.

Communication et diffusion :

- Communiqué de presse sur la démonstration de la navette du 15/06/03 au 31/07/03.
- Le journal de l'été du Sappey-en-Chartreuse n°1 de juin 2003-12-11
- Différents articles de journaux sur l'initiative.

Source – Contact :

Monsieur Roger CARACACHE, maire du Sappey : roger.caracache@wanadoo.fr

Mairie - 38700 Sappey-en Chartreuse - tél. : 04 76 88 80 51 - fax : 04 76 88 81 75 -

e.mail : sappey.mairie@wanadoo.fr - site : <http://www.sappey-mairie.fr.st>

EDF direction services collectivités : François PILLOT, tél. : 04 76 20 80 00

EB Conseils, tél. : 04 76 08 63 81

ORA RC3 Toulouse, tél. : 05 62 87 89 30

L'étude de janvier 2002 intitulée : Eco-tourisme et déplacements, accès aux sites de tourisme et de loisirs du Sappey par transport collectif à énergie propre, réalisée avec EDF.



Lieu : Alsace / Bas Rhin / district de Saverne

Acteurs : La communauté de communes de la région de Saverne qui sont au nombre de 28 regroupées en un EPCI. Un comité de pilotage comprenant le maire d'Altenheim et des représentants de chaque commune a été créé pour la mise en place du système et le suivi.

Public visé : Les habitants des communes et le public extérieur.

Mode de déplacement : C'est un service de transports par minibus de 17 places pour des

transports réguliers et à la demande.

L'énergie utilisée est le combustible des minibus (essence ou gas-oil).

La longueur du parcours varie et correspond à un découpage en plusieurs zones de la communauté de communes.

Un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller et un service régulier "marché" a fonctionné mais s'est arrêté en 1998. La fréquentation est estimée en moyenne à 35/40 personne/jour.

Origine de l'initiative : Une charte intercommunale du développement avait identifié le besoin en déplacement, ensuite un questionnaire fut adressé aux habitants par la société

"Cariane Est" en décembre 1993 pour préciser ce besoin. Une autre étude fut réalisée afin d'adapter les moyens de transport traditionnels au contexte local. Le résultat a abouti à la création de la navette en décembre 1994.

La communauté de communes, créée en 1992 et regroupant 28 communes, est à l'origine de cette initiative.

Description de l'initiative : La billetterie et l'encaissement se font auprès de la société "Cariane Est" et plus directement auprès du chauffeur avec lequel les clients sont en contact grâce à une ligne téléphonique spéciale reliée à un standard fixe ou directement au chauffeur par radio-téléphone. Les besoins en déplacement doivent être formulés par téléphone ou directement au chauffeur au moins 24 heures avant la date souhaitée.

Dans la mesure du possible les personnes sont prises en charge à leur domicile et amenées à leur destination finale.

Si besoin, un renfort en taxi peut être organisé.

La gestion revient elle à l'EPCI (le district de la région du Saverne).

Ce système fonctionne toute l'année, régulièrement et à la demande, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Il assure aussi un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller;

Fonctionnement : la mise en place de la distrinavette bénéficie de l'appui financier du conseil général du Bas-Rhin.

L'exploitation du système a été confiée à un transporteur privé selon la règle de délégation de service public. La convention prévoit que la garantie de recettes est assurée par la communauté de communes qui peut donc être amenée à couvrir le déficit de fonctionnement. La convention a été signée en 1998 entre le transporteur et la communauté de communes, apportant à ce dernier une garantie au forfait et le motivant quant aux résultats.

En 1998, le coût d'exploitation de la Distrinavette, qui était de 60 980 euros, a été financé pour :

- 18% par les usagers (achat de titre de transport)
- 30% par le Conseil général
- 52% par la communauté de communes.

Le coût du titre de transport revient à 1,50 euros à l'unité ou 1,20 euros pour l'achat d'un carnet de 10 tickets.

Une des difficultés rencontrées est que la clientèle se compose surtout de personnes âgées, il fallait donc employer un chauffeur dialectophone.

Retombées positives : le système fonctionne toujours même si le service "marché" du jeudi est sorti du dispositif en 1998.

La fréquentation a augmenté, en 1998, 8 319 voyageurs ont utilisé la distriavette contre 7 900 en 1997. Pour la plupart, les trajets se font des communes en direction de Saverne (65%), 20% sont des trajets intra-muros à Saverne et 15 % sont des trajets entre communes hors Saverne. Le chauffeur du minibus est employé à plein temps.

Communication et diffusion : Des outils de communication ont été réalisés (affiches, dépliants, fiche horaire spécifique à chaque commune) et sont disponibles dans les mairies et ont été distribués à chaque foyer.

Une inauguration officielle avec présentation du service a eu lieu et a fait l'objet d'articles de journaux. Le chauffeur, le minibus et le service ont été présentés.

Une attention particulière a été donnée aux personnes âgées au lancement du service.

Source -contact :

- Le transport à la demande, transport public, état de l'art et perspectives, 1997
- un site web: www.innovations-services-publics.gouv.fr
- Communauté de communes de la région de Saverne
10 rue des Murs, BP6, 67701 Saverne Cedex
tél: 03 88 71 12 29
03 88 71 29 73



Lieu :
Lorraine / Vosges / La route des crêtes

Acteurs :
La société de transport Kunegel

Public visé :
Tous publics: les randonneurs du GR5 (sentier des crêtes), habitants locaux et touristes.

Mode de déplacement:

Il s'agit d'un transport collectif par navette (autocar) avec comme énergie, le combustible des autocars (gas-oil ou essence).

La route des crêtes desservie par la navette mesure environ 37,4 km, sans compter les dessertes dans les vallées et les gares TER, l'ensemble du territoire couvert fait 80 km.

Fréquence toutes les trente minutes.

Origine de l'initiative :

La route des crêtes est une route historique créée pendant la guerre de 1914-1918, elle se situe sur la ligne de crête des Vosges et permet d'observer les paysages caractéristiques de la chaîne. L'initiative se base sur l'existence et l'utilisation de cette route et des points de vue panoramiques qu'elle contient.

Le parc naturel régional du Ballon des Vosges ainsi que les communes locales, sont sans doute à l'origine de cette initiative.

Description de l'initiative :

Elle se résume à un service d'autocars fonctionnant de 10h00 à 18h00 les dimanches et jours fériés, du 18 mai au 12 octobre (surtout l'été).

Les billets sont achetés à la montée dans le bus et sont valables toute la journée sur la route des crêtes et sur les liaisons avec la vallée. La ligne dessert 15 stations de la crête des Hautes Vosges, entre le col du Calvaire et le grand Ballon.

La navette assure l'aller ou le retour des balades sur le GR5 "sentier des crêtes", ainsi que sept liaisons avec les vallées et les correspondances avec les gares SNCF et TER de Bitschwiller-les-Thann (direction Mulhouse) de Bollwiller, de Kurth, de Metzeral et Munster (direction de Colmar).

Fonctionnement :

Un partenariat s'est organisé avec le parc naturel régional du Ballon des Vosges.

La gestion a été confiée à la société de transport Kunegel.

Le coût du billet est fixé à 1 euro pour un forfait journée et le transport est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Le coût réel n'inclut que le prix du billet.

L'initiative n'a été mise en place que cette année, pendant l'été 2003 et elle semble avoir été reconduite pour les années suivantes.

Communication et diffusion :

Une brochure concernant cette initiative existe et est inscrite comme document n°7.

Source-contact: Des renseignements et informations sont disponibles auprès:

- du site web: wwwparc-ballons-vosges.fr

- de la société Kunegel, tél:03 89 24 65 65

- de la maison du Parc à Munster: 1 cours de l'Abbaye, 68140 Munster

tél: 03 89 77 90 34

NAVETTE ENTRE BOURG D'OISANS ET LA BÉRARDE N°IIIA1



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Bourg d'Oisans – La Bérarde
Public visé : La clientèle est constituée essentiellement par des randonneurs ou alpinistes.

Acteurs : Entreprise VFD Grenoble.
Mode de déplacement : Service de transport touristique saisonnier sur ligne régulière.

Origine de l'initiative :
La navette a été instaurée pour permettre la desserte locale d'une région fréquentée essentiellement en voitures individuelles.

Description de l'initiative :
Cette navette saisonnière a été mise en place en 1965 sur une route départementale.

Fonctionnement :
Elle effectue un trajet 25 Km entre Bourg d'Oisans jusqu'à la Bérarde pendant une durée de 1h15. Deux départs sont assurés depuis la Bérarde : à 7h et à 17h et deux depuis Bourg d'Oisans : 9h et 19h entre le 1er juillet et le 31 août.
La fréquentation est d'environ 10 personnes en rotation soit 40 personnes par jour.
Cette navette est en correspondance avec les cars venant de Grenoble.

Effets induits :
Le chiffre d'affaire s'élève à 85 000 Francs environ.

Etat actuel :
En fonctionnement.
Ce type de navette est déficitaire mais utile.

Sources :
Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc national des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane.



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Autrans

Public visé :
Les touristes d'Autrans venant de Lille, Paris, Nantes...

Acteurs :
L'auberge " les hirondelles " située à Autrans.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Origine de l'initiative :
L'auberge " les hirondelles " est située à proximité (à 200 m) des pistes de ski.

Définition de l'initiative :
En partant de Lille, Nantes, Rennes, Paris, Londres, de la Belgique, de Hollande, l'auberge propose l'Euro Fuaj Skibus qui est une formule de Transport aller/retour en autocars à prix réduits.
Par exemple, en janvier, le trajet aller/retour entre Paris et Autrans s'élève à 380 euros.

Etat actuel :
L'auberge offre toujours ce service.
Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Serre Chevalier, les stations des 3 vallées...

Sources, Contact :
L'auberge " les hirondelles ", Les Gaillards, 38 880 Autrans.
www.autrans@fuaj.org.

UNE NAVETTE GRATUITE ENTRE LES CHAPIEUX ET LA VILLE DES GLACIERS

N°IIIA3



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Les Chapieux

Public visé : locaux et touristes.

Acteurs : La commune des Chapieux et la Ville des Glaciers.

Mode de déplacement :
Transport collectif, en navette.

Origine de l'initiative :

Depuis longtemps le trafic routier touristique entre les Chapieux et la Ville des Glaciers rend cette portion de route étroite très dangereuse. De plus, la cohabitation devient difficile avec les randonneurs du Tour du Mont-Blanc.

Description de l'initiative :

En juin 2002, les élus ont informé le Club Alpin Français de Moûtiers, en Haute Tarentaise, de leur intention d'améliorer la circulation sur cette portion de route.

Durant l'été 2002, des navettes gratuites ont été mises en place à titre expérimental entre les Chapieux, au dessus de Bourg Saint Maurice, et la Ville des Glaciers.

Les élus avaient également proposé l'installation d'une barrière, fermée entre 10h et 16h, avec une personne à demeure pour contrôler et informer. Le CAF n'a observé aucun aménagement de ce genre, seules les navettes fonctionnaient.

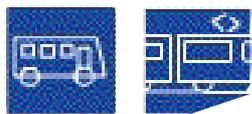
Fonctionnement :

Les navettes ont rencontré des difficultés de fonctionnement durant l'été 2002 car le trafic était encore très important.

Source – Contact :

Circulation Douce, guide de savoir-faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

Article Dauphiné du 12 octobre 2002



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix (cartes d'hôte dans 220 communes).

Acteurs : cartedhote.net (société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans la gestion des relations touristiques. Elle a été créée en juillet 2001 et est à l'origine de nombreux projets territoriaux et de la mise en place de

Public visé : carte accessible à toutes les personnes résidant plus d'une nuit dans la vallée de Chamonix.

Mode de déplacement : Transport collectif.

Origine de l'initiative :

Description de l'initiative :

Cette carte est remise à tous les touristes résidant plus d'une nuit dans la vallée. Elle offre de nombreuses réductions sur des visites de musées ainsi que sur des activités sportives aux Houches, à Servoz, à Vallorcine Martigny, à Chamonix Mont Blanc et dans la vallée de Chamonix Mont Blanc.

Elle offre également au bénéficiaire la possibilité d'acheter à un prix réduit un forfait transport collectif, le Pass Express, valable 8 jours pour l'utilisation du réseau urbain Chamonix Bus et du train touristique de la SNCF entre Servoz et Vallorcine.

3 millions de dépliants et de cartes d'hôte sont distribués chaque année.

Fonctionnement :

La carte d'hôte est distribuée de façon gratuite et systématique à tous les touristes en séjour et donc redevables de la taxe de séjour.

Les porteurs de la carte bénéficient d'avantages sous formes de réductions et de gratuités au sein du territoire où ils ont choisi de séjourner.

Cette carte permet d'afficher la dimension globale de l'offre à travers la gestion de l'enseigne touristique.

Des groupes de travail sont définis au sein du comité de pilotage de la carte d'hôte afin de sélectionner les prestataires partenaires qui fourniront les avantages aux touristes. Ces avantages sont regroupés de façon thématique dans le dépliant accompagnant la carte d'hôte.

Communication et diffusion :

Source – Contact :

adresse : 7, rue des Beaux Tailleurs 38000 GRENOBLE
tel : 04.76.44.90.89
fax : 04.76.44.00.41
email : info@cartedhote.net
internet : www.cartedhote.net et www.taxedesejour.net

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".

PROJET TRAM-TRAIN ET AUTRES MODES DOUX À CHAMONIX

N° IIIA6



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix

Public visé : locaux et touristes.

Acteurs : ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc) s'est investi dans le Collectif Franco Suisse pour la réalisation.

Mode de déplacement :
Transport collectif par Tram-Train.
Le Tram-Train équivaut à 100 voitures (= 3 bus = 1 tramway).

Origine de l'initiative :

Devant le constat alarmant des transports dans la vallée de Chamonix, l'objectif principal de ce projet est de développer les déplacements en diminuant les nuisances aux personnes et à l'environnement.

Il existe déjà des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle telles que des navettes publiques qui ont été proposées par le SIVOM de la haute vallée de l'Arve.

Description de l'initiative :

Le projet Tram-Train ou " train des neiges " a pour objectif de transformer l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine dans son parcours le moins accidenté à partir de Servoz. Il prévoit la suppression d'un 3ème rail latéral, du matériel adapté à des arrêts rapprochés et fréquents selon le principe de la desserte cadencée vers des lieux de vie et des remontées mécaniques (téléphérique de l'Aiguille du Midi, téléphérique de la Pointe Helbronner, téléphérique de la Flégère, télécabine et téléphérique des Houches...).

Cette solution de Tram-Train permettra de conserver le même réseau des trains classiques et des tramways dans des zones à forte densité du trafic.

Fonctionnement :

En projet.

Ce projet s'inscrit dans un large partenariat : SNCF, Compagnie du Mont-Blanc, mairie de Chamonix, Département, Région, Etat, Europe.

Coût : infrastructure = 2 à 6 millions € du km (réhabilitation tram-train), matériel = 6 millions € par rame.

Coût total : environ 120 millions € qui peuvent s'investir sur 10 ans et en partenariat.

Communication et diffusion :

Livret de 9 pages réalisé par Jean-Paul Trichet (ARSMB 02/2001) : " Tram-Train, une nouvelle voie pour la Vallée de Chamonix ".

Source - Contact :

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".

Cartedhote.net, 8 rue Voltaire 38000 Grenoble.

Le versant noir du Mont-Blanc, présentation critique et proposition pour l'avenir du massif Mont-Blanc, pro Mont-Blanc.

Valorisation des transports touristiques dans les espaces du Mont-Blanc à l'horizon 2005, Olivier Norer 2002. Association Mountain Wilderness.

Les sommets du tourisme Chamonix Mont-Blanc Genève, " le projet Tram-Train de Chamonix, une nouvelle voie pour la vallée de Chamonix ", 2ème prix de développement durable touristique, par Jean-Paul Trichet, ARSMB, février 2002.



Lieu :
Rhône-Alpes / Savoie / Val d'Isère

Public visé :
L'usage des navettes est ouvert à tous, touristes et habitants de la station.

Acteurs :
Les navettes ont été mises en place par la STVI, la société des remontées mécaniques.

Mode de déplacement : Des navettes de transport collectif en station.

Origine de l'initiative :
Devant les pointes de fréquentation, en particulier au retour du ski le soir et devant d'importance des petits parcours, il a été nécessaire de recourir à des véhicules de grande capacité avec plusieurs portes d'accès.

Description de l'initiative :
Le Train Rouge dessert la station en saison d'hiver, il représente une des organisations les plus performantes de transport collectif en station.
Deux lignes complémentaires traversent la station d'un bout à l'autre, en desservant particulièrement les points de départ des remontées mécaniques.
Le parc des navettes est constitué de 22 véhicules de type urbain, 18 articulés et 4 standards. Ces navettes sont ouvertes à tous, elles sont gratuites pour les possesseurs d'un forfait de ski. La mention " navette gratuite/free shuttle " figure en gros sur les véhicules.

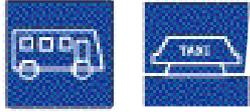
Fonctionnement :
Pendant la saison d'hiver, ces navettes fonctionnent à la fréquence de 5 minutes de 8h30 à 17h30, puis du quart d'heure jusqu'à 2 heures du matin. L'été, elles fonctionnent à la fréquence de la demi-heure.

Etat actuel :
Les navettes sont toujours en fonctionnement.

Sources :
Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53

REGROUPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT ET NAVETTE À VILLAR D'ARÈNE

N°IIIA8



Lieu :
Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur
/ Isère et Hautes Alpes / Villar d'Arène

Grave la Meije ainsi que du SIVOM de la
Grave Villar d'Arène.

Acteurs :
Le projet envisageait le partenariat du Parc
national des Ecrins, de la Commune de
Villar d'Arène, de l'office du tourisme la

Public visé :
Randonneurs et alpinistes.

Mode de déplacement : Projet de mise en
place de navettes spécifiques pour les
randonneurs et alpinistes.

Origine de l'initiative :

Le secteur de Villar d'Arène constitue un point stratégique d'un point de vue des itinéraires : traversé par le GR 54 en provenance du plateau d'Emparis et en direction du col d'Arsine, sur la trajectoire du Casset/Villar d'Arène, etc. Ces itinéraires nécessitent une organisation de voitures souvent complexe voire dissuasive qui contribue à la désaffectation de ces itinéraires.

Description de l'initiative :

Il existe déjà un service de navette, de taxi, de transport qui fonctionne de manière éparpillée et locale mais aucun document ne met en valeur cette offre auprès du public.

L'idée était de faire connaître cette offre au moyen d'un document.

Parallèlement l'objectif était de mettre en place un fonctionnement de navette différent des utilisations habituelles : faire fonctionner la navette non pas en retour de courses ou de randonnée mais en proposant au client de venir le chercher au point d'aboutissement de sa course et de l'amener au départ de sa course. De cette façon le client est plus libre de ses mouvements et ce système contribue à faire de Villar d'Arène un lieu plus central.

Etat actuel :

Les conditions de circulation dans le secteur du Lautaret pendant l'été 1999 n'ont pas permis de garantir des horaires et auraient mis en péril un système d'information/réservation pouvant nuire à la crédibilité de la profession et du service mis en place.

Ainsi, par manque d'enthousiasme des transporteurs à effectuer le trajet sur la Bérarde, par difficulté à coordonner des réservations et à cause des obligations et contraintes administratives, le projet a échoué.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN

NAVETTE HÔTELIÈRE PRIVÉE SAINT CHRISTOPHE EN OISANS ET VENOSC

N°IIIA9



Lieu :

Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur
/ Isère et les Hautes Alpes / Saint Christophe
et Venosc

Public visé :

Des skieurs confirmés, avec guide pour la
plupart. Les clients viennent principalement
de la Grave.

Acteurs :

L'hôtel restaurant la Cordée de Saint
Christophe.

Mode de déplacement : Service de Transport
touristique par navette.

Origine de l'initiative :

Cette navette permet de répondre à la demande en assurant un fonctionnement hivernal et printanier de l'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe.

Définition de l'initiative :

Saint Christophe en Oisans est le point d'arrivée du ski hors piste descendant du Dôme de la Lauze (accès les Deux Alpes et la Grave). Pour retourner à leurs véhicules ou hébergement aux Deux Alpes ou la Grave, les skieurs peuvent utiliser une navette qui a été mise en place en 1995 par l'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe. Cette navette les mène en 15 minutes environ à Venosc où la jonction des remontées mécaniques permet de rejoindre les Deux Alpes puis le domaine skiable de la Grave.

Cette navette est gratuite à la condition d'être client de l'hôtel restaurant.

Fonctionnement :

Elle fonctionne de fin janvier à mi avril, suivant les conditions d'enneigement et peut également fonctionner l'été pour du dépannage mais de façon ponctuelle. 4 à 5 trajets sont assurés en une journée jusqu'à 15 h.

La fréquentation s'élève à 1000 personnes environ sur deux mois.

Effets induits :

La navette est gratuite mais elle induit des consommations (repas, boissons) et activités sur une saison où il n'y a aucune autre fréquentation à Saint Christophe.

État actuel :

En fonctionnement. D'après les gérants de l'hôtel, la poursuite de cette navette l'été n'est pas envisageable.

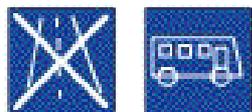
Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc national des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN

LA NAVETTE ENTRE SAINT VÉРАН À LA CHAPELLE DE CLAUSIS

N°IIIB1



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Saint Véran et la Chapelle de Clausis

Acteurs :

Le fonctionnement de la navette est assuré
par l'entreprise Petit Mathieu
Adresse : Le Brasq 05350 Chateau Ville
Veille.

Public visé :

Ouvertes à tous. La fréquentation est essen-
tiellement touristique : des randonneurs et
des personnes allant en pique nique. Les
navettes sont payantes pour les touristes et
gratuites pour les professionnels de la
montagne.

Mode de déplacement : Navettes saison-
nières touristiques.

Origine de l'initiative :

En 1989, face à la dégradation de la route menant à la Chapelle de Clausis et pour des raisons de sécurité (plus de 300 véhicules jour en période de pointe), cette route a été interdite à la circulation par arrêté municipal. La route est fermée du 1er juillet au 31 août de 6h à 18h.

Description de l'initiative :

Afin de pouvoir continuer à accéder facilement au site, une navette a été mise en place en 1989 au départ se Saint Véran. Cette navette fonctionne au même moment où la circulation sur la route est interdite.

Les visiteurs y accèdent à pied depuis les parkings situés à l'entrée du village.

En 1998, 23 550 passages ont été comptés comprenant 10 000 personnes qui ont effectué des trajets aller-retour.

Fonctionnement :

Cette navette touristique classée " ligne régulière " se prend sans réservation. Les personnes peuvent l'emprunter en aller-retour ou en trajet simple.

Deux véhicules mobilisés (trois entre le 14 juillet et le 15 août) effectuent un trajet de 5 km en 20 minutes entre Saint Véran et la Chapelle de Clausis avec une périodicité de 30 minutes et un break de 12h à 14h30.

Effet induit : Le chiffre d'affaires est d'environ 310 000 Francs

Budget : Les coûts de fonctionnement s'élèvent à 100 000 Francs (charges et amortissement du matériel compris).

Etat actuel :

En fonctionnement.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes-Alpes /
Vallouise et Chambran

Public visé :

Randonneurs du GR54.

Acteurs :

Entreprise Engilberge.

Mode de déplacement : Transport touristique
saisonnier : navette en minibus.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54.
Face à la forte demande des navettes ont été instaurées.

Description de l'initiative :

Ces navettes touristiques saisonnières fonctionnent sur ligne régulière. Elle assure deux parcours : de Vallouise à Chambran et de Vallouise à Entre les Aigues. La navette de Chambran privilégie les randonneurs de fin d'après midi.

Fonctionnement :

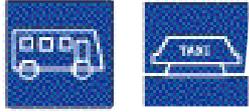
Le parcours de 10 Kms est effectué en 20 minutes de la première semaine de juillet à la troisième semaine d'août.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation chute depuis quelques années. Depuis 1995, une seule navette assure les trajets.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Vallouise et Entre les Aigues

Public visé :
Les randonneurs.

Mode de déplacement : Navette taxi.

Acteurs :
Entreprise Engilberge à Vallouise.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54. Celui-ci emprunte une portion d'itinéraire peu agréable pour les marcheurs, pour redémarrer sur le versant d'en face.

Description de l'initiative :

Face à la forte demande, des navettes ont été instaurées sur deux parcours : l'une (minibus) sur le parcours de descente Chambran/Vallouise, l'autre sur le parcours Vallouise/Entre les Aigues (en montée). Un sentier permet également d'accéder au site. Ce sont des navettes taxi d'une capacité de 9 places par véhicule, deux sont mises en place.

Le fonctionnement de ces navettes se fait par réservation auprès du transporteur, la veille avant 18 h.

Le parcours en navette entre Vallouise et Entre les Aigues s'étend sur 10 Km pour une durée de 30 minutes. Une navette assure le trajet entre 6h45 et 7h15 pour un tarif de 20 Francs.

Effets induits :

Le chiffre d'affaire est estimé à 9000 Francs par an.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation a été régulière jusqu'en 1997 et connaît un fort déclin en 1998. Habituellement les navettes étaient doublées, en 1998 non.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des

NAVETTE POUR ACCÉDER AUX MINES D'ARGENT DU FURNEL

N°IIIB4



Lieu : l'Argentière la Bessée ainsi que le CEDAET.
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Entre Château Saint Jean et les mines du
Fournel, secteur de Vallouise

Public visé :
Les visiteurs des mines du Fournel.

Acteurs :
Château Saint Jean, partenariat avec le Parc
national des Ecrins et la commune de

Mode de déplacement : Mise en place de
navettes obligatoires.

Origine de l'initiative :
Les objectifs sont de réduire le nombre de véhicules en stationnement au parking de la mine,
de résoudre les problèmes de circulation et d'entamer une démarche vis-à-vis des véhicules
individuels.

Description de l'initiative :
L'idée a été de mettre en place au départ de Château Saint Jean une navette obligatoire pour
les mines d'argent. Elles ont été initiées pour la période du 15 juillet au 15 août 1999. Elles
étaient utilisables par quiconque ayant acheté une entrée aux mines et laissant sa voiture au
parking du château Saint Jean.
Ces navettes gratuites sont des minibus, d'une capacité de 9 places. Sept dont un aller retour
dans une journée.
La fréquentation des navettes en 1999 a été de 2300 personnes.

Etat actuel :
Cette démarche est utile. On peut imaginer une réglementation de la route et le système de
navettes obligatoires....

Sources :
Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport
final. 1999. Marie Soubrane. ATEN

GESTION DES FLUX TOURISTIQUES DANS LE CANTON DE L'ARGENTIÈRE : PELVOUX, AILEFROIDE, LE PRÉ DE MADAME CARLE, DORMILLOUISE, VALLON DU FURNEL

N°IIIB6



Lieu : l'Argentière.
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Argentière la Bessée, Pelvoux, Ailefroide,
Dormillouise, Vallouise...
Acteurs : Communauté de commune du canton de
Public visé : Les touristes en saisons estivale et hivernale.
Mode de déplacement : Service de navettes
gratuites estivales et hivernales.

Origine de l'initiative :
Afin de désengorger des sites touristiques à forte fréquentation estivale et d'inciter les touristes à utiliser les transports en commun durant leurs vacances, des systèmes de navettes ont été mis en place.

Description de l'initiative :
Trois services de navettes assurent le transport des touristes durant l'été :
La navette gratuite du Pré de Madame Carle part de l'Argentière et dessert les Vigneaux, Puy saint Vincent, Vallouise, Pelvoux et Ailefroide. Les navettes de Dormillouise et du col de la Pusterle transportent les touristes gratuitement.

Il existe également des circuits touristiques guidés en navettes :
Un circuit de découverte en minibus accompagné par un guide dans le vallon du Fournel fonctionne pour l'année 2003 du dimanche 15 juin au vendredi 15 août. Il ne dessert pas les mines du Fournel (un autre système de transport assure cette visite). Ce circuit assure des correspondances avec les trains de Gap, Embrun, Briançon depuis la gare SNCF d'Argentière la Bessée.

Sur tout le canton, d'autres circuits sont mis en place pour différentes découvertes : le Patrimoine religieux, les cadrans solaires, le patrimoine viticole et une visite guidée de Dormillouise.

Les parkings de stationnement destinés essentiellement aux touristes se situent en station.
Par ailleurs en hiver, afin de désengorger les routes menant aux stations qui sont étroites et dangereuses, il existe des navettes gratuites circulant entre la vallée et les stations.

Etat actuel :
Les navettes et circuits guidés fonctionnent l'été et celles circulant entre la vallée et les stations fonctionnent l'hiver.

La navette du Pré de Madame Carle a été mis en place pour l'été 2003, celle de Dormillouise fonctionne depuis l'été 2002.

Le parking du pré de Madame Carle a été agrandi et aménagé il y a 3 ans.

Communication et diffusion: Brochure " Découverte du pays des Ecrins en navette ", édité par la Communauté de communes des Ecrins.

Sources, Contact :
www.ville-argentière.fr
www.alpes.guide.com
www.les-ecrins-parc-national.fr

Entretiens téléphoniques avec l'office du tourisme et la communauté de commune de l'Argentière la Bessée.

UNE NAVETTE TOURISTIQUE AU BELVÉDÈRE DU VISO

N°IIIB6



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Entre La Roche Ecroulée et la Tour du Viso
(en Italie)

Public visé :
Touriste.

Mode de déplacement : Navette saisonnière
d'été.

Acteurs :
Association Détente et Loisirs.

Origine de l'initiative :
Suite à la fermeture de la route conduisant au belvédère pour des raisons de sécurité, une navette a été initiée par la commune de Ristolas et à la demande d'un prestataire intéressée. La création de la navette avait pour objectifs également de créer des emplois et des retombées économiques locales.

Description de l'initiative :
La route communale est fermée à la circulation depuis 1986, elle n'a pas été empruntée pendant une durée de 3 ans. Suite à la création de la navette en 1989 par une association locale, la route a été louée à cette dernière avec la charge pour elle de l'entretenir. La navette, d'une capacité comprise entre 9 et 17 places, partait du parking de la Roche Ecroulée pour atteindre le belvédère du Viso sur une route longue de 8 km. Elle fonctionnait sans interruption depuis le matin 6 h jusqu'au soir 19 h avec une fréquentation d'une demi heure et toutes les 20 minutes entre 10 h et 12 h ainsi qu'entre 16 h et 18 h. Ainsi 35 navettes aller retour circulaient en une journée entre le 15 juin et le 15 septembre.

Effets induits : Le chiffre d'affaire est estimé à 230 000 Francs.
L'association payait une location de 12 000 Francs pour la route pour la saison estivale (3 mois).

Etat actuel :
Ce service n'existe plus. Les navettes ont circulé depuis l'été 1989 jusqu'à la fin de l'été 1992. La Roche Ecroulée n'est plus un lieu de départ privilégié pour la tour du Viso à la vue de la longue marche d'approche sur la route goudronnée.

Sources :
Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Station de ski Serre Chevalier dans le
Briançonnais

Public visé :
Les Touriste de Serre Chevalier.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Acteurs :
Le Grand Serre Che Express.

Description de l'initiative :

Sept navettes assurent les trajets aller/retour entre Briançon et Serre Chevalier 1350, Serre Chevalier 1400 et Serre Chevalier 1500.

Ce service est accessible à partir du 14 avril.

Ces navettes mises en service sont gratuites sur présentation d'un forfait de ski alpin en cours de validité ou d'une carte d'hôte. La carte est remise par l'hébergeur et donne droit à la libre circulation sur l'ensemble du réseau Skibus, excepté aux départs et retours en gare SNCF.

L'accès est payant pour les personnes avec des bagages ainsi qu'à certaines heures sur certains trajets. C'est le cas par exemple pour les trajets avant 7 h 30 et après 18 h 20 comme pour les trajets entre la gare SNCF et Serre Chevalier 1500 (où le coût est de 5.10 euros).

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées...

Communication et diffusion: Brochure " Carte d'hôte ", Office du tourisme de Serre-Chevalier

Sources :

www.serre-chevalier-ski.com

www.ot-serrechevalier.fr



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes-
Maritimes / Les stations Auron et Isola 2000

Public visé :
Les touristes des station Auron et Isola.

Acteurs :
Entreprise Santa Azur.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Description de l'initiative :

L'offre Skibus comprend le transport en autocars depuis Nice, Cannes ou Antibes et le forfait pour une journée de ski dans la station Auron ou la station Isola.

Les tarifs sont de :

26 euros au départ de Nice gare routière ou Nice parc des sports les samedis, dimanches et tous les jours de vacances scolaires,

23 euros les mercredis hors vacances scolaires,

30 euros au départ de Cannes et au départ d'Antibes.

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

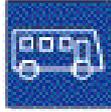
Le service Skibus existe dans d'autres stations : Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées, Serre Chevalier...

Sources :

www.santa-azur.com

LES NAVETTES BLANCHES DE MARSEILLE AUX STATIONS DES ALPES

N°IIIB9



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes et Alpes de Haute-Provence / Entre Marseille et quelques stations des Alpes du Sud

Acteurs :
Le service des navettes blanches est en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur et les Comités Départementaux de Tourisme des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. Les réservations se font auprès du Centre

Affaires de l'Aéroport Marseille Provence, BP7, 13727 Marignane cedex.

Public visé :
Les Navettes Blanches sont réservées uniquement aux passagers résidant hors des départements desservis et utilisant les lignes aériennes à l'arrivée et au départ de l'Aéroport Marseille Provence pour un séjour touristique dans les Alpes du Sud.

Mode de déplacement : Transport touristique en navettes.

Description de l'initiative :

Les Navettes Blanches offrent depuis l'année 2000, un service de transport aller/retour gratuit, en autocars " Grand Tourisme " depuis l'Aéroport Marseille Provence vers les stations des Alpes du Sud partenaires de ce service privilégié.

Pour la saison 2002-2003, cette prestation était assurée du 21 décembre (premier départ) au 12 avril (dernier départ), soit 17 samedis.

La réservation est obligatoire (minimum 72 heures avant) auprès du Centre Affaires de l'Aéroport Marseille Provence.

Le départ de l'Aéroport Marseille Provence vers les stations est le samedi à 14h00.

L'arrivée à l'Aéroport est le samedi à 11h30.

Les horaires ont été calculés au mieux pour assurer une correspondance avec les vols des compagnies Air France, AirLib Express, British Airways, Sn Brussels Airlines et Portugalia.

Les stations desservies sont :

Briançon/Serre Chevalier/Montgenèvre, Orcière/Merlette, les Orres, le Parc du Queyras, Praloup, Puy Saint Vincent, Risoul 1850, Sainte Anne de la Condamine, Sauze/Super Sauze, Serre Chevalier (Monestier, Saint Chaffrey, Villeneuve), Super Dévoluy/la Joue du Loup, Val d'Allos 1500/Val d'Allos 1800, Vars.

Etat actuel :

En fonctionnement.

Sources :

www.marseille.aeroport.fr



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Bouches-du-
Rhône / Pourtour de la Ste Victoire

Public visé :
Les touristes et locaux.

Acteurs :
La Communauté de communes du Pays
d'Aix.

Mode de déplacement : Transport touristique
en navettes.

Origine de l'initiative : Cette initiative est la première étape du Schéma d'Orientation du Transport Collectif qui doit réorganiser l'ensemble des déplacements du Pays d'Aix afin de préserver la qualité de vie.

Ce secteur était jusqu'alors peu desservi par les transports en commun, alors qu'il regroupe des sites touristiques importants. L'initiative permettra de diminuer considérablement le nombre de véhicules aux abords de la Ste Victoire.

Description de l'initiative :

Cette navette, à titre expérimental, fonctionne pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2003. C'est un minibus climatisé qui dessert les versants Nord et Sud de la Ste Victoire.

Fonctionnement :

A compter du 19 septembre 2003, les 2 navettes circulent tous les vendredis, samedis, dimanches et lundis jusqu'au 15 décembre 2003.

Elles desservent les communes de : Vauvenargues, St Marc Jaumegarde, Aix-en-Provence, Le Tholonet, St Antonin sur Bayon et Puyloubier.

Les arrêts sont facultatifs hormis le terminus à Puyloubier, Vauvenargues et Aix.

Arrêts sur les communes sont à la demande et correspondent aux parkings aménagés tout au long de l'itinéraire (point de départ des chemins de randonnée).

Communication et diffusion :

Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.

Sources :

Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.

LE FUNICULAIRE ARC-EN-CIEL ENTRE BOURG- ST- MAURICE ET ARC PIERRE BLANCHE N° IIIA5



Lieu :
Rhône-Alpes / Savoie / Bourg St-Maurice

Public visé : touristes des Arcs.

Acteurs : SMA (Société des Remontées Mécaniques des Arcs).

Mode de déplacement :

Transport collectif.

Le funiculaire relie en 7 minutes Bourg Saint Maurice à Arc Pierre Blanche (1600m) avec arrêt à Montrigon et aux Ganges.

Description de l'initiative :

L'accès au funiculaire est payant ou inclus dans les forfaits des remontées mécaniques qui sont en vente au départ du funiculaire, situé derrière la gare SNCF.

Le petit train " l'Edelweiss " de Bourg Saint Maurice achemine gratuitement les touristes avec leurs bagages jusqu'au départ du funiculaire.

Il existe des navettes inter-stations entre les Arcs Pierre Blanche 1600-1800-2000 qui sont régulières et gratuites.

Fonctionnement :

Tarif aller : 5.50 €

Tarif aller-retour : 10 €

Accès gratuit aux détenteurs de Carte Club de l'Eté et aux enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.

Accessible aux piétons, vélos, parapentes et trottin'herbes.

Arrêt aux Granges et à Montrigon à la demande.

Communication et diffusion :

Source – Contact :

SMA (Société des Remontées Mécaniques des Arcs)

tel : +33 (0)4.79.04.24.00

email : info@ski-lesarcs.com

internet : www.ski-lesarcs.com



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes de Haute Provence et Alpes Maritimes / Sur la section Puget-Thénières Annot de la ligne Nice-Digne
Chemins de fer de Provence, SNCF.

Public visé :
Essentiellement des touristes.

Mode de déplacement : Train à vapeur.

Acteurs :
G.E.C.P : le Groupe d'Etude pour les

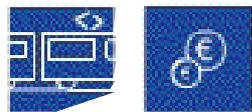
Origine de l'initiative :
En 1980, des amateurs bénévoles se sont regroupés au sein d'un Groupe d'Etude pour les Chemins de fer de Provence (G.E.C.P) et ont mis en fonctionnement le Train des Pignes.

Description de l'initiative :
Ce train touristique à vapeur fonctionne sur la section Puget-Thénières - Annot de la ligne à voie métrique Nice-Digne.
Depuis Digne ou Nice, le train est accessible par autorail ou par train spécial diesel.
Deux locomotives à vapeur sont en service, sept voitures transportent les voyageurs et une dizaine de fourgons et wagons (construits entre 1888 et 1912) assurent des services divers.

Le coût du trajet entre Puget et Annot avec le train à vapeur s'élève à 16,80 EUR pour les adultes et à 13,80 EUR pour les personnes en groupe et les enfants.

Etat actuel :
En fonctionnement.

Sources :
www.chez.com/gecp



Lieu :
Aquitaine / Pyrénées Atlantiques / Artouste
Fabrèges

c'était la SNCF).

Acteurs :
Le petit train est géré par EPSA
(Etablissement Public des Stations d'Altitude)
lié au Conseil Général depuis 1980 (avant

Public visé :
Touristes. L'objectif est également d'attirer la
population locale qui ne connaît pas le petit
train.

Mode de déplacement : Train touristique.

Origine de l'initiative :

Dans les années 60 un barrage permettant l'exploitation de la montagne à 2000m a été achevé. Les matériaux étaient acheminés par une voie de chemin de fer qui a été spécialement réalisée pour les travaux. Cette ligne a été ensuite exploitée à des fins touristiques.

Description de l'initiative :

La ligne fonctionne sur 9 km l'été et une partie du printemps et de l'automne. L'été deux trains, d'une capacité de 60 personnes, sont en service toutes les 20 minutes. Ce train payant fonctionne de 9 h à 17 h et est complet toute la journée en été.

Les personnes sont acheminées jusqu'au terminus où elles peuvent observer le point de vue sur le lac et repartir ensuite avec le train ou à pied. Devant le succès du train et la forte fréquentation un système de réservation a été mis en place. L'établissement cherche également à favoriser la vente de tickets par correspondance afin de pouvoir gérer les files d'attente, prévoir le nombre de visiteurs. Les passagers ont un petit livret de lecture du paysage leur permettant de se repérer pendant leur trajet qui dure environ 45 minutes.

La ligne est couplée avec la station de ski d'Artouste Fabrèges, un téléporté assure la liaison entre la station et le départ du petit train.

La fréquentation est estimée à 140 000 personnes en 3 mois.

État actuel :

En fonctionnement.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins.1998. ATEN



Lieu :
Midi-Pyrénées / Pyrénées Orientales / Latour
de Carol

Public visé :
Touristes, voyageurs vers l'Espagne,

Mode de déplacement : Train.

Acteurs :
Conseil Régional Midi-Pyrénées, SNCF.

Origine de l'initiative :

Depuis la seconde guerre mondiale, ce nœud ferroviaire a été menacé de voir la fermeture de l'une de ses branches. De 1980 à 1981 le service omnibus vers Toulouse a même été suspendu sur la section Ax les Thermes / Latour de Carol et remplacé par des autocars. Les omnibus sont revenus sur cette ligne suite au plan de réouverture de lignes décidés en 1982 par Fitterman et la desserte a été profondément renforcée grâce à l'implication du Conseil Régional Midi-Pyrénées dans la régionalisation des transports.

Description de l'initiative :

A présent le nombre de fréquences atteint 5 aller/retour omnibus, 1 aller/retour "grande ligne" vers Paris et ne subsiste plus qu'un seul A/R en autocar. Vers Puigcerda et Barcelone on compte 5 A/R possible dans la journée par des trains régionaux assurés par le réseau des chemins de fer espagnols (RENFE). Le trafic du train jaune au départ de Latour de Carol fluctue de deux à cinq liaisons quotidiennes dans chaque sens suivant la saison jusqu'à Villefranche de Conflent

Etat actuel :
En fonctionnement.

Sources :
<http://grizzli.beat.free.fr/fer/trains/trjaune/latour.htm>



Lieu :
Franche-Comté / Doubs / Dijon-Métabief

Public visé :
Touristes, locaux.

Acteurs :
La station de Métabief, le Conseil régional et
le TER Franche-Comté (SNCF).

Mode de déplacement : Train TER.

Origine de l'initiative :

Soucieux d'offrir une prestation de qualité, la station de Métabief, le Conseil régional et le TER Franche-Comté ont décidé de faire circuler la Gentiane Bleue uniquement si les conditions d'enneigement permettent un ski de qualité (au moins 80 % du domaine ouvert). Si ce taux d'enneigement n'est pas garanti, la Gentiane ne sera pas mise en circulation.

[L'information sera communiquée par le répondeur de la station de Métabief (03 81 46 47 47), par affichage dans les gares de Dijon, Genlis, Auxonne, Dole et par le site Internet TER Franche-Comté le jeudi précédent le week-end de circulation.

Dans ce cas, les billets vous seront intégralement remboursés.]

Description de l'initiative :

Dates de circulation 2004 :

- Les samedis 07, 14, 21, 28 février 2004
- Les dimanches 01, 15, 22, 29 février et 07 Mars 2004

Fonctionnement :

Pour les adultes :

36 €*, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette entre la gare et la station + accès salle Paul Charlin

26 €*, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Pour les enfants :

25 €*, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette en bus + accès salle Paul Charlin

15 €*, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Cette tarification spéciale est accessible grâce à la carte " Visi'TER " (carte : 10 €, valable pour 5 personnes : le détenteur + 4 accompagnateurs)

Réductions proposées chez les partenaires munis de l'autocollant Gentiane Bleue : avantages pour la location de ski, restauration...

Possibilité de faire de la randonnée en raquettes avec un accompagnateur, uniquement sur réservation à l'Office de Tourisme (03 81 49 13 81)

Sources :

<http://www.ter-sncf.com/franche-comte/actus/gentianehtm.htm>



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes
Maritimes et Var / Entre Saint Tropez et
Sainte Maxime, Saint Raphaël, Nice, Cannes

Public visé :
Les touristes en saison d'été.

Mode de déplacement : Transport collectif
par bateaux saisonniers.

Acteurs :
Compagnies maritimes, Air France.

Origine de l'initiative :
Saint Tropez cumule les difficultés pour satisfaire la demande de stationnement et les difficultés de circulation sur les voies d'accès.

Description de l'initiative :
Des services maritimes saisonniers existent déjà sur le golfe de Saint Tropez tel que les liaisons avec Sainte Maxime et Saint Raphaël. Ils assurent la plus grande part des déplacements en transports collectifs à l'intérieur de la conurbation littorale en haute saison.
En 1999, Air France a assuré, en partenariat avec une compagnie maritime, 3 liaisons quotidiennes en bateau entre Nice et Saint Tropez d'une durée de 1h20. La liaison était assurée sous le numéro du vol Air France. L'embarquement se situait à proximité de l'aéroport de Nice depuis le port de Saint-Laurent-du-Var relié par navette.
De plus, la société Trans Côte Azur, assure un service régulier et des affrètement exclusifs le long de la Côte d'Azur entre Nice et Saint Tropez (depuis 1994) et entre Cannes et Saint Tropez (depuis 1996).

Etat actuel :
Le service Trans Côte Azur existe toujours.

Sources :
Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53
www.trans-cote-azur.com



Lieu :
Rhône Alpes / Isère / De Grenoble aux 7
Laux

Public visé :
Les touristes, clients de la station des 7 Laux.

Mode de déplacement : Covoiturage.

Acteurs :
L'association Stop Plus et les particuliers.

Origine de l'initiative :
Afin d'éviter la construction de parkings supplémentaires aux 7 Laux un système de covoiturage a été mis en place entre la station l'agglomération grenobloise.

Description de l'initiative :
Ce système de covoiturage a été mis en place en 2001.
Les personnes se contactaient par l'intermédiaire de l'association Stop Plus et s'organisaient entre elles pour les trajets et le financement.
Les personnes arrivant en covoiturage à la station des 7 Laux bénéficiaient d'une réduction d'environ 20% sur leur forfait ski.

Etat actuel :
Par manque de neige ces deux dernières années et par manque de communication l'opération de covoiturage pour les 7 Laux a été arrêtée.

Sources, Contact :

www.covoiturage.net

Entretien téléphonique avec une personne d'Ecomobility de Chambéry

Contact avec le président de l'association Stop Plus : Nicolas Bricard, nbricard@wanadoo.fr

COVOITURAGE : UNE JOURNÉE D'ACTION DANS LE BAS-RHIN N°IVF1



Lieu :
Alsace / Bas-Rhin / Dans tout le Bas-Rhin

Public visé :
Ce service est accessible à tous.

Acteurs :
Les particuliers et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Mode de déplacement : Covoiturage.

Origine de l'initiative :
Cette expérience s'inscrit dans une volonté à plus long terme de promouvoir le covoiturage, surtout dans les radiales d'accès à Strasbourg.

Description de l'initiative :
Le 13 novembre 1997 une journée d'action pour la pratique du covoiturage a été organisée dans le Bas-Rhin : " le Ruban Vert ".
En marge, le Conseil Général a ouvert un parking de regroupement pour le covoiturage à proximité d'un péage autoroutier.

Le trafic des voitures individuelles a baissé en moyenne de 2.6% avec une diminution de 5% sur la tranche horaire de 7h/9h.

Etat actuel :
Le conseil général du Bas-Rhin entend favoriser le covoiturage avec un programme d'aménagement de parkings de covoiturage à proximité des nœuds routiers importants.
Plusieurs actions ont été menées dans les grandes villes en 1999 : Aix-les-Bains, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Metz.

Sources :
Le covoiturage dans les déplacements pendulaires : Etat de l'art et stratégies d'intervention, mémoire d'IUP Aménagement et développement Territorial en 1999 par Emmanuelle Josnin.



Lieu :
Rhône Alpes / Savoie / Le long de la
Tarentaise

Public visé :
Ouvertes aux cyclistes, joggers, rollers,
personnes à mobilité réduite.

Acteurs :
Le Conseil Général de la Savoie

Mode de déplacement : A vélo, à pied, en
rollers...

Origine de l'initiative :

En 1993, le Conseil Général lance un programme d'aménagements cyclables favorisant toutes les pratiques : déplacements utilitaires en milieu urbain, vélo de loisirs et randonnées cyclotouristiques seul ou en famille.

Ces aménagements cyclables consistent en :

Bandes cyclables et surlargeurs, pistes cyclables, itinéraires cyclotouristiques balisés, itinéraires vélos, Véloroutes et Voies Vertes qui sont plus souvent dénommées " Avenues Vertes " en Savoie.

Description de l'initiative :

L'Avenue Verte suit l'Isère d'Aime à Bourg St Maurice, soit une douzaine de km à très faible pente.

La piste traverse une base de loisir avec baignade.

Etat actuel :

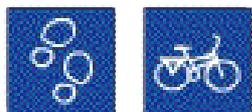
En fonctionnement.

On compte en Savoie d'autres projets de Véloroute et de Voies Vertes, ou Avenues Vertes :

- Le Tour du Lac du Bourget
- La boucle du Lac de Saint André
- La Voie Verte du Léman à la Méditerranée
- La Véloroute de la vallée de l'Isère d'Albertville à Grenoble.

Sources :

www.cg73.fr



Lieu :
Rhône Alpes / Savoie / Chambéry

Public visé :
Ouvertes aux cyclistes, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite.

Acteurs :
Le Conseil Général de la Savoie

Mode de déplacement : A vélo, à pied, en rollers...

Origine de l'initiative :

En 1993, le Conseil Général lance un programme d'aménagements cyclables favorisant toutes les pratiques : déplacements utilitaires en milieu urbain, vélo de loisirs et randonnées cyclotouristiques seul ou en famille.

Ces aménagements cyclables consistent en :

Bandes cyclables et surlargeurs, pistes cyclables, itinéraires cyclotouristiques balisés, itinéraires vélos, Véloroutes et Voies Vertes qui sont plus souvent dénommées "Avenues Vertes" en Savoie.

Description de l'initiative :

Il existe deux Avenue Verte au Nord et au Sud de Chambéry :

- L'Avenue Verte Nord

Elle relie Chambéry à la base de loisirs des Mottets en passant par le Bourget du Lac. Côté Chambéry elle débute effectivement au pont. On peut joindre cette Avenue Verte depuis le centre ville (office du Tourisme) en suivant le fil vert direction avenue verte nord.

Elle est dotée de plusieurs portes d'accès tout au long de son itinéraire.

- L'Avenue Verte Sud

Elle relie actuellement Chambéry à Myans, soit environ 8 km. Le départ se situe au point info-vélo du parc de Buisson Rond. Il est prévu de prolonger cette avenue verte jusqu'à Montmélian, dans les prochaines années à venir.

La liaison entre ces deux avenues vertes est réalisée par un circuit balisé et 3 points verts



Le circuit est une chaussée dans le centre ville de Chambéry intitulé "le Fil Vert". Ce circuit est composé de pistes et des bandes cyclables, ainsi que le quartier piéton de Chambéry.

Le 2 mai 2002 une vélostation à la gare de Chambéry qui a été financée par la Communauté d'Agglomération de Chambéry Métropole, par l'Etat et par la Région. Le coût total a été de 40 000 euros, le chiffre d'affaire est d'environ 100 000 euros.

Etat actuel :

En fonctionnement.

Il est prévu de prolonger l'Avenue Verte Sud jusqu'à Montmélian.

On compte en Savoie d'autres projets de Véloroute et de Voies Vertes, ou Avenues Vertes :

- Le Tour du Lac du Bourget
- La boucle du Lac de Saint André
- La Voie Verte du Léman à la Méditerranée
- La Véloroute de la vallée de l'Isère d'Albertville à Grenoble.

Sources :
www.cg73.fr

" LE RHÔNE À VÉLO : DU LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE "

N°VA4



Lieu : Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur / Haute Savoie, Savoie, Ain, Loire, Rhône, Isère, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône/ Le long du Rhône, du lac Léman à la mer Méditerranée

Acteurs : La Délégation Régionale Rhône-

Alpes de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes), Territoire Rhône.

Public visé : Les cyclistes.

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 Véloroutes qui traverseront la France.

La Délégation Régionale Rhône-Alpes de l'AF3V, organisée en binôme à Saint Etienne et à Lyon, s'est vue confier par la Préfecture de Région une mission pour l'élaboration d'un réseau d'itinéraires Véloroutes et Voies Vertes.

Description de l'initiative :

Un itinéraire de Véloroute Voie Verte, long de 500 Km environ va bientôt être tracé entre le lac Léman et la mer Méditerranée. Il vise à offrir un parcours accessible à vélo le long du Rhône.

Ce projet fait partie du schéma d'intérêt national Véloroute Voie Verte. Il est assuré par un établissement public : Territoire Rhône.

Rejoint au Nord par le projet de l'itinéraire "la Voie Bleue" descendant le long de la Saône, la région Lyonnaise deviendra ainsi un carrefour majeur en matière de Véloroutes et Voies Vertes.

Plus à l'Ouest, le fleuve Loire offre un autre grand tracé Nord-sud, avec l'ambitieux projet "la Loire à vélo" qui devrait rallier le Massif Central.

La plupart des huit départements rhônalpins ont engagé un schéma ou une politique cyclable incluant, pour certains, des projets Véloroutes et Voies Vertes.

Du côté des départements Savoyards, qui ont déjà montré leurs motivations en matière de Véloroutes et Voies Vertes, les possibilités sont très riches. Plusieurs itinéraires pourraient sillonner les vallées alpines, en reliant les lacs entre eux. En se raccordant au "Léman-mer", tracé limitrophe à ces deux départements, ils offriraient des possibilités de boucles très intéressantes.

Sur la rive Ouest du Rhône, l'Ain se prête particulièrement bien au déplacement vélo et pourrait profiter ainsi de l'opportunité de ce tracé pour "irriguer" son territoire.

Les départements du Rhône et de la Loire comme leur nom l'indique, se doivent de permettre en priorité un tracé transversal reliant les deux fleuves.

Descendant plus au sud, l'Isère, l'Ardèche et la Drôme, évidemment concernés par le parcours de la vallée du Rhône, ont également tout intérêt à prolonger ces itinéraires Véloroutes et Voies Vertes au cœur de leur territoire.

Financement :

Le financement devrait être assuré en 4 parts égales entre l'Europe, l'Etat, la région et le département avec les communes traversées.

Etat actuel :

Le projet devrait être opérationnel courant 2003.

Source, Contact :

La Fédération des Usagers de la BICYclette : www.fubicy.org

ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels)

www.dulemanalamer.com

info@fubicy.org



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Var / Toulon et le Lavandou

Public visé :

Les personnes à vélo, rollers, planche à roulette...

Acteurs :

Mode de déplacement : A vélo, rollers, planche à roulette.

Origine de l'initiative :

La Côte d'Azur, essentiellement entre Saint Tropez et Toulon connaît de forts problèmes de stationnement et de circulation.

Description de l'initiative :

Un Aménagement a été réalisé sur une ancienne voie ferrée, sur 53 kilomètres, entre Toulon et le Lavandou.

Etat actuel :

Cette véloroute existe toujours.

Sources :

www.amisnature-colombes.org



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Vaucluse /
Parc Naturel Régional du Luberon

Public visé :
La Véloroute est ouverte à tous.

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Acteurs :
Parc Naturel Régional du Lubéron.

Origine de l'initiative :
Cette Véloroute est à l'initiative du Parc Naturel Régional du Luberon.

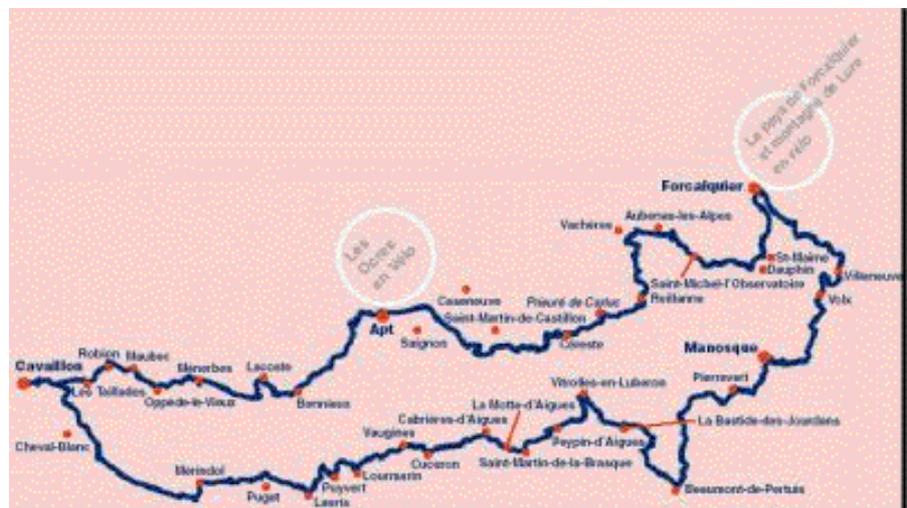
Description de l'initiative :
Un itinéraire de 236 km balisé dans les deux sens a été tracé autour du massif du Lubéron. Il emprunte des voies ouvertes à la circulation.
Le parc naturel régional a acquis l'ancienne voie ferrée Cavailhon - Apt, longue de 35 km, qui pourrait être aménagée en piste cyclable.

Les "Ogres en vélo" est une boucle fléchée de 50 km au départ d'Apt dans le Luberon. De même, au départ de Forcalquier est tracée la boucle fléchée de 78 km "du pays de Forcalquier et de la montagne de Lure".

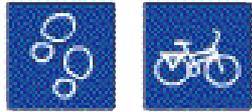
La véloroute du Luberon :

État actuel :
Elle existe toujours. Elle emprunte des voies ouvertes à la circulation automobile.

Communication et diffusion: Brochures : " Autour du Lubéron en vélo " et " Tour du Luberon " PNR du Luberon.



Sources :
www.amisnature-colombes.org; www.velopaysforcalquier.com



Lieu :
Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon /
Haute Garonne, Aude et Hérault / De
Toulouse à Port Lauraguais

Public visé :
Les cyclistes, marcheurs...

Mode de déplacement : A vélo, à pied,
rollers, planches à roulettes...

Acteurs :
Le Conseil Général de Haute Garonne.

Origine de l'initiative :
Cette Voie Verte s'inscrit dans un grand projet de Bordeaux à Sète.

Description de l'initiative :
Une piste cyclable est aménagée sur l'ancien chemin de halage du Canal du Midi entre
Toulouse et Port Lauraguais sur 47 kms.
Elle se situe en Haute Garonne et deux tronçons ont été aménagés dans l'Aude près de
Carcassonne et dans l'Hérault près de Béziers.
La piste est prolongée d'une Voie Verte le long du Canal latéral de Toulouse à Saint Rustice
sur 20 km.

Etat actuel :
Cette Voie Verte s'inscrit dans le cadre du " schéma des itinéraires cyclables d'intérêt natio-
nal ". Le contrat de Plan signé le 6 mars 1996 retient une action dans deux itinéraires
cyclables entre le canal des deux mers et la liaison Montauban-Souillac.
La ville de Toulouse poursuit l'aménagement de la piste cyclable pour traverser la ville.

Sources :
www.amisnature-colombes.org
www.aevv-eawa.org



Lieu :
Midi Pyrénées / Gers / Vallée des Gaves

Acteurs :
Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost.

Public visé :
Pour tous les promeneurs à pied, à cheval, en rollers ou à vélo, l'accès est interdit à tout engin à moteur.

Mode de déplacement : A pied, à cheval ou à vélo.

Origine de l'initiative :

La ligne ferroviaire Lourdes Soulom a été fermée aux voyageurs par la SNCF en 1970 avant de l'être au trafic des marchandises en 1992.

A partir de la fermeture de cette voie, les élus locaux s'inquiètent de son état d'abandon et de son impact négatif. Etant située dans une vallée très touristique des Pyrénées, ils décident alors de la reconverter en voie verte.

Les communes traversées sont :

Adast, Agos-Vidalos, Argelès-Gazost, Ayzac-Ost, Bôo-Silhen, Ger, Geu, Lau-Balagnas, Lourdes, Lugagnan, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Savin, Soulom.

Description de l'initiative :

La Vallée des Gaves est dotée d'une structure chargée de mettre en oeuvre des projets de développement local avec l'appui de fonds européens : le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (S.M.D.R.A.)

Le 13 mars 1996, le S.M.D.R.A. devient la structure d'animation du projet en se portant Maître d'Ouvrage. Peuvent alors être entamées les négociations avec la S.N.C.F pour l'achat des terrains, et les réflexions techniques sont lancées.

Le 19 mai 1999, les pourparlers aboutissent avec la S.N.C.F. Le S.M.D.R.A. signe avec ses représentants la promesse de vente.

La voie ferrée désaffectée a été aménagée en Voie Verte le 1er juillet 2000.

Elle est située le long du Gaves de Pau et est accessible aux promeneurs à pied, en vélo ou en rollers. Elle est la voie privilégiée pour rallier les chemins pédestres.

Longueur : 17 kilomètres

Largeur minimale de la surface roulante : 2 mètres

Largeur minimale de la surface piétonne : 2 fois 1 mètre

Surface totale du terrain : 302 480 m²

Nombre d'aqueducs : 34

Nombre de ponts en pierre : 9

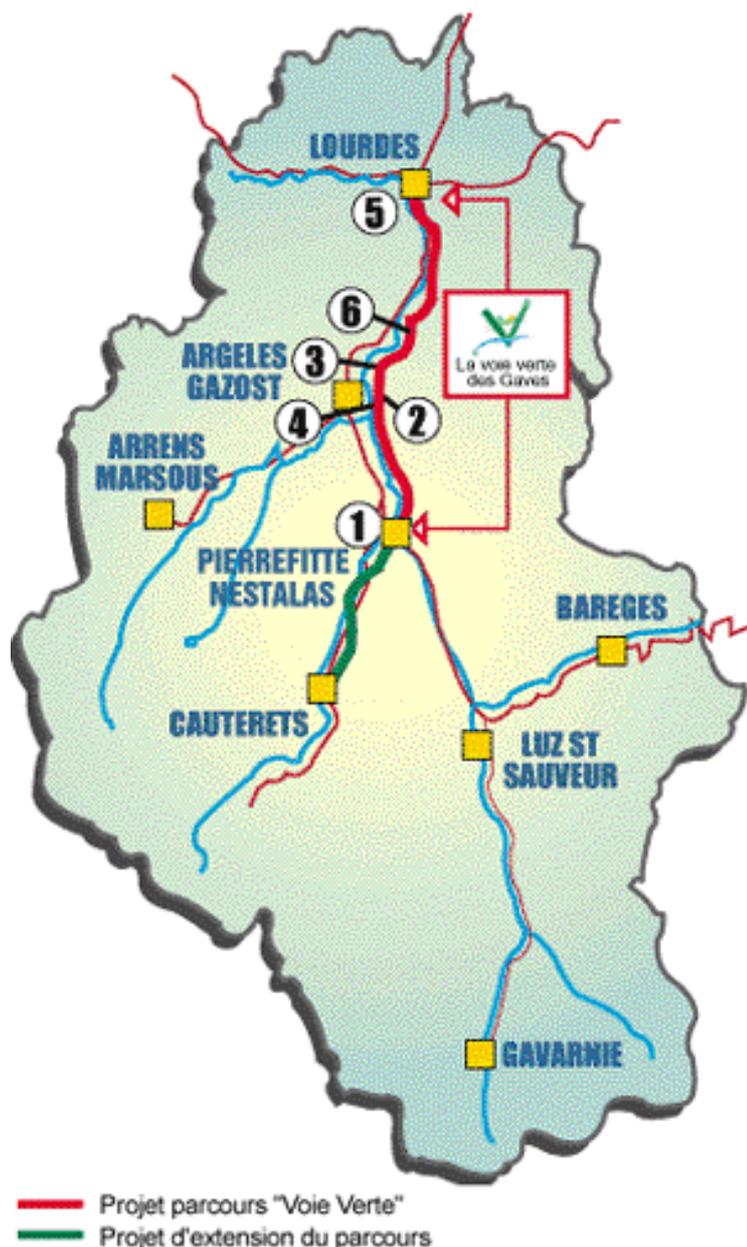
Nombre de ponts métalliques : 2 dont 1 long de 56 mètres sur la rivière.

Lourdes, le second lieu de pèlerinage après Rome, accueille chaque année plus de 80 000 malades et handicapés. La volonté des porteurs du projet a été de rendre accessible ce nouvel équipement aux personnes.

Etat actuel :

La Voie Verte des Gaves existe toujours et devrait être prolongée jusqu'à Cauterets.

Les Vallées des Gaves ont engagé, avec l'appui de la Commission Européenne, un programme d'échanges entre trois pays d'Europe : Estella en Navarre, Soria en Castille pour l'Espagne, Tomar, région au centre du Portugal et les Vallées des Gaves, chef de file et représentant de la France.



Sources, Contacts:

www.valleesdesgaves.com

S.M.D.R.A.

Siège social : rue du docteur Bergugnat - Mairie - 65 400 Argelès-Gazost.

Bureaux : Place Peyramale - BP 192 - 65104 Lourdes Cedex.

Tel : 05-62-42-77-50 - Fax : 05-62-42-77-59.

info@lavoieverte.org

contact@valleedesgaves



Lieu : Lorraine, les Vosges, entre Remiremont, Cornimont et Bussang

roller, le vélo, le VTT, la trottinette et la randonnée.

Acteur : le syndicat intercommunal de la vallée de la Moselotte.

Mode de déplacement : il s'agit d'un parcours de 55km faisant intervenir différents modes de déplacement : vélo, rollers, ski à roulette, trottinette, ski de fond.

Public visé : tous publics, locaux et touristes pratiquant le

L'énergie utilisée est dans tous les cas humaine.

Origine de l'initiative : une réhabilitation de l'ancienne ligne de chemin de fer à usage touristique des vallées Moselle-Moselotte.

Les deux syndicats intercommunaux des vallées de la Moselle et de la Moselotte sont à l'origine de l'initiative.

Description de l'initiative : le point d'organisation de la voie verte est double car il représente les deux syndicats intercommunaux qui fonctionnent chacun comme un conseil municipal. Ils s'occupent de la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste.

Elle est soumise aux règles du code de la route et son usage peut être limité par les syndicats surtout à l'occasion de manifestations. Chaque incident ou acte d'incivilité dépend du maire de la portion de piste concernée.

Les 55 km de voie ferrée ont été aménagés en une piste multi-activités, entourée de montagnes et d'air pur. Cette piste permet la cohabitation entre des disciplines différentes.

Elle fonctionne toute l'année, n'est pas déneigée et est interdite aux chevaux. Elle est aussi reliée aux différents sentiers de randonnée environnants.

Fonctionnement : chaque syndicat intercommunal prend en charge la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste, en partenariat avec l'office national des Forêts, sous forme de contrats.

L'accès et l'utilisation de la piste sont gratuits.

Pour l'instant le projet n'est pas achevé car certaines parties de la piste fonctionnent, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres ne sont que des projets.

Les syndicats intercommunaux sont formés par des communes qui souhaitent y adhérer donc les possibilités de résiliation d'adhésion existent.

Communication et diffusion : une plaquette sur la voie verte existe, elle est listée comme document n°10.

Source-contact :

- site internet: <http://www.lavoieverte.com/>

- e-mail: info@lavoieverte.com

- Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselotte

12 place Caritey, 88120 Vagney

tél: 03 29 24 70 18 - fax: 03 29 24 86 50

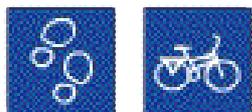
-Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselle:

siège à Le Thillot

tél: 03 29 25 02 44 - fax: 03 29 25 39 57

PASSAGE DE LA VÉLOROUTE "NANTES-BUDAPEST" EN FRANCHE COMTÉ

N°VH1



Lieu :
Franche Comté / Doubs / Entre Nantes et Budapest

Le projet figure parmi les actions retenues dans le programme ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin).

Acteurs :
VNF (Voie Navigable de France) porte l'étude de ce projet
Le Conseil Général du Doubs est le maître d'ouvrage de l'opération.

Public visé :
Cyclistes, marcheurs...

Mode de déplacement : A vélo, pied, rollers

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet européen, qui traverse l'Europe d'Est en Ouest, des bords de la Mer Noire à l'Atlantique. En France, cet itinéraire arrive à l'est par Mulhouse, travers Montbéliard, Besançon, passe par Avanne-Aveney avant de rejoindre Dole.

Description de l'initiative :

La Véloroute " Nantes-Budapest " pour son passage en Franche-Comté s'apparente à une piste cyclable qui jouxte le Doubs navigable.
La voie empruntera les chemins de halage qui bordent le Doubs et le vieux canal Freycinet.
La future véloroute Nantes-Budapest proposera 135 Kms d'itinéraire dans le Doubs.

La ville de Besançon s'est accordée avec le département du Doubs pour un tracé passant par le tunnel fluvial, plus simple et moins coûteux. L'ASE Besançon souhaite agrémente le tracé de trois trajets complémentaires. Ces tracés devront être éclairés et sécurisés.

Financements :

Le montage financier est évalué à 15 millions d'euros répartis entre le conseil général, le conseil régional, l'Etat et l'Europe.

Etat actuel :

En projet.

Il est prévu, à l'horizon 2011, un circuit de 12 Véloroutes en France.

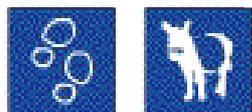
Selon le département du Doubs, les travaux vont démarrer en 2003. La mise en service est espérée en 2007.

Sources :

www.aseb.info

RANDONNÉES ET TRANSPORT À MULET DANS LE VERCORS

N°VA1



Lieu :
Rhône Alpes / Isère / Villard de Lans

Public visé :
Les touristes. La plupart des clients sont des fidèles.

Acteurs :
Association " les muletiers ".

Mode de déplacement : Randonnées à pied
avec des mulets.

Origine de l'initiative :
" Les muletiers " de Villard de Lans est une association (loi 1901) installée dans le Vercors depuis 20 ans et animée par Gérard Blanc.

Description de l'initiative :
Cette association travaille dans de nombreux espaces protégés.
En possession d'un petit nombre de mulets, cette structure loue les terrains.
Elle propose des stages de randonnées à mulet ce qui signifie des randonnées " sans sac sur le dos " de quelques jours à 2 semaines.

Etat actuel :
Cette association existe toujours.

Sources :
Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Vercors, rapport de formation. Parc National des Ecrins. 1999. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Molines

Acteurs :
Un prestataire privé assure ce service qu'il agrmente d'un commentaire de découverte de l'environnement de Moines. Une fois par semaine un garde du Parc National des Ecrins accompagne le prestataire dans sa tournée et ses commentaires.
Dans la conception il a eu plusieurs partena-

riats : la société les Attelages des Alpes, le Parc national des Ecrins, la commune de la Motte en Champsaur, l'Office National des Forêts, l'office intercantonal du tourisme en Champsaur Valgaudemar, l'office du tourisme de Gap et le CEDAET.

Public visé :
Ouvert à tous, touristes.

Mode de déplacement : En calèche.

Origine de l'initiative :

Les objectifs de cette action étaient de tester un mode de transport hippomobile de découverte, de développer la fréquentation touristique à Molines en Champsaur sur la base d'une autre approche de la nature.

Description de l'initiative :

Le transport en calèche a lieu sur une piste forestière " la route du Roy ". Elle démarre depuis le village de Molines en Champsaur et aboutit à l'ancien hameau du Roy après environ 5 kilomètres de piste. Il y a 2 trajets par jours, 3 jours fixes par semaine. Le trajet dure environ 1h30. En 1998, 420 personnes ont été transportées dont la moitié sont des enfants et en 1999 la calèche a été fréquentée par 350 personnes. La connaissance du produit se fait de 75% grâce au dépliant, de 16% par la presse et de 10% par le bouche à oreille.

Effets induits : Les recettes en 1998 se sont élevées à 20 000 Francs. Il y a également des aides du programme Leader. En 1999 les recettes de 16 500 Francs sans compter les aides venant du programme Leader.

La conception et l'édition de 15 000 dépliant sont revenues à 9000 Francs. La réalisation de la signalétique a coûté 1000 Francs. Le coût total est revenu à 20 670 Francs.

Etat actuel :

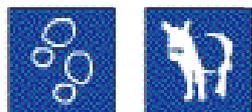
En fonctionnement. Diverses perspectives sont envisagées afin de développer cette activité.

Sources :

Fiche n°38 Leader, gestion des flux touristiques sur sites sensibles, rapport final. Parc National des Ecrins. Marie Soubrane, 1999. ATEN

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE À GAVARNIE, SITE ACCESSIBLE À PIED OU À CHEVAL

N°VD2



Lieu :
Midi Pyrénées / Hautes Pyrénées / Gavarnie

Acteurs :
DDE, Préfet, Conseil Général, Conseil
Régional, commune de Gavarnie.

Public visé : Touristes. Les visiteurs paient le parking mais pas la taxe de séjour.
Le chemin conduisant au cirque est accessible aux véhicules des ayants droits.

Mode de déplacement : Circulation à pied ou à cheval (circulation interdite en voiture).

Origine de l'initiative :

Ce village bénéficie de l'appellation " Grand Site " et est inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Un des objectifs de cette opération " grand site " est de réduire la circulation automobile, les décisions étant prises par différents partenaires et acteurs sur le site (DDA, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional).

Le cirque de Gavarnie est visible depuis le village et accessible en 2 heures à pied ou à cheval. Depuis 1985 le site fait l'objet d'une série de projets et conventions élaborés avec les partenaires et les acteurs du site.

Gavarnie est également une station de ski l'hiver depuis 1973 avec une dizaine de remontées mécaniques jouxtant la zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Description de l'initiative :

Le site de Gavarnie est uniquement pédestre. La première démarche a consisté à interdire la circulation automobile au-delà du village. Les véhicules se garent dans le village où à l'entrée et les personnes se rendent à pied ou à cheval jusqu'au cirque. La cavalerie comprend 300 à 400 montures louées par des habitants.

Un parking a été initié par la municipalité pour régler les problèmes de sur fréquentation et d'anarchie automobile ainsi que pour répondre aux besoins d'entretien du site. Le parking est payant.

Quatre espaces publics sont réservés au stationnement à l'entrée du village et dans le village ainsi que des espaces privés à l'intérieur du village. Le prix de la place de parking est 20 Francs. Les visiteurs reçoivent en échange un dépliant expliquant le site et la démarche. Le site fonctionne l'été et l'hiver. Gavarnie reçoit environ 1 million de visiteurs dans le village dont 500 000 accèdent au cirque.

La capacité des parkings est de 400/500 places. Quatre personnes sont embauchées pendant l'été, le coût de cette embauche est de 150 000 Francs.

Effets induits :

Les recettes avoisinent 550 000 Francs.

Etat actuel :

La réglementation de stationnement existe toujours.

Différents projets prévoient de résoudre les " points noirs ", d'interdire de circuler sur le chemin d'accès au site même pour les ayant droits...

La stratégie du Parc national des Pyrénées est la requalification du site en développant une stratégie périphérique : la découverte piétonne du site.

Sources :

Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins, 1998. ATEN

I- Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

N°IA1	Contrôle du stationnement à Avoriaz	16
N°IA2	Circulation et stationnement aux Gets	17
N°IA3	La gestion du Stationnement à Val Thorens	18
N°IB1	Parking et navette dans la vallée de la Clarée	19
N°IB2	Mise en place d'un parking au Casset	20
N°IB3	Projet de parkings à Saint Paul sur Ubaye	21
N°IB4	Test de circulation piétonne et création d'un parking en Valgaudemar	22
N°ID1	Le parking du Puntas près du Pont d'Espagne	23
N°ID2	Parking et navette spécifique à Piau-Engaly	24
N°ID3	Parking et navette à la réserve de Néouvielle	25
N°ID4	Parking et navette spécifique aux Bouillouse	26

II- Transports collectifs

N°IIA1	TRANSDROME	27
N°IIA2	Le projet MOBASTO à Romans Bourg de Péage	28
N°IIA3	Démonstration de navettes électriques	29
N°IIF1	La Distrinavette dans la région de Saverne	30
N°IIG1	La navette des Crêtes	32

III- Transports spécifiquement touristiques

N°IIIA1	Navette entre Bourg d'Oisans et la Bérarde	33
N°IIIA2	Le service Skibus à Autrans	34
N°IIIA3	Une navette gratuite entre les Chapieux et la villes des Glaciers	35
N°IIIA4	Carte d'hôte dans la vallée de Chamonix	36
N°IIIA6	Projet Tram-Train et autres modes doux à Chamonix	37
N°IIIA7	Le Train Rouge de Val d'Isère	38
N°IIIA8	Regroupement de l'offre de transport et navette à Villar d'Arène	39
N°IIIA9	Navette hôtelière privée Saint Christophe en Oisans Venosc	40
N°IIIB1	La navette entre Saint Véran à la Chapelle de Clausis	41
N°IIIB2	Navette Vallouise Chambran	42
N°IIIB3	Navette taxi Vallouise Entre les Aigues	43
N°IIIB4	Navette pour accéder aux mines d'argent du Fournel	44
N°IIIB6	Gestion des flux touristique dans le canton de l'Argentière : Pelvoux, Ailefroide, le Pré de Madame Carle, Dormillouise, vallon du Fournel	45
N°IIIB6	Une navette touristique au belvédère du Viso	46
N°IIIB7	Le service Skibus à Serre Chevalier	47
N°IIIB8	Le service Skibus à Auron et Isola 2000	48
N°IIIB9	Les navettes blanches de Marseille aux stations des Alpes	49
N°IIIB10	La Victorine Tour de la Ste Victoire	50
N°IIIA5	La Funiculaire Arc-en-ciel entre Bourg Saint Maurice et les Arcs Pierre Blanche	51
N°IIIB11	Le Train des Pignes	52
N°IIIE1	Train touristique de Artouste Fabrèges	53
N°IIIE2	Latour de Carol et le Train jaune	54

N°IIIH1	La Gentiane Bleue TER	55
N°IIIB12	Les services maritimes de Saint Tropez	56
IV- Covoiturage		
N° IVA1	Covoiturage Les 7 Laux	57
N°IVF1	Covoiturage : une journée d'action dans le Bas-Rhin	58
V- Modes de déplacement doux		
N°VA2	L'Avenue Verte de la Tarentaise	59
N°VA3	Les Avenues Vertes de Chambéry	60
N°VA4	" Le Rhône à vélo : du Léman à la Méditerranée "	61
N°VB2	Véloroute des Bords de Mer	62
N°VB3	La Véloroute du Lubéron	63
N°VC1	La Voie Verte des Deux Mers	64
N°VD1	La Voie Verte de la Vallée des Gaves	65
N°VF1	La Voie Verte des Hautes Vosges	67
N°VH1	Passage de la Véloroute " Nantes-Budapest "	68
N°VA1	Randonnées et transport à mulet dans le Vercors	69
N°VB1	Balade en calèche à Molines en Champsaur	70
N°VD2	Circulation réglementée à Gavarnie, site accessible à pied ou à cheval	71

Inventaire des outils de sensibilisation en matière de mobilité durable

Rapport de recherches bibliographiques.

Introduction

- I- Présentation et contexte du rapport
- II- Contacts

1ère partie : Tableaux synthétiques

2ème partie : Les outils de sensibilisation par acteurs

- I- Livres, livrets, guides, articles de presse
 - II- Dépliants, brochures, tracts, affiches, ...
 - III- Mallettes pédagogiques, Cédérom, vidéos, jeux
 - IV- Manifestations, conférences
-
- A : La Fédération des Usagers de la BICYclette : FUBICY
 - B : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : ADEME
 - C : L'Agence Locale de l'Energie de Grenoble : ALE
 - D : Le Centre d'Etude des Réseaux, des Transports et de l'Urbanisme : CERTU
 - E : La Prévention routière
 - F : L'Association NAtionale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public: ANATEEP
 - G : La Fédération NAtionale des Usagers des Transports : FNAUT
 - H : Le projet MOBASTO
 - I : L'association Stop Plus
 - J : La Fédération Française de CycloTourisme: FFCT
 - K : L'Association de Développement des Transports en Commun à Grenoble : ADTC
 - L : L'Association Française des 3 V : AF3V
 - M : Le Mouvement de Défense de la Bicyclette : MDB
 - N : Le réseau Ecole et Nature
 - O : La Commission Internationale pour la Protection des Alpes : CIPRA
 - P : Le Centre Régional de Documentation Pédagogique : CRDP
 - Q : Les éditions le Moutard
 - R : L'association Mille Feuille
 - S : Le Bureau d'Etudes pour les Transports Educatifs, Culturels et Scolaires : BETECS
 - T : Cartedhote.net
 - U : Rhône Alpes Energie Environnement
 - V : CCRE
 - W : L'association canadienne Vert l'action
 - X : L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies : ARENE
 - Y : Le Routard
 - Z : L'Association Française de l'Hydrogène : AFH2
 - AA: Fiche de documents supplémentaires

3ème partie : Fiches par produits : Quelques exemples de mallettes et jeux

- B III 4 : Mallette pédagogique : " un degré de plus "
- K III 4 : Jeu sur plateau de l'ADTC
- G III 1 : Jeu satirique de la FNAUT
- X III 2 : Quiz de l'ARENE
- R III 2 : Jeu " voyage de gone "

4ème partie : Fiches par événements : Quelques exemples

A IV 3 : Campagne nationale de la FUBICY : " respectez les cyclistes "
B IV 3 : Semaine de Développement Durable
B IV 4 : Semaine européenne de la mobilité et des transports publics
W IV 1 : Journée " Marchons vers l'école "
A IV 4 : Prix FUBICY : " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "
E IV 1 : 17ème campagne nationale d'éducation et de sécurité des transports de jeunes (ANATEEP)
A IV 2 : Journée " en ville sans ma voiture "
C IV 7 : Assises Nationales de Développement Durable
B IV 2 : Villes cyclables, villes plus sûres
AA 1 : La traversée de la Drôme à vélo
AA 2 : Sommet des enfants des Alpes

5ème partie : Annexes

Catalogues d'autres ouvrages du CERTU
Listes des malles pédagogiques disponibles à l'Ecopôle
Dossier : La sécurité routière du CRDP du Haut-Rhin
Description de la mallette " un degré de plus "

6ème partie : Classeur

ADTC

K II 1 : Brochure de l'ADTC
K II 2 : Tract " ADTC fête ses 10 ans le lutte associative "
K III 1 : Jeu de piste " en selle à Echirolles "
K II 3 : Livret " Transport et environnement "
K III 2 : Fiches " Allons à vélo "
K I 1 : ADTC Infos de juin 2003 n°96
K I 2 : Livret " Tram Train " décembre 2001
K II 4 : Dépliant " modérez la circulation "

FUBICY

A II 1 : 4 cartes avec dessin
A I 8 : Vélocité : spécial " fête du vélo "
A I 9 : Revue Vélocité mai/juin 2003
A I 1 : Les contresens cyclables
A II 5 : Dépliant " Cyclistes, brillez ! "
A II 12 : Dépliant " vélos, bus, camions, cohabitons ! "
A I 7 : Guide bonne conduite
A I 4 : Le vélo et l'enfant
A II 10 : Autocollant pastille verte
A II 11 : Autocollant " respectez les cyclistes "
A II 8 : Faux PV
A II 9 : Faux PV géant
A II 3 : Envie d'école à vélo
A II 4 et 7 : Affiches

AA II 2 : Dépliant Vélo Parc Gare
AA II 2 : Dépliant " Voir et être vu à vélo, c'est la vie ! "
AA II 2 : Dépliant " cyclistes, évitez les risques ! "

AA II 3 : Tract Vélo Parc Gare
R III 2 : Fiche " voyage de gone "
G I 7 : Bulletin FNAUT-Infos
I II 1 : Carte Stop Plus
T I 1 : Fiche explicative de la carte d'hôte
T II 1 : Cartes d'hôte
T II 2 : Dépliant carte d'hôte
W II 3 : Copie du dépliant de la journée " marchons vers l'école "
W II 4 : Fiche journée " marchons vers l'école "

Documents hors fiches :

1: Tract p'tit vélo
2 : Livret " zones scolaires "
3 : Livret " Fréquentation touristique de la zone centrale du parc national des Ecrins " 2001
4 : Livret " Fréquentation touristique de la zone centrale du parc national des Ecrins " 2001
5 : Dépliant des navettes du pays des Ecrins
6 : Tract sur le projet de parkings à Saint Paul sur Ubaye
7 : Dépliant Navettes des Crêtes
8 : Dépliant du Pays de Forcalquier
9 : Dépliants " Le tour du Lubéron à vélo "
10 : Dépliant de la voie verte des hautes Vosges
11 : Dépliant carte " au fil de l'eau " Lot-et-Garonne
12 : Dépliant des circuits vélo dans la vallée du Lot en Lot-et-Garonne
13 : Dépliant " Train des Pignes "
14 : Guide SNCF train+vélo

L'inventaire des outils de sensibilisation en matière de mobilité durable est organisé en 5 parties :

- Dans une première partie, des tableaux présentent les outils de manière synthétique ;
- Les outils sont dans une seconde partie classés par acteurs puis par type d'outils ;
- En 3ème et 4ème parties sont décrits quelques jeux, mallettes, et événements particuliers ;
- Enfin dans une dernière partie, un classeur regroupe quelques outils, une étiquette renvoie chaque outil aux fiches correspondantes.

Pour une meilleure lecture de ce rapport, les fiches et les tableaux sont reliés par un numéro explicatif : les lettres de A à Z correspondent aux 26 acteurs, les chiffres romains de I à IV aux types d'outils.

Les codes commençant par " AA " représentent des documents figurant dans la liste " AA ", celle-ci regroupant plusieurs acteurs.

Cependant des documents du classeur n'apparaissent dans aucune des fiches, ils sont numérotés simplement par " 1, 2, 3... "

A l'intérieur des fiches par acteurs, les documents marqués d'un " * " ont un exemplaire dans le classeur tandis que les documents soulignés en rouge possèdent une fiche particulière dans les 3ème ou la 4ème parties.

Afin d'avoir plus de renseignement sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en haut de page de chacune des fiches.

Première partie :

Tableaux récapitulatifs

Le tableau ci-dessous propose une présentation synthétique des outils de sensibilisation qui se retrouvent dans les fiches des trois premières parties.

Chacun de ces outils possède un numéro qui le renvoie à une ou deux fiches (une fiche d'acteur et/ou une fiche produit ou événement)

Les lettres de A à Z correspondent aux acteurs, les chiffres romains de I à IV aux types d'outils.

TYPE DE DOCUMENT	TITRE	AUTEUR	COMMENTAIRES	PERSONNES CIBLES	RÉFÉRENCES	NUMÉRO
Ouvrage	Les contresens cyclables	FUBICY		techniciens, villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études		A V 1
Journée européenne	" en ville sans ma voiture "		Le 22 septembre	Ouvertes à toutes les villes désirant à participer à l'opération		A IV 2

Deuxième partie :
Les outils de sensibilisation
par acteurs

A F D RATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE : FUBICY

www.fubicy.org, rubrique Boutique
Organisme contacté : FUBICY, info@fubicy.org
Réponse : oui, message de Christine GARTNER, courrier de La FUBICY

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE, ÉTUDES

- Les contresens cyclables*

Réédition 2003

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 200 pages environ
Cette étude présente 73 cas français de contresens cyclables

L'objectif est d'expliquer le plus simplement et le plus concrètement possible pourquoi et comment réaliser des contresens cyclables
23 €, 11,50 € (sur justificatif)

- Actes de la journée d'étude 2001

"Pour un usage généralisé du vélo"

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : réussir une politique cyclable : instaurer un système vélo

Atelier 1 : les aménagements cyclables simples et généralisables partout : contresens, by-pass, seuils zéro...

Atelier 2 : Réseau tram, réseau vélo

Atelier 3 : Le vélo dans les entreprises et les administrations : les Plans de Déplacement Entreprise

12,5 € ou 6 €

- Actes de la journée d'étude "j'y vais à vélo", 2002

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : Faciliter le choix du vélo comme mode de déplacement

Atelier 1 : Aller à l'école à vélo

Atelier 2 : Aller au travail à vélo

Atelier 3 : Faire ses courses à bicyclette:
liens entre vélo et commerce

12,5 €

- Livret : Le vélo et l'enfant 2001*

Dossier du vélo urbain n° 4 - 2001

Livret destiné aux adultes

Présentation des bienfaits du vélo pour l'enfant

Plusieurs types d'exercices permettant de

maîtriser peu à peu la pratique du vélo

Possibilités d'accompagner son enfant à vélo à l'école

Favoriser l'accès des enfants à l'école à vélo

1 : 2 € et 10 : 10 €

- Guide juridique du cycliste verbalisé

Dossier du vélo urbain n° 2 - 1998

Pour les cyclistes qui viennent d'écopier d'une amende pour un franchissement de feu rouge, l'emprunt d'un couloir bus interdit aux cycles... et qui trouvent l'addition trop salée. Pour les cyclistes qui ont eu un accrochage avec un automobiliste et qui rencontrent des difficultés avec leur assureur – 12 pages format A4 en noir et blanc
6 €

- Argumentaire pour le vélo en ville

Dossier du vélo urbain n° 1 - 1998

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 52 pages noir et blanc
Les avantages et inconvénients du vélo – Brève histoire des politiques cyclables en France – Scénario de ville cyclable – les opinions sur le vélo en ville – les obstacles à l'usage du vélo en ville – les avantages et inconvénients du vélo en ville – vélos et transports en commun – test : savez-vous défendre le vélo en ville ?

12,5 €

- Guide de bonne conduite*

Dossier du vélo urbain n° 3 - 1999

Grand public – Livret de 40 pages – quadrichromie

Conseils pratiques et informations pour

circuler en sécurité à vélo en ville – Un outil

pour démarrer en confiance

1 : 1,5 €, 50 : 60 €

- Fascicule "Fête du vélo 2002"*

Grand public – 4 pages format A4 quadrichromie

Passer du vélo loisir au vélo transport – les bonnes raisons d'utiliser le vélo comme mode de déplacement

10 : 2 € gratuit

- Journal "Vélocité" *

Le journal de la FUBicy

Pour tous, aussi bien grand public que techniciens, élus, chercheurs, militants associatifs.

1 an : 12,5 € individuel

1 an : 20 € collectivités

1 an : 12,5 € entreprises

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Cartes postales de la FUBICY*

2003

Pour tous

Format 105 x 148 mm - Recto quadrichromie

- Panneau : "interdiction de dépasser les cyclistes"

2003

Pour tous

2 : 40 €, 5 : 80 €

- Dépliant : "Envie d'école à vélo !" *

2001

Dépliant destiné aux enfants de fin primaire, début collège

Comment convaincre ses parents d'aller à l'école à vélo – Un vélo bien équipé – Rouler en sécurité

50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : "Envie d'école à vélo !" *

2001

Pour tous

10 : 8 €, 50 : 36 €

- Plaquette : "cyclistes, brillez !" *

2000

Pour tous

Sur la visibilité des cyclistes et l'éclairage des vélos ; L'éclairage passif et actif, l'éclairage obligatoire et conseillé – Un test contrôle

50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : "A vélo, la lumière c'est la vie !" *

2001

Pour tous

10 : 13 €, 20 : 20 €

- Faux PV en papier*

2001

Pour tous

100 : 3 €

- Faux PV géants autocollant*

2002

Pour tous

1 : 4 €, 5 : 15 €

- Pastilles vertes*

2000

Pour tous

Autocollant rond diamètre 5 cm résistant à la pluie - 3 couleurs

10 : 5 €, 50 : 20 €

- Autocollant "respectez les cyclistes !" *

- Plaquette : "vélos, bus, camions, cohabitons !" *

2002

Pour les cyclistes

Conseils aux cyclistes, en particulier comment ne pas se trouver dans l'angle mort du poids lourd

100 : 12 €

- Plaquette : "respectez les cyclistes !"

2000

Automobilistes et cyclistes

Conseils aux automobilistes pour faire attention aux cyclistes (respectez 1 m lors du dépassement, ne pas stationner sur les aménagements cyclables...)

50 : gratuites, 100 : 5 €

- Plaquette Vélocité

Tout public

Plaquette présentation de la revue nationale de la FUBicy : Vélocité.

Présentation des thèmes abordés, des publics potentiels
Gratuite

- Plaquette FUBICY

Pour tout
Présentation de la FUBicy, ses actions, ses revendications, ses publications, ses associations
Gratuite

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Exposition " Osez le vélo ! " 2002

2002
A destination du grand public
- 5 panneaux plastifiés souples
5 thèmes clés de promotion du vélo comme mode de déplacement : 9 bonnes raisons de pédaler – bien équiper sa monture – pédaler, c'est la santé – le vélo ami de l'environnement – les associations de cyclistes urbains et la FUBicy.
350 €

- Journée européenne sans voiture : 22 septembre

- Campagne nationale : " respectez les cyclistes ! "

Voir panneaux : " interdit de dépasser les cyclistes "

- Prix " Guidon d'Or " et " Vélo rouillé "

- Opération de sensibilisation des automobilistes à Chambéry

5 avril 2003
Destinée aux automobilistes

- Printemps du vélo

Chambéry 23 mai 2003
Destiné aux cyclistes
Sur la piste Verney à côté du Palais de Justice de Chambéry

B AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MA TRISE DE L'ÉNERGIE ADEME

www.ademe.fr
Organisme contacté : ADEME, ademe.rhone-alpes@ademe.fr
Réponse : non

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- La climatisation automobile

N° référent : 4343

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers, au grand public.
Dés 1995, des actions d'évaluation des impacts énergétiques et environnementaux de ce système ont été mises en place.
Collection Données et Référence, Mai 2003
23€

- Les bus propres en France, filières actuelles

N° référent : 3518

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.
Etude initiée par PREDIT en janvier 1998
Synthèse de l'offre technologique actuelle
Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998
22.87€

- Les carburants : évolutions et perspectives

N° référent : 4024

Destiné aux pétroliers, aux professionnels de la chimie, aux constructeurs automobiles, aux bureaux d'études, aux responsables des flottes de véhicules, aux acteurs dans le domaine de la pollution atmosphérique.
Présentation du contexte et des enjeux d'une dépollution des transports, des voies d'améliorations du carburant.
Synthèse des connaissances actuelles sur les corrélations existantes entre la composition des carburants et les émissions polluantes des véhicules, sur les possibilités techniques du raffinage.
Collection Données et Références, Juin 2001
46€

- Véhicules : technologies actuelles et futures

N° référent 3876

Tout public
Panorama des technologies actuelles et exploration des voies d'avenir.
Collection Données et Références, Janvier 2001
15.24€

- Deux roues, émissions de polluants et consommation d'énergie

**1er rapport d'essai
N° 3876**

Destiné aux constructeurs de deux roues, aux équipementiers, aux vendeurs et utilisateurs de deux roues.

Rapport de synthèse des travaux réalisés.

Une campagne d'essai des deux roues a été menée par l'ADEME en 2000 avec le concours de l'UTAC pour :

- Evaluer les niveaux d'émissions de polluants et de consommation d'énergie
- Analyser la sensibilité aux cycles de conduites pour les motocycles, à potentiel de vitesse important
- Connaître les gains en matière de pollution et de consommation, accessibles pour les premières technologies de dépollution et évaluer l'écart restant pour atteindre les futurs niveaux de normes.

Collection Données et Références, Juillet 2001
23€

- PDU, bilan de 1996 à 2001

Programme de Déplacement Urbain

N° 4161

Cet ouvrage fait le point sur 40 PDU approuvés à la date du 13 Juin 2001 et sur les aménagements nécessaires pour que les PDU soient en conformité avec les lois relatives à la solidarité et aux renouvellements urbains.

Collection Autres, co-édition du CERTU, Novembre 2001
55€

- Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière

Paramètres déterminants et méthode de quantification

N° 3214

Destiné aux services techniques de l'Etat et des collectivités locales, aux institutions et aux bureaux d'études.

Présentation des polluants du transport routier, rappel du contexte réglementaire (la loi sur l'air), synthèse des connaissances sur les émissions réelles et la distribution réelle du parc des véhicules en France.

Présentation de la méthode de quantification retenue.

Présentation du logiciel Impact – ADEME qui permet de calculer les émissions polluantes.

Collection Connaître pour agir, Janvier 1999
18€

- Les charges critiques en France

N° 2586

Destiné aux laboratoires et universités, aux réseaux de mesures, aux administrations, aux bureaux d'études et aux industriels du secteur.

Cet ouvrage fournit un cadre scientifique aux politiques de réduction des polluants atmosphériques négociées dans le cadre de la convention de Genève.

Collection Données et Références, Juillet 1997
23€

- Série "les catalogues de gestion de flottes"

Destinés aux gestionnaires de flottes de véhicules, aux collectivités locales et aux bureaux d'études.

N°2113 : Catalogue des progiciels de gestion de parc 1995

N°2115 : Catalogue des produits d'informatique embarquée 1995

N°2117 : Catalogue des progiciels de transports de voyageurs 1995

N°2116 : Catalogue d'optimisation d'itinéraires et de tournées 1995

N°2114 : Catalogue des bornes de gestion de distribution de carburant en entreprise 1995

Afin de guider les transporteurs publics et privés dans leurs choix, ces cinq ouvrages présentent l'offre des progiciels commercialisés sur le marché français.

Collection Connaître pour agir, 1995
23€ chacun

- La climatisation automobile

Impacts énergétiques et environnementaux, premier constat

N° 2537

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers et aux bureaux d'études. Présentation des données internationales relatives au marché de la climatisation. Compte-rendu des résultats d'une campagne de mesures effectuée sur un panel de véhicules.
Collection Données et Références, Octobre 1996
18€

- Les arrêts de bus dans leur contexte urbain N°1916

Destiné aux élus, aux techniciens des villes et des réseaux de transports, des associations.
Présentation des enseignements tirés des succès et des échecs d'aménagements réalisés sur quelques réseaux.
Présentation des informations techniques relatives à l'insertion des arrêts de bus dans les villes.
Présentation des recommandations illustrées de cas concrets.
Collection Connaître et agir, Juillet 1996
27€

- Optitod, progiciels de gestion et du programme expérimental conduit sur cinq sites en Europe

Par ADEME Bretagne
Destiné aux collectivités locales
Document technique, 2001
Gratuit

- Actes du séminaire : l'informatique au service du transport à la demande Actes du séminaire du 5 avril 2001 à Sophia Antipolis portant sur la présentation d'un nouvel outil de gestion d'un service à la demande.

Par ADEME Bretagne
Documents techniques destinés aux collectivités locales.
Gratuit

- Taxibus : présentation de l'expérience Taxibus, solution de transport à la demande du District du pays de Saint-Brieuc

Par ADEME Bretagne
Document technique destiné aux collectivités locales.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES ...

- Plaquettes et livrets à distribuer

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France Evaluation des filières N° référent : 4345

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport. Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001. Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre ".
Collection ADEME/CERTU, Juin 2002
20€

- Cédérom : Les bus propres en France Les minibus et les midibus électriques

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.
Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.
Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001
15€

- Logiciel : Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière

Logiciel Impact - ADEME N° 3215

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.
Il permet de quantifier la consommation de carburants et les émissions de polluants liées à la circulation de véhicules.
Ouvrages et disquettes 3.5 pouces
Collection Connaître pour agir, Janvier 1999
360€

- **Mallette pédagogique : "Un degré de plus"***

Sur le changement climatique

Destinée aux enfants de - 7 ans

- **Vidéos :**

- Taxibus : Transport à la demande de Saint-Brieuc 2000, BR VD TR 001 (10 min)

- Transport public pour mieux vivre en ville 1988, BR VD TR 002 (10 min)

- Peugeot 106 électrique : une nouvelle façon de vivre la ville 1994, BR VD TR 003 (21 min)

- Transport et diffusion des polluants 1993, BR VD AIR 005 (10 min)

- Pollution automobile 1994, BR VD AIR 008 (24 min)

- Ca roule : circulation automobile et polluants 1995, BR VD AIR 010 (15 min)

Pour emprunt : Chantal Rebours

0299858700

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Manifestation : Modélisation des émissions de polluants pour le transport routier**

Séminaire à Paris

1 avril 2003

- **Manifestation : " Villes cyclables, villes plus sûres "**

Dijon

11 avril 2003

- Semaine du Développement Durable

2 au 8 Juin 2003

Destinée à tous : public, collectivités locales, associations et entreprises...

- Semaine européenne de la mobilité et des transports publics

C. AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE GRENOBLE ALE

www.ale_grenoble.org

Organisme contacté : info@ale-grenoble.org

Réponse : Geneviève GOUBEL de L'ALE

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Les véhicules propres**

Janvier 1999

Introduction - Monsieur COGERINO de Rhônalpénergie-Environnement

(La loi sur l'air ; les caractéristiques des différents " carburants " ; les aides financières disponibles en région Rhône-Alpes)

- Présentation de l'offre véhicules électriques
- Monsieur FELT de EDF-GDF avec la collaboration de Madame l'HELGOUALC'H du Club véhicules électriques.

- Présentation de l'offre véhicules GPL -
Monsieur ANICET Directeur général du Comité français du butane et du propane.

- Présentation de l'offre véhicules gaz naturel -
Monsieur BRAUD et Monsieur MICHEL de GEG, pour les véhicules légers, et Monsieur FELT de EDF-GDF pour les bus.

- Présentation des stations services " véhicules propres " de l'agglomération grenobloise -
Messieurs BRAUD, MICHEL de GEG et Monsieur FELT d'EDF-GDF.

Témoignages de communes de Grenoble Alpes Métropole

- pour le GNV Madame TESTA de Meylan

- pour le GPL Monsieur BOUDRAND d'Echirolles

- pour l'électricité Monsieur GALLET-LACHAISE de Grenoble.

- **Energie et urbanisme**

Décembre 1999

Interventions de Monsieur CABANES délégué de l'association AMORCE et de Monsieur GEORGE de l'ADEME.

- Comment intégrer les préoccupations environnementales et le développement durable dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme des villes ?

- La prise en compte de l'énergie dans les documents contractuels : POS, règlement de ZAC... est-elle possible et sous quelle forme ?

Quels éléments ont pu être introduits par les

communes qui ont déjà travaillé sur ce thème?

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Colloque "Citoyenneté et développement durable"**

23 mai 2003

Echirolles

Contact: mission environnement

04 76 20 63 00

- **Journée de l'Environnement à Fontaine**

14 juin 2003

Fontaine

Contact: ALE 04 76 00 19 09

- **Rencontre du débat national sur les énergies "Energies renouvelables, alternatives ou complément ?"**

5 mai 2003

Rennes

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- **Journée "Energies: le Vrai Débat"**

17 mai 2003

Lyon

Internet : www.vrai-debat.org

- **Débat de clôture "Vers une politique énergétique durable ?"**

23-24 mai 2003

Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- **Colloque EDF "Bien connaître ses consommations d'électricité: une nécessité dans la perspective de l'ouverture du marché", dans le cadre des Assises Nationales des ingénieurs territoriaux.**

11 juin 2003

Caen

Contact: Techni-Cités, Florence TRABALON,

04 76 93 12 34

- **Assises Nationales du Développement Durable**

Lille

Contact: Centre Ressource du Développement Durable - 03 20 15 93 70

- **Stage ENACT "Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de gestion de l'énergie"**

25 au 28 juin 2003

30 juin au 4 juillet 2003

Montpellier

Contact: Rémi Gaillard 04 67 99 76 32

- **Des réunions d'information et de sensibilisation en partenariat avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou les associations.**

Destinées au grand public

- **Des campagnes de sensibilisation, des réunions sur différents thèmes**

Destinées aux occupants et aux gestionnaires des bâtiments communaux

- **Des formations en association avec le CNFPT**

Destinées aux techniciens

- **Travail de mise en place d'un plan d'action "maîtrise des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération grenobloise"**

Il est la suite du bilan énergétique d'agglomération.

Des groupes de travail sur différents thèmes ont déjà été mis en place, le but étant de développer des actions en partenariat avec les différents acteurs impliqués.

- **Réflexions actuelles sur les actions à menées dans le cadre de la semaine de la mobilité**

Elle est prévue du 16 au 22 septembre 2003

D. CENTRE D'ETUDE DES RESEAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'URBANISME CERTU

www.certu.fr
Organisme contacté :
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Système de transports à la demande

Enquête sur les caractéristiques et les modes d'exploitation
Juin 2003

Le présent document est une synthèse d'enquêtes et de visites conduites auprès de 19 services de transports à la demande. Les services rencontrés ont été choisis selon leur vocation : tout public, personnes à mobilité réduite, trajets domicile-travail ou domicile-école, en substitution ou rabattement sur le réseau de transports collectifs (TC) et selon leur localisation en France ainsi qu'en Suisse, en Suède et aux Pays-Bas.

- Les bus propres en France, filières actuelles

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Etude initiée par PREDIT en janvier 1998
Synthèse de l'offre technologique actuelle
Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998
22.87€

- Transports collectifs non urbains

Février 2003

Document d'analyse en évolution sur les transports départementaux réalisé à partir de deux sources statistiques :

- L'enquête annuelle d'entreprise transport est réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises de transport routier de voyageurs de tous les départements (hors DOM - TOM).
- L'enquête TCNU est réalisée auprès des services Transports de tous les conseils généraux (hors DOM - TOM et région Île-de-France), soit 88 départements.

Collection Données et Références, 2002

En plus :

Transports collectifs non urbains (2002, 2001, 2000, 1999, 1998)

Transports collectifs urbains (2002, 2001, 1999, 1998, 1995)

- Télématique et sécurité routière

Le présent dossier CERTU fait le point sur les connaissances actuelles dans ce domaine, en s'appuyant sur les travaux d'un groupe de projet ATEC / ITS-France animé par Jacques NOUVIER, chef du groupe " Gestion du Trafic et Télématique " au CERTU.

Collection CERTU, Juin 2003

- Système d'aide à l'exploitation et à l'information des transports publics urbains de surface

Cet ouvrage, commandé par la Direction des Transports Terrestres, fait le point des évolutions et perspectives des Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information (SAEI) des réseaux de surface urbain. Il s'appuie pour cela sur une analyse bibliographique et sur la visite de 15 réseaux de transport public, dont trois étrangers.

Collection CERTU, Avril 2003

20€

- Les Transports urbains en France : organisation institutionnelle

Collection CERTU, Janvier 2003

25€

- La billettique dans les transports en commun

Etat de l'art, enjeux et panorama

Après une description générale des systèmes billettiques ainsi que des fonctions attendues de ces systèmes pour les usagers, les autorités organisatrices et les exploitants, le guide présente les avantages et inconvénients de la télébillettique, et les enjeux associés.

Le dossier est complété par un panorama des réalisations françaises actuelles, ainsi qu'un aperçu de la situation en Europe et dans le reste du monde.

Collection CERTU, Février 2003

15€

- "Accessibilité des stations de sports d'hiver"

Etude d'amélioration des conditions d'accès aux stations de ski de la Tarentaise par les transports collectifs.

2003

- " DTA des Alpes du Sud " Groupe théma-

tique déplacements

- " DTA des Alpes du Nord " accessibilité aux station touristiques

- Trans flash, Les piétons : au cœur des réflexions actuelles

N°273, juillet/août 2002

- Trans flash, TAPESTRY : sensibiliser les habitants pour promouvoir des modes de déplacements durables

N°277, décembre 2002

Voir le catalogue en Annexes

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Plaquette : Le stationnement des vélos sur les espaces privés

Une condition essentielle de la pratique du vélo sur espace privé et espace public indispensables et complémentaires.

13/06/2003

Cette fiche aborde :

- les aspects réglementaires et juridiques
- les aspects financiers
- les solutions d'aménagement dans les logements, les établissements scolaires et sur le lieu de travail

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France

Evaluation des filières

En partenariat avec l'ADEME, mars 2003

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001.

Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre " .

Collection ADEME/CERTU, Juin 2002

20€

- Cédérom : Les bus propres en France

Les minibus et les midibus électriques

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.

Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001
15€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée : " Piloter une campagne de communication en faveur des modes de déplacements durables "

Octobre 2003

E. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

www.preventionroutiere.asso.fr

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Fiches bibliographiques de dossiers de la prévention routière

- Communication et sécurité routière, n°3, janvier 2002
- Bicyclette, n°2, janvier 2002
- Le roller, n°14, janvier 2002
- Les usagers vulnérables, piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes, rollers n°15, janvier 2002
- Les actions de sécurité routière à l'école maternelle et primaire

- Fiches pédagogiques

- Entretien sa bicyclette, mai 2000, destinée aux élèves de collège (6° 5°)
- Le casque, février 1999, destinée aux élèves de collège (4° 3°)
- La vitesse, 1998, destinée aux élèves de lycée (2° 1°)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- La mallette "Bicyclette et sécurité"

Elle est notamment destinée à tous les enseignants qui veulent apprendre aux enfants de 10 à 14 ans les connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour circuler à bicyclette.

La mallette "Bicyclette et sécurité" présente un programme de formation à l'apprentissage de la bicyclette : connaissance du vélo et de sa sécurité, maîtrise du véhicule, adaptation à l'environnement routier et détection des dangers de la circulation.

- La mallette "Cyclomoteurs et sécurité"

Destinée à tous les formateurs qui veulent préparer les jeunes de 14 à 16 ans au brevet de sécurité routière (BSR)

La mallette "Cyclomoteur et sécurité", conçue par les spécialistes de La Prévention

Routière, est un programme complet de formation de douze heures pour la préparation au brevet de sécurité routière. Son objectif est de faire acquérir aux adolescents la maîtrise de leur véhicule et de leur permettre d'étudier les risques liés aux déplacements à cyclomoteur.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

**F. ASSOCIATION NATIONALE POUR LES
TRANSPORTS ÉDUCATIFS DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC : ANATEEP**

www.anateep.asso.fr
anateep@wanadoo.fr
Organisme contacté :
Réponse :

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

**- Pour tout savoir sur les transports
scolaires, éducatifs et culturels**

Actualités - Informations - Sécurité - Bancs
d'essai - Interview - Enquêtes - Statistiques -
International - Textes officiels - Techniques -
Initiatives locales - Conseils juridiques... 32
pages tout en couleur.

**- Transports scolaires : la sécurité aux aires
d'arrêts**

Publié par le CERTU, en collaboration avec
l'ANATEEP

**- Rapport de synthèse d'une étude euro-
péenne sur la sécurité des transports
scolaires en Europe**

**- Transport en commun de personne sur
route**

Elaboré par le Conseil National des
Transports, en collaboration avec l'ANATEEP
Destiné à tout acteur de transport scolaire
www.cnt.fr

- Dossier : " Sortir vite "

12 fiches
Comment organiser une campagne locale,
départementale, " Sortir vite ".
Contenu des actions menées et propositions
d'organisation et de démarches pédago-
giques.

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

**III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM,
VIDÉOS, JEUX**

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

**- 17e campagne nationale d'éducation à la
sécurité dans les transports de jeunes**

Du 15 au 22 octobre 2003

Destinée aux enfants

Thème : " notre comportement, c'est la sécu-
rité "

- Fête de la sécurité

Destiné au grand public

Une journée d'action dans des établisse-
ments ou des lieux publics organisée par la
préfecture, le conseil général.

G- F D RATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE TRANSPORT FNAUT

<http://perso.wanadoo.fr/fnaut>
www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Actes du Colloque de Lyon

Les Actes du colloque sur les lignes ferroviaires interrégionales, organisé par la FNAUT à Lyon en octobre 1999, reprennent tous les exposés des intervenants : responsables associatifs, expert ferroviaire (Gérard Guyon), exploitants (CGEA-Transports, SNCF), RFF, représentants des régions (Centre, Rhône-Alpes) et de l'Etat (DATAR et Direction des Transports Terrestres).

Malgré leur publication tardive, ces Actes restent d'actualité. En effet la situation a très peu évolué sur le terrain : quelques collaborations entre régions voisines (Centre et Rhône-Alpes) sont apparues depuis deux ans ; à l'inverse la qualité de certaines relations interrégionales (Nantes-Bordeaux, Grenoble-Marseille) s'est encore dégradée.

76 pages, illustrations cartographiques.
11,50 euros

- Dossier d'information n° 81

Spécial 12ème Congrès de la FNAUT
(27-28 octobre 2000)

Sommaire :

Déroulement du congrès, discussion de la motion, travaux des commissions.

Prix Orange et Prix Citron, activités juridiques de la FNAUT.

Interventions d'experts, de Jean-Pierre LAPAIRE, de Jean-Pierre Sueur, et d'Hubert du Mesnil (DTT)

Prix : 35 F frais de port inclus (France)

- Lignes ferroviaires régionales : L'heure des choix

Actes du colloque du 14 et 15 octobre 1992 de Tours sur l'avenir des lignes ferroviaires régionales

Une bonne desserte des villes petites et moyennes constitue une condition indispen-

sable à un aménagement équilibré du territoire.

Le chemin de fer a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Lors du colloque de Tours, les principaux acteurs du monde des transports publics ont été invités à s'interroger sur les moyens institutionnels, économiques et techniques nécessaires à son maintien et à son développement.

100 F port compris France métropolitaine.

- Demain...Le tramway en Ile-de-France

Etude sur la faisabilité d'un réseau de tramways en Ile de France

Les solutions tendant à faire rouler coûte que coûte les voitures ont abouti à un échec global tant sur le plan de l'efficacité que sur celui de l'urbanisme. Les solutions à base de construction ou de prolongement de trains ou de métro ont leurs limites, notamment financières. L'autobus n'est pas suffisamment attrayant pour remplacer la voiture.

En Ile-de-France, reste un chaînon manquant : le tramway. Car il est possible de construire, tant à Paris qu'en banlieue, un véritable réseau. Les usagers proposent ici pour la première fois leur projet.

Prix : 100 F frais de port compris

- Rail et aménagement du territoire

Des héritages aux nouveaux défis par Jean François TROIN

Le chemin de fer est l'objet d'incompréhensions de la part de l'Etat qui fait la part belle à la route, de mouvements de désaffection des usagers, de règlements de comptes politiques ou corporatistes. Les Français semblent entretenir avec la SNCF des rapports tumultueux, exprimant des attentes exagérées, une réelle fierté pour l'outil ferroviaire national en même temps que des attaques parfois hargneuses et des sentiments de déception. Comprendre cette double attitude est l'un des objectifs de ce livre.

Face aux inquiétudes que suscite une augmentation incontrôlable de la circulation automobile et particulièrement des poids lourds, le débat récurrent sur les atouts écologiques, économiques et sociaux du rail est toujours d'actualité.

Cet ouvrage dresse le bilan des héritages et des défis ferroviaires de la France à l'orée du XXIème siècle. Au-delà du constat, ce livre

propose des réflexions et suggestions pour une meilleure contribution du chemin de fer à l'aménagement du territoire.

Editions EDISUD, Aix-en-Provence - 135 F

- Transports internationaux en montagne

Ouvrage publié par un collectif d'associations (Club Alpin Français, Amis de la Nature, ARSMB, FNE, CIPRA-France, FNAUT, ITE et Mountain Wilderness).

Ouvrage disponible auprès de la Fédération Nationale des Clubs Alpains Français

Centre national de documentation

24, rue de Laumière 75019 Paris

Tél : 01 53 72 87 13

prix : 100 F + 25F de port

**- Bulletin mensuel de la FNAUT : FNAUT-
infos***

Destiné aux professionnels, administrations et au grand public

Thèmes des dossiers :

Politique générale des transports ; déplacements urbains, régionaux et interurbains ; conseils aux usagers ; sécurité routière ; transport des marchandises ; ...

Rubriques:

Edito ; forum des lecteurs ; bêtisier ; le coin du voyageur ; le coin du cycliste ; ...

individuels et associatifs : 95 F soit 15 euros les 10 numéros

professionnels, organismes, administrations et envois à l'étranger : 160 F soit 24 euros

Un index des principaux articles parus dans les anciens numéros du bulletin FNAUT-
infos est à disposition.

**- Articles parus dans les anciens numéros du
FNAUT-
infos**

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

- Plaquette de présentation de la FNAUT

Présentation générale de la FNAUT : actions, services, adhésion

- Médiation dans les transports publics

La FNAUT défend et conseille les usagers victimes de mauvaises conditions de déplacement et de tarifications ou de pénalisations abusives.

- Médiation dans les transports aériens

La FNAUT peut intervenir auprès des différentes compagnies aériennes et agences de voyage pour assurer la défense des voyageurs.

**III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM,
VIDÉOS, JEUX**

- Jeu satirique de la FNAUT

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

H. LE PROJET MOBASTO

Projet à Romans Bourg de Péage (26)
www.mobasto.org
Organisme contacté : contact@mobasto.org
Réponse : non

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier présentant le projet MOBASTO

Présentation du programme de travail
Destiné aux villes, collectivités, grand public...

- Plan de Déplacement Urbain

Exemple de la ville de Romans
Destiné aux collectivités, villes, élus...

II- D PLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochure MOBASTO

Améliorer l'environnement dans les petites villes pour la maîtrise de la mobilité

III- MALLETTES P DAGOGIQUES, C D ROM, VID OS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONF RENCES

- Mise en place d'une agence de la mobilité

Dans une organisation démocratique et participative

Destinée au grand public, aux collectivités...
La réflexion sur les conditions de création d'une agence de mobilité constituait le second objectif du dossier MOBASTO.

Il s'agissait de proposer un certain nombre d'alternatives permettant à d'autres collectivités françaises ou étrangères de transposer les différentes propositions à leur cas particulier et ainsi aboutir à leur propre définition de la structure la plus adaptée à leur contexte.

La définition d'une agence de mobilité repose nécessairement sur une rencontre entre la collectivité et les utilisateurs des différents modes de déplacement. Sa localisation (institutionnelle ou indépendante), ses objectifs (de la simple information à l'évaluation et à la mise en œuvre) ses moyens (une mission transversale à faible budget ou un service bien doté) dépendent

complètement du contexte local.

- Développement par des rencontres directes de tous les supports utiles à l'information

Destinés aux élus, écoles, commerces, administrations...

I. STOP PLUS

www.covoiturage.net
Organisme contacté : Stop Plus, Nicolas BRICARD,
directeur de l'association,
nbricard@wanadoo.fr
Réponse : oui

Stop Plus met en relation les automobilistes
et les passagers désirant pratiquer le covoitu-
rage.

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **Petite carte de publicité** : *
www.covoiturage.net, Stop Plus

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Conférence sur le covoiturage**
16 mai 2002
IUT GEA de Grenoble
- **Conférence sur les plans de déplacements**
17 mai 2002
Université de Chambéry

J. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME FFCT

www.ffct.org
info@ffct.org
pascal.diquet@velonin.net
Organisme contacté :
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

Destinées aux cyclistes

- **Concentrations annuelles**

Pâques en Provence est la plus importante
de ces concentrations par la fréquentation
(plus de 3 000 participants) et la plus
symbolique.

Créée en hommage à Paul de Vivie, alias
Vélocio, cette manifestation existe depuis
1930 et marque traditionnellement l'ou-
verture de la saison cyclotouriste

- **La semaine fédérale internationale de cyclotourisme**

Événement majeur de la FFCT et le plus
important rassemblement de cyclistes
d'Europe avec une moyenne de plus de 12
000 participants et 2 000 bénévoles mobi-
lisés pour l'occasion, la Semaine de
Cyclotourisme fait vivre depuis plus de 70
ans une région entière au rythme du vélo, la
première semaine d'Août.

- **Le tour cyclotouriste FFCT**

Un tour complet de la France à allure libre
pour 140 participants et 3 000 kilomètres à
parcourir en 20 étapes sur 3 semaines.

- **Brevets Cyclo-Montagnards Français (BCMF)**

Trois formules sont proposées -touriste,
randonneur, sportif- pour des parcours d'une
distance comprise entre 180 et 220 Km,
d'un dénivelé de 3 800 à 4 300 mètres avec
6 dates à retenir.

On compte plus de 5 500 participants à ces manifestations, des classiques du cyclotourisme, qui permettent de franchir les cols les plus prestigieux.

- Finales nationales du critérium national du jeune cyclotouriste, route et VTT

Les critériums concernent 2 000 jeunes, de 12 à 18 ans qui s'engagent chaque année dans les premières qualifications locales, départementales et régionales pour parvenir à une finale nationale.

Jeux ludiques éducatifs, les critériums ont pour but d'encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme et de les initier progressivement à toutes les facettes de cette activité: orientation, lecture de carte, maîtrise de la bicyclette...

- Les organisations VTT de randonnée à label

La Fédération a établi une charte de qualité très rigoureuse selon laquelle elle attribue chaque année cinq labels à des manifestations répondant à des critères précis d'accueil, d'accompagnement et de sécurité.

K. ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

ADTC

Entrevue avec une personne de l'ADTC

adtc@wanadoo.fr

Organisme contacté : ADTC

Réponse : oui

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Revue : " ADTC Infos "*

Destiné au grand public

Juin 2003

1.5 €

- Livret : " Tram – Train, quand le tramway sort de Grenoble "*

Destiné au grand public

Décembre 2001

12 €

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

- Dépliant de l'ADTC*

Destiné au grand public

Présentation de l'association, de ses objectifs, de ses partenaires.

- Tract : " l'ADTC fête 10 ans de lutte associative, Travaux sur les pistes des digues du Drac et de l'Isère "*

En collaboration avec FUBicy

Destiné au grand public

Information sur l'historique des digues

- Dépliant : " Transport et Environnement "*

Destiné aux enseignants des écoles primaires

- Dépliant " modérez la circulation "*

- Panneau : " dépassement interdit, largeur insuffisante "*

Utilisation lors de la campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes !" du 21 au 31 mars 2003

Destiné aux automobilistes

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **Jeu de piste à vélo: "en selle à Echirolles!"***

24 mai 2003

Destiné aux enfants à vélo

Un trajet à vélo avec plusieurs questions à répondre une fois arrivé à chaque destination.

- **Jeu, Quiz " Allons à vélo "****

Destiné aux enfants

- **Fiches et question sur l'air***

- L'air, un mélange indispensable

- A la recherche de 4 affreux (dioxyde de carbone, particules, dioxyde d'azote, ozone)

- Les polluants de l'air et la santé

- Connaître la qualité de l'air

Destinées aux enfants

- **Jeu de l'ADTC**

Sur un plateau de jeu

Destiné aux enfants

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Participation à plusieurs manifestations et expositions**

Exemple : PDE

- **Campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes ! "**

Du 21 au 31 mars 2003

- **Villes cyclables, villes plus sûres**

- **Prix " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "**

L. ASSOCIATION FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT DES 3V

(Véloroute, Voie Verte)

AF3V

www.af3v.org

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Catalogue touristique**

2000

Destiné aux touristes

Description des 16 principaux itinéraires " vélo-loisir " en France.

16 pages

- **Catalogue touristique**

2003

Destiné aux touristes

Description de 80 véloroutes et voies vertes en France.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **PLAQUETTE DE L'AF3V**

2000

6 pages

- **GUIDE N°1 TOULOUSE – SÈTE À VÉLO, LE LONG DU CANAL DU MIDI**

Vélo-guide

Destiné aux cyclistes

- **VOIES VERTES ACCESSIBLES EN TRAIN À PARTIR DE PARIS**

16 randonnées

Destiné aux cyclistes

Description de 16 circuits, d'une journée à 10 jours empruntant les voies vertes et petites routes.

Diffusé par les associations Provélo et CyclotransEurope.

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

M. MOUVEMENT DE DEFENSE DE LA BICYCLETTE

MDB

Contact et réponse de courrier@mdb-idf.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Article : utile...indispensable...obligatoire ?**
Par Xavier CHAVANNE et Pierre TOULOUSE
Les printemps 2002 et 2003 un message publicitaire télévisé, commandé par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, proclamait que : " A vélo, le casque n'est pas obligatoire, il est simplement indispensable ".

- Congrès Vélocité 2003

Destiné aux cyclistes
En septembre 2003 se tiendra à Paris le congrès " Vélocity ", grand rassemblement de spécialistes du vélo venus de toute l'Europe et d'autres pays du monde. Le MDB est associé à son organisation.
Compte-rendu de la réunion de présentation du 20 avril 2003.

- Journal d'une maman à vélo

- **Transporter un bébé à vélo : à quand la solution ?**

- La sécurité des cyclistes à Paris

- Edito Roue libre

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **La bibliothèque Faidherbe fête la bicyclette**
Juin 2003

- **Opération " j'en ai pour deux minutes "**
18 janvier 2003
Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos

sur la chaussée !

- Semaine du respect des cyclistes par la FUBicy :

Distance de dépassement d'un mètre
22-30 mars 2003

- Sortie de la carte des aménagements vélo à Paris par Média-Cartes.

Des adhérents du MDB ont participé à sa réalisation. Les adhérents du MDB la recevront gratuitement

- Les assises du stationnement des vélos 23 mai 2003

- Fête du vélo à Paris

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2003
Une balade est prévue à Paris.

- Conférence-débat sur les réalisations du PDU Ile-de-France en Essonne par la fédération pour les circulations douces en Essonne.

Samedi 14 juin 2003 : de 16h à 18h à Ris-Orangis

- Promenade-étude à Vincennes pour voir la faisabilité de nouvelles pistes, en liaison avec les autres communes

Samedi 14 juin 2003

- La grande balade du MDB, Paris-Beauvais. Participation d'élus. Ouverte à tous. Dimanche 15 juin 2003

- Fête de l'été et des associations à Sevran près du canal de l'Ourcq.

Stand du MDB. Contact velopassion@free.fr.
Dimanche 22 juin 2003

- Piste avenue de l'hippodrome au Bois de Boulogne

- **Sauvons la piste du canal de l'Ourcq : " on en remet une couche ! "**
30 novembre 2002

Après l'interpellation d'un militant du MDB pris en flagrant délit de "dégradation de la voirie ", le MDB marque son soutien et manifeste contre la désaffection progressive de cette piste due en particulier à la pose récente de pavés.

- L'air des cycles (vélos danois)

5 octobre au 3 novembre 2002

Exposition d'une série de vélos au design original et pratique. Conférence débat le 22 octobre à partir de 18h30 autour de l'importance du vélo au Danemark.

- Journée en ville sans ma voiture

22 septembre 2002

Tours à vélo pour débutants et moins débutants, stands : le vélo à l'honneur.

Stand du MDB

- Opération : " j'en ai pour deux minutes "

21 septembre 2002

Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos sur la chaussée !

- Mobilisation contre l'amnistie présidentielle

9 juillet 2002

Le MDB marque son opposition à cette mesure dans le domaine des infractions au code de la route.

- Randonnée annuelle Paris-Chartres

23 juin 2002

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver tous ensemble, pratiquants réguliers des balades ou non.

N. LE RESEAU ECOLE ET NATURE ET ECOPÔLE

www.ecole-et-nature.org

Organisme contacté : GRAINE, info@graine-idf.org, graine-paca@educ-envir.org, graine.rhone-alpes@educ-envir.org, info@ecole-et-nature.org

Réponse : non

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- L'Hermine

Bulletin de liaison des adhérents des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement

Quatre fois par an.

- L'encre verte

Revue d'éducation à l'environnement

Quatre fois par an

Destinée aux enfants

- Catalogue : " Agir pour l'environnement "

EnvirhônAlpes 1992

Ce catalogue recense par fiches synthétiques les acteurs, ressources et outils.

Destiné aux collectivités (Région Rhône Alpes)

- " Pollution et protection de l'environnement "

Répertoire de 100 vidéos pour l'enseignement et la formation

Destiné aux enseignants et éducateurs

Dossier pédagogique n°11, mars 1994

- " Pédagogie de l'environnement "

Par GIOLITTO P.

Collection Educateur, PUF, 1992

Destiné aux enseignants et éducateurs

- Autres fiches pédagogiques, ouvrages, guides terrains

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Les transports et la sécurité routière

Par Ecopôle

2002

Documentation sur le thème de la sécurité routière et l'apprentissage de la prudence.

- Malle : " Léa et l'air "

1999

Destinée aux enfants

Les activités proposées dans ce coffret permettent aux enfants d'acquérir des connaissances tout en les aidant à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à prendre des responsabilités.

- Malle : " La pollution atmosphérique "

Par Ecopôle, 2001

Destinée aux enfants

- Malle : " en ville sans ma voiture "

Destinée aux enfants

Malle sur les transports urbains et la pollution qui en découle

- Autres malles et valises pédagogiques, Cédérom, jeux....*

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée de l'environnement (internationale)

Autour du 5 juin

Pour mettre en valeur les projets personnels ou collectifs ayant trait à l'environnement.

Destinée au grand public

- " 1000 défis pour ma planète "

Opération interministérielle (Education, Jeunesse et sport, environnement...)

Destinée aux enfants de la maternelle à l'âge de 21 ans

Cette opération propose une aide aux projets de sensibilisation des jeunes à la nécessité de protéger et gérer l'environnement en favorisant la réalisation d'actions concrètes.

- Projet d'Action Environnement : PAE

Destiné aux enseignants

Ce dispositif permet la réalisation de projets pédagogiques en milieu scolaires, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

O. COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ALPES

CIPRA-France

www.alpeMedia.net

info@alpMedia.net

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Mobilité dans les loisirs

Le rapport de synthèse du dossier

"Mobilité dans les loisirs" fait le point

sur le trafic de loisirs, chiffres et faits à

l'appui : "Quelles sont les activités en

cause ? Quels sont les moyens de trans-

port choisis ? Que montre une compa-

raison entre les différents pays et quels

sont les problèmes?

- El protocolo sobre la aplicación del Convenio de los Alpes en el ámbito de los transportes y el Derecho Comunitario (en español)

- Le transport transalpin des marchandises par rail et par route : préoccupations écologiques et politique européenne des transports

La problématique du trafic transalpin a

permis d'intégrer des préoccupations

écologiques dans la politique euro-

péenne des transports. Ces préoccupa-

tions s'articulent différemment dans le

Protocole "transports" de la Convention

alpine, prohibant la construction de

nouvelles autoroutes ...

Janvier 2003

- Alpen- und grenzquerender Personenverkehr 2001

Le trafic de loisirs et de vacances à

travers les Alpes est toujours très impor-

tant. Tel est le résultat de la dernière

enquête sur le trafic voyageurs (en

2001) à travers les Alpes et avec l'étran-

ger, réalisée par l'Office fédéral suisse

du développement territorial. Quatre

déplacements ...

2003

- **Rapport d'audit sur les grands projets d'infrastructures de transport**

- **UE Livre Blanc: Une stratégie pour revitaliser les chemins de fer communautaires**

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **Brochures du CIPRA**

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Conférence annuelle 2003 de la CIPRA: "La voie est libre pour la Convention alpine Mise en œuvre dans le domaine des transports"**

03.07.2003

La conférence 2003 de la CIPRA est consacrée à la mise en œuvre de la Convention alpine et se focalise plus particulièrement sur la problématique des transports et du trafic de transit. Y participeront des politiciens et des experts de plusieurs pays, comme le ministre autrichien des transports, Hubert GORBASH, le secrétaire du secrétariat permanent de la Convention alpine, Noël Lebel, ou Peter HASSLACHER, responsable de la protection de la nature au Club alpin autrichien. Cette conférence aura lieu les 23 et 24 octobre à Salzbourg/A.

- **Le développement des transports publics, une chance pour la vallée du Rhin alpin ?**

(03.07.2003) Le Comité Stop transit A13 propose une alternative aux projets de constructions routières prévus dans le Vorarlberg autrichien, devisés à plusieurs centaines de millions d'euros, sous la forme d'un développement ciblé des infrastructures de transports publics dans la région du Rhin alpin. La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et le Liechtenstein devraient créer à cet effet un "Fonds transports publics".

- **L'Arge Alp prend position sur la Convention alpine, les transports et l'agriculture de montagne**

(03.07.2003) Lors de leur conférence du 27 juin, les chefs des gouvernements des membres de la Communauté de travail des pays alpins Arge Alp (Bade-Wurtemberg, Bavière/D; Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg/A; Tyrol du Sud, Trentin, Lombardie/I; St-Gall, Grisons, Tessin/CH) ont adopté des résolutions politiques sur les thèmes de la mise en œuvre de la Convention alpine, de la durabilité dans la politique européenne des transports, des conséquences de la réforme agricole de l'UE pour l'agriculture de montagne et de la Conférence gouvernementale de 2004.

- **La voie est libre pour la Convention alpine ? ! Mise en œuvre dans le domaine des transports**

Conférence annuelle de la CIPRA 2003
23 et 24 octobre 2003

- **Tourisme et transports - Offres de mobilité douce dans le tourisme**

Congrès
21-22/08/03

- **"Traverser les Alpes"**

Exposition
Du 25 décembre 2002 au 21 septembre 2003

**P. CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUE
CRDP**

www.crdp.ac-grenoble.fr
Organisme contacté : CRDP,
espace.doc@ac-grenoble.fr
Réponse :

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

Voir le dossier " La sécurité routière " du
CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002,
mis à jour en octobre 2002

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

Voir le dossier " La sécurité routière " du
CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002,
mis à jour en octobre 2002

**III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM,
VIDÉOS, JEUX**

Voir le dossier " La sécurité routière " du
CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002,
mis à jour en octobre 2002

- **Mallette pédagogique et Cédérom : " Regards sur la montagne "**
Par Dominique OURY et Bertrand RIVOAL
Pour une approche responsable et respectueuse du milieu montagnard
17 ensembles de fiches et 1 Cédérom de 20 photos et 20 fiches explicatives.
CRDP de Grenoble
Collection Environnement
2000
Disponible à Mountain Wilderness,
MNEI de Grenoble

IV- Manifestations, conférences

Q. EDITION LE MOUTARD

http://moutard.ec-lyon.fr
Organisme contacté : Edition Le Moutard,
edm@wanadoo.fr, entretien téléphonique
avec le directeur de publication du Moutard.
Réponse : oui

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

**III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES,
CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX**

- **Jeu : " voyage de gone "**
En partenariat avec le Grand Lyon
Ce jeu a été mis en place grandeur nature et sous forme de jeu de société par l'association Mille Feuilles.
2002

- **Jeu : " bouge ta ville "**
En partenariat avec le Grand Lyon

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

R. MILLE FEUILLES

Organisme contacté : Association Mille Feuilles APIEU
0477259806, Contact avec Sylvie BOUREE,
Chef de projet
apieumillefeuilles@wanadoo.fr
Réponse : oui

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, JEUX

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu : " la clé des villes "

Un module d'animations destiné aux cycle 3 (CE2/CM1/CM2) composé d'une animation en classe " La Clef des villes " et d'une animation extérieure "

Circul'en bus " (pratique des transports urbains), à St Etienne.

L'animation en classe traite de l'histoire des transports, des différents modes de déplacements, la pollution de l'air, des actions écocitoyennes. Cette animation se complète par une animation pratique, dans les transports urbains, où les enfants, à l'aide d'un plan et d'un parcours préalablement défini, se dirigent dans la ville en répondant à des questions et énigmes.

Destiné aux enfants

- Jeu : " voyage de gone "*

Jeu pour le Grand Lyon, en partenariat avec les éditions le Moutard

Destiné aux enfants

Le but de ce jeu est de valoriser des modes de déplacements doux dans l'agglomération lyonnaise. Ce projet se compose également des deux animations, l'animation en classe et l'animation dans les transports urbains.

Une version grandeur nature, avec les enfants jouant les pions, a été mise en place en 2002.

Le jeu de société est sorti au printemps 2003.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

S. BUREAUX D'ÉTUDES POUR LES TRANSPORTS ÉDUCATIFS, CULTURELS ET SCOLAIRES : BETECS

Crée par l'ANATEEP le 25 octobre 1981
betecs@betecs.com
Organisme contacté :
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : Comment organiser une campagne locale, départementale "Sortir Vite"

12 fiches sur des exercices d'évacuation de car

Destiné aux enseignants

Présentation du contenu des actions à mener, des propositions d'organisation, la démarche pédagogique.

Objectifs : Organisation d'une journée - Organisation d'exercices d'évacuation - Evacuation par / la porte avant / la porte arrière / les portes avant et arrière / les fenêtres - Connaissance des éléments de sécurité d'un car - Traverser mieux - Séquence information débat - Textes officiels - Documentation, matériel éducatif.

24 € TTC

- Bande Dessinée : " Edouard, roi du car " et " Edouard et Julie "

Destinée aux jeunes de l'école primaire et du collège

Livrets de 12 pages pouvant être personnalisés sur 2 pages (texte, logo). Un spécimen peut être adressé sur demande.

Elles reprennent de nombreux messages de la cassette : " R.mès et la Trans'Sécurité "

A partir de 0.65 € TTC l'unité

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Ludocar : Jeu éducatif

Destiné aux enfants des écoles mater-

nelles et élémentaires, à partir de 4 ans.
Sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté dans les autocars.
Composition : un plateau de jeu rigide de 40 x 60 cm, 24 cartes "danger", 24 cartes "sécurité" représentant les différents éléments de sécurité du car, 24 cartes "bonus" comportant des consignes de sécurité et de citoyenneté, 6 pions, un dé numéroté de 1 à 6 et un dé à trois couleurs
35 € TTC

- Quizz-Pliage

Destiné aux enfants du primaire
Jeu de pliage, puis de questions/réponses.
Gratuit

- Cédérom : En car les lascars

Sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports scolaires
Destiné aux enfants de 8 à 14 ans
Présentation des transports scolaires en France,
Entraînement aux erreurs à ne pas commettre (4 scènes),
Un parcours de 25 mn environ, conclu par un diplôme à imprimer et un rappel des 7 règles d'or,
Un quiz sur les transports scolaires,
Un jeu pac-attack (pacman)
15 € TTC

- Vidéo : R.mès et la Trans'Sécurité

Destinée aux élèves de primaire et 6°
Vidéogramme d'environ 15 mn
Pour l'éducation à la Sécurité dans les transports de jeunes.
Le thème: un groupe de jeunes voyage à la fin de la nuit. Ils vont rencontrer un extra terrestre, R.mès. Télérév'incrustation.... An-ti-ci-per. Jeu "Trouver l'erreur"
Flash-back.... Hermès est le patron des Voyageurs, un symbole !
35 € TTC

- Vidéo : Transport'Attitude

Destinée aux collégiens et aux lycéens
Sensibiliser les adolescents à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs (autobus, autocars,...),
Savoir adapter son comportement à des

situations accidentelles,
Anticiper sur les configurations à risques,
Prévenir les comportements conflictuels : civisme, respect d'autrui,...
35 € TTC

- Vidéo : mission accompagnateur

Destinée aux accompagnateurs (enseignants...)
Vidéogramme de formation, de 35 minutes.
Elle permet de mieux définir concrètement et juridiquement la mission de l'accompagnateur lors des transports ou voyages scolaires, des transports dans le cadre des centres de vacances et de loisirs.
60 € TTC

- Flip-Règle : Marque-pages avec animation, 5 images-vidéo

Destinée aux enfants
Technologie réseau lenticulaire permettant la reconstitution d'une séquence vidéo. Verso : Règle + rappel des consignes à la montée dans le car et à la traversée de chaussée. Espace libre de 30x50mm pour personnalisation. Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
0.4 € TTC l'unité

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Exposition

Destinée aux enfants
Série de 4 affiches plastifiées avec fixation pour affichage vertical.
Thèmes abordés : Traverser mieux - Dans le car, jouons la sécurité - Sortir vite - Recule-toi, attends, monte calmement

- Formations :

- Conducteurs de transports scolaires
- Formation : Accompagnateurs
- Formation : Techniciens, sécurité, transport
- Formation : Animateurs, transport au collège
Destinées aux stagiaires dans les transports scolaires

Pour sensibiliser les stagiaires à leurs responsabilités : devoirs du conducteur, devoirs de l'accompagnateur, place dans l'organisation du transport scolaire, étude de l'accidentologie...

- Séquence d'éducation à la sécurité

Destinée aux écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de l'enseignement public.

Une demi-journée d'action pour sensibiliser les élèves aux transports publics.

T. CARTEDHOTE.NET

Organisme contacté : Cartedhote.net :
info@cartedhote.net, Hervé DOULAT, 8, rue
Voltaire, 38000 Grenoble
0476449089

Réponse : oui

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Livret sur la carte d'hôte*

Ce document présente les objectifs, le fonctionnement, les avantages de la carte d'hôte.

Destiné aux villes et stations de ski

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Carte d'hôte*

Destinée à tous les touristes en séjour
Gratuite, distribuée par l'hébergeur

- Brochure d'accompagnement de la carte d'hôte*

Destinée aux touristes

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

U. RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT

www.rhonalpennergie-environnement.asso.fr
Organisme contacté :
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : " effet de serre, comment agir dans nos déplacements ? "

Février 2003
N°18

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Concours Energie d'aujourd'hui

En Rhône Alpes, 2003
En partenariat avec l'ADEME
Ce concours récompense des réalisations remarquables dans le domaine de l'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Ouvert à toute personne ou organisme désireux de faire connaître une ou plusieurs réalisations en Rhône Alpes dans un des domaines proposés :

- Solaire thermique
- Solaire photo voltaïque
- Architecture climatique
- Gestion de l'énergie, utilisation rationnelle de l'énergie et cogénération
- Utilisation du bois-énergie
- Pôle démonstration

- Assises Nationales du Développement Durable

Du 25 au 28 juin 2003 à Lille
Par Dedude

- Conférence européenne sur les transports

Du 8 au 10 octobre 2003
Par aetransport

V. CCRE

www.ccre.org
Organisme contacté :
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉO, JEUX

- Jeu PC/MAC: " Gérez vos transports public "

,
Le jeu de la Semaine verte
Ce jeu a été créé pour la " semaine verte " par la Commission transport du CCRE. Destiné au public

Ce jeu permet au public de mieux comprendre les conséquences sur le tissu urbain de toutes décisions concernant les transports publics et l'amélioration de la mobilité.

Description :

" Vous êtes le Maire de Carville, une ville affligée par des bouchons de circulation, et des taux de pollution très élevés. Qu'allez-vous faire pour améliorer la situation ? " C'est le premier écran, le début du jeu. Le joueur a le choix entre trois options visant à résoudre les problèmes et améliorer la mobilité, chaque option comportant des avantages et des désavantages. Chaque écran suivant l'informe des conséquences du choix précédant et lui offre des options supplémentaires.

Le but du jeu est d'obtenir le plus de points possible en sachant que les points dépendent de nombreux facteurs tels le degré de satisfaction de la population, l'impact sur l'environnement, le coût financier des choix opérés etc.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Semaine verte

Du 2 au 5 juin 2003

- La cérémonie de remise des prix du Transport public européen

Organisé par le CCRE
Jeudi 5 juin 2003 à 18h30 au Résidence
Palace, en présence de la Commissaire
à l'environnement Margot WALL-
STROM.

Le Prix récompense les collectivités
territoriales ayant, par des initiatives
originales, amélioré la mobilité durable,
au prix de décisions parfois impopu-
laires, tout en mettant l'accent sur la
participation des citoyens à ces poli-
tiques.

**- Séminaire du CCRE et des partenaires du
projet européen TAPESTRY**

Vendredi 6 juin 2003

Les lauréats présentent leurs réalisa-
tions. Une conférence de presse a eu
lieu à 13h.

W. VERT L'ACTION / GOFORGREEN

Association canadienne
www.vertlaction.ca
asrts@goforgreen.ca
Organisme contacté :
Réponse :

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

- Guides Vert l'action

- Pour l'école
- Pour le travail
- Pour la communauté
- Idées pour "Célébrez Vert l'action"

- Bulletin d'informations de Vert l'action

Publié environ 4 fois par année, le
bulletin électronique Nouvelles en bref
contient les plus récentes nouvelles,
mises à jour sur nos programmes et
informations de Vert l'action de partout
au Canada. Pour vous abonnez gratuite-
ment, remplissez notre formulaire
d'abonnement et vous serez ajouté à
notre liste d'envoi automatiquement.

**- Great Green Ideas: Linking the
Environment, Recreation and Sport**

25,00 \$

(Disponible en anglais seulement)

L'association des parcs de l'Ontario a
développé cette publication d'activités
vécues par des communautés cana-
diennes. Cet ouvrage est un dossier
d'études de cas dans les domaines de la
gestion communautaire, de l'éducation
environnementale, de la création de
sentiers et de l'implantation de modes
de transport viables.

**- Publications de : Aller-retour actif et sécu-
ritaire pour l'école**

ARASPE

Autobus scolaire pédestre/cycliste

Guide

Destiné aux écoles

Comment organiser un autobus scolaire
pédestre/cycliste ?

Des trucs et conseils pratiques sur
comment organiser un autobus scolaire
pédestre/cycliste pour votre école.

- Trouver son chemin dans la jungle urbaine

Destiné aux enseignants
Cet outil pédagogique aide les élèves de la 3e à la 6e année à mieux connaître leur quartier et à élaborer un plan des routes sécuritaires pour se rendre à l'école.

- Comment organiser une Journée internationale Marchons vers l'école
Ce livret comprend des suggestions pour aider à organiser une Journée Internationale Marchons vers l'école amusante et intéressante.
Il comprend un exemple d'affiche à colorier pour les enfants et pour recruter des bénévoles, des exemples d'annonces publiques et de communiqué de presse ainsi qu'une feuille informative sur la marche et beaucoup plus.
5,00 \$/unité

- Le développement de collectivités favorisant le transport actif

Destiné aux collectivités
Ce guide examine les défis rencontrés lors du développement de collectivités qui favorisent le transport actif et offre des solutions spécifiques pour la sécurité des piétons et des cyclistes.
5,00 \$/unité

- Réaménager les collectivités en fonction de modes de déplacement actifs, sains et viables

Ce dossier donne les grandes lignes sur les mesures à prendre pour réaménager les environnements physiques des quartiers et communautés afin de les rendre plus favorables au transport actif (et permettre son incorporation au réseau du transport public). Parmi ses segments, on retrouve Surmonter les obstacles, Chacun peut contribuer, Stratégies de mise en oeuvre et Histoires à succès.
15,00 \$

Ça marche comme sur des roulettes

Guide sur les transports actifs pour la navette domicile-travail
Publié par le Conseil canadien de la santé et de la vie active au travail
Décrit les étapes du développement

d'un plan pour le transport actif dans un milieu de travail. Les "outils" comprennent un questionnaire à l'intention des employés, des formulaires d'évaluation de la situation actuelle, des critères d'évaluation et une liste d'organisations et de publications utiles.
24,55 \$

- Guide de conception et de planification communautaire de cyclisme

Développé en collaboration avec l'Institut canadien des urbanistes.
Il s'agit d'un guide de planification simple pour les aménagements destinés aux cyclistes, mettant l'emphase sur l'intégration de l'urbanisme, du génie, de l'éducation et de l'implantation. Les segments principaux traitent de la planification stratégique, de l'aménagement des installations et de l'entretien. Il y a également une bibliographie et un glossaire.
Recharges 15,00 \$ 25,00 \$

- Recueil d'arguments en faveur du transport actif

Fiches d'informations
Ce recueil présente de solides arguments qui démontrent les avantages du transport actif pour la santé, l'environnement et la communauté. Il comprend des faits et des chiffres détaillés, identifie les secteurs qui offrent les meilleures opportunités et souligne les principes généraux d'implantation et d'action.

- Étude nationale sur le transport actif en 1998

Ce document donne les résultats d'une étude faite par Environics. Il comprend des détails sur les habitudes de marche et du cyclisme des adultes et enfants d'âge scolaire, ainsi que les obstacles à - et les opportunités pour - une plus grande participation. Il s'agit d'un complément utile au Recueil d'arguments en faveur du transport actif.

- Rapport sur les groupes de discussion

Complément à l'Étude nationale sur le transport actif en 1998
Ce rapport aide à comprendre les avantages du - et les obstacles au - cyclisme

exprimés parmi des cyclistes expérimentés et de loisir à travers le pays.
5,00 \$

- **Urban Parks in Ontario, Part III**

Il commence par les années folles des années 20 pour aller au " Shifting Context " (contexte du mouvement) des années 90, depuis l'introduction de l'automobile jusqu'aux efforts de naturalisation d'aujourd'hui, de la responsabilité publique jusqu'à l'utilisateur payeur et de la transformation des paysages ruraux vers des formes urbaines.

Il s'agit d'un récit historique avec des exemples et des illustrations du passé, et un sommaire des tendances et des impacts qu'il est nécessaire d'apprécier pour pouvoir planifier notre avenir avec sagesse.

- **Les sentiers du 21e siècle**

Cet ouvrage guide, étape par étape, de la planification à la réalisation et la gestion d'un sentier polyvalent. Il présente la petite histoire d'une dizaine de sentiers multi fonctionnels au Québec, au Canada et en Grande-Bretagne en faisant ressortir l'originalité de chacun d'eux en matière de planification, de réalisation et de gestion.

49,00 \$

- **Info-Sentier : Avantages économiques des sentiers**

Cette fiche d'informations contient des faits sur l'utilisation des sentiers, les sommes d'argent dépensées par les usagers, des statistiques sur le nombre d'emplois créés par le développement de sentiers, la valeur des propriétés adjacentes, ainsi que les retombées économiques qu'une communauté peut retirer du développement de sentiers.
Gratuit

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **Brochure : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école**

Un dépliant facile à lire comprenant un résumé des éléments du programme,

son importance ainsi qu'une liste d'activités que vous pourriez entreprendre au sein de votre communauté.

- **Fiches d'information – Saviez-vous que...?**

Institut canadien sur la santé infantile
Une fiche d'information expliquant l'influence qu'a le développement de l'enfant et ses perceptions sur sa capacité à juger les dangers potentiels en situation de trafic.

- **Dépliant sur la Journée internationale Marchons vers l'école ***

Un dépliant facile à lire qui vous procure de l'information sur la Journée internationale : Marchons vers l'école et qui explique comment y inscrire votre école.

- **Affiche de la Journée internationale Marchons vers l'école***

Une affiche couleur de 18" par 24" arborant le logo de la Journée internationale : Marchons vers l'école, pour aider à faire la promotion de l'événement

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **Vidéocassette ARASPÉ**

Cette vidéocassette, d'une durée de 11 minutes, souligne plusieurs initiatives du programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école dans des milieux urbains et ruraux du Canada.

- **Cédérom : Transport actif**

23,00 \$

Ce CD regroupe neuf différentes publications sur les sujets suivants : Réaménagement des collectivités afin d'encourager l'activité physique; Les bienfaits du transport actif dans les secteurs de la santé, de l'environnement et du transport; Comment créer un programme de transport actif pour le milieu de travail; ainsi qu'une étude d'opinions canadiennes sur la marche et le cyclisme.

- **Vidéocassette sur le Réseau canadien des**

corridors verts

10,00 \$

Cette vidéocassette, d'une durée de 8 minutes, a été conçue pour vous aider à défendre les projets de corridors verts auprès des responsables de décisions de votre municipalité. Une présentation soignée aide à convaincre l'importance de transformer les voies ferrées abandonnées en sentiers pédestres et en corridors verts.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Journée internationale : " Marchons vers l'école "***

- **Défi transport**

" Faire 10 Kms de vélo, 3 fois par semaine pendant 8 mois évite de produire 50 Kg d'émissions polluantes ".
2003

- **Journée de l'air pur**

La journée de l'air pur est une célébration d'activités écologiques qui fait la promotion de l'air pur et de la santé. Le gouvernement du Canada a déclaré la JAP comme faisant partie de la semaine de l'environnement pour sensibiliser l'opinion aux problèmes de la qualité de l'air et des changements climatiques.

La Journée de l'air pur est un événement populaire qui s'appuie sur des solides partenariats avec tous les secteurs de notre société.

Incitation des collectivités, du grand public et des écolo-navetteurs à agir dans le domaine de la santé et des transports pendant la semaine de l'Environnement.

La journée de l'air pur démontre que tous les canadiens peuvent faire une différence et s'engager à prendre des décisions écologiques toute l'année qui vont aider à créer des collectivités plus propres et plus saines pour aujourd'hui et demain.

X. AGENCE REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES NOUVELLES ENERGIE ARENE

www.arenaidf.com

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Guide : " la clé et le contact "**

Destiné aux employeurs d'entreprises, de collectivités de la région Ile-de-France

Ce guide répond aux questions pour mettre en place le covoiturage au sein d'une entreprise.

- **" Covoiturage de crise "**
février 2000

- **" Répertoire des centres de ressources d'éducation à l'environnement "**
Décembre 1999, 335 pages

- **Carburants : actes du Forum Transport Propres n°8**
" Véhicules GNV-GPL,... " avril 2000

- **Carburants : Actes du Forum Transports Propres : Synthèse des actes 1 à 8**
Juin 2000

- **Covoiturage : Covoiturage de dépannage "Soyez prêts !"**
Février 2000

- **Covoiturage : Actes du Forum Transports Propres n°7 : transports intermédiaires de personnes**
Février 2000

- **Station et Bus GNV (Gaz naturel pour Véhicules)**
Juin 2000

- **Actes du Forum Transports Propres n°6 : la loi sur l'air et les transports**
Juin 1999

- **Lettre d'information "Transports propres**

en Ile-de-France" n°4 (spécial PDU)
août 2000

- **Actes du Forum Transports Propres n°3 :
les transports collectifs routiers**
décembre 1998

- **Lettre d'information N°8**
Spécial : Sollicitation des collectivités
locales,
Gestion des déplacements domicile-
école.
février 2002

- **Actes du Forum Transports Propres n°9 :
Colloque de synthèse**
juin 2000

- **Bus écologiques (GPL, carburants désulfu-
résés, filtres à particules, électricité)**

- **Actes du Forum Transports Propres n°1 :
véhicule légers et petits utilitaires**
mars 98

- **Actes du Forum Transports Propres n°5 : le
vélo en agglomération**
octobre 1999

- **Les aménagements cyclables en agglomé-
ration**
Cergy Pontoise 1999

- **Intermodalité, transports collectifs et vélo
: l'exemple de deux pôles vélo**
2002

- **Actes du forum transports propres N°13**
Plans de déplacement d'entreprise
2001

- **Actes du forum transports propres N°14**
Information multimodale et serveur
d'agglomération
2002

- **Les transports propres en Ile-de-France**
Lettre d'information N°9

- **Véhicules individuels à usage partagé :
l'exemple de caisse-commune**
Paris, février 2002

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

- **Dépliant : " Permis de bien-être "**
Destiné aux jeunes conducteurs
Ce dépliant incite à adopter des
comportements plus sûrs et plus respec-
tueux de l'environnement.
12 pages
- Fiches : " comprendre l'environnement "
- L'air
- La circulation

**III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM,
VIDÉOS, JEUX**

- **Dossier pédagogique : " Atmosphère,
Atmosph'air "**
Ce dossier comprend 17 fiches à thèmes
et un Cédérom
Destiné aux enseignants et élèves
- Quiz :
- Transport
- Comprendre l'environnement

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Formation : Gestion et infrastructures**

Y. LE ROUTARD

www.alapage.com

Organisme contacté :

Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : le jeu d'aventure du routard

Génie CÉDEROM/CULTURE-
LOISIRS/ENCYCLOPADIE

Destiné aux enfants

Editeur : UBISOFT

31 octobre 2002

Référence : 36940077767

Description :

" Partez à la découverte du monde avec votre culture pour seul bagage. Intégrez le Club du routard et partez à l'aventure pour devenir l'As des routards !

Découvrez près de 38 destinations, de Washington à Sydney, du Mexique à l'Irlande et remplissez plus de 150 missions basées soit sur la réflexion, soit sur l'action.

Vous devrez ainsi répondre à des questions sur l'histoire et la culture des pays visités, retrouver et prendre des photos de monuments célèbres...

Mais aussi faire preuve d'adresse en remportant une course nautique à Hawaii ou encore en escaladant le Taj Mahal !

Gérez vos ressources ainsi que votre niveau d'énergie et évitez de nombreux dangers pour continuer votre périple !

Sur les cartes numérisées des villes et des pays, retrouvez votre chemin pour remplir vos missions.

Gagnez de l'argent en occupant des emplois variés et en répondant à plus de 5000 questions quiz. "

- Jeu de société : le jeu du routard de

Hasbro

Destiné aux enfants à partir de 10 ans

Description :

" Après avoir fait vos sacs à dos, vous allez partir pour un périple au bout du monde. Vous allez vivre des situations palpitantes, des grands moments de découvertes et de frissons. Malgré des événements qui bouleverseront votre parcours, vous devrez rapporter des reportages, des achats et des aventures. C'est à vous de choisir votre rythme, de mener votre route car il n'y a pas de dé pour se déplacer. Vous payez selon le nombre de cases choisi pour avancer. Mais attention à votre budget sinon vous serez obligés de vendre certains objets ou de faire des petits boulots. Au pire (ou par stratégie) vous aurez toujours la possibilité de faire du stop ! Le temps d'une partie, l'aventurier c'est vous ! "

45.50€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

**Z. ASSOCIATION FRANÇAISE DE
L'HYDROGÈNE
AFH2**

www.afh2.org

Organisme contacté :
Réponse :

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

**II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS,
AFFICHES,...**

**III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM,
VIDÉOS, JEUX**

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

**- Première conférence européenne sur
l'Hydrogène-Energie**
Du 2 au 5 septembre 2003

AA. FICHES DE DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Documents récoltés

**I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE
PRESSE**

- Eco-tourisme et déplacements

Commune du Sappey en Chartreuse
Par EDF

Pour accéder aux sites touristiques de la
commune par des transports collectifs à
énergie propre.

Janvier 2002

**- Dossier Tram-Train : une nouvelle voie
pour la vallée de Chamonix**

Par Jean-Paul Trichet, Association pour
le Respect du Site du Mont Blanc
Février 2001

- La mobilité en mouvement

Par Dominique HARTMAN, Association
Transport et Environnement
Février 2002
www.ate.ch

- Revue Géographie Alpine

**- Tourisme et automobilisme : de la route
aux pistes**

N° 4, 2002

**- Politique des déplacements et du dévelop-
pement touristique**

N° 1, 2002

- Revue Aménagement et Montagne

La métamorphose de Tignes
URBANET, février 2001

- Les trains du ski : la mobilisation générale

Revue : vie du Rail et des transports

**- Le tourisme doux : l'avenir des stations de
sports d'hiver et d'été de Savoie**

Cas de 6 stations en Tarentaise
Juin 1997

**- Commissaire européen chargé de la
Recherche : Moyens de transports alterna-
tifs, le bus à hydrogène**

Pour la journée " en ville sans ma

voiture "

- **Le projet européen PROVIDER : comment mobiliser sur la question des déplacements domicile-école ?**

Dossier de RAEE

- **Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud**

INRETS

Edition HARMATTAN, harmat@worldnet.fr

- **Villes d'enfants, villes d'avenir**

Publication de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne

- **"Léovélo", ou comment utiliser le vélo en complément des transports collectifs à Clermont- Ferrant**

- **Organisation et gestion des flux touristiques**

Revue de Géographie Alpine

N°1, 2002

- **Transport de personnes de proximité, la gamme électrique**

EDF

Edition 2002

- **Deux roues, navettes et véhicules de loisirs, la gamme électrique**

Spécial collectivités et entreprises

EDF, 2001

- **Cahier d'Ariena, Nature et Environnement à l'école**

Trans...portez-vous bien !

Destiné aux enfants

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **L'air et les transports**

Livret de l'ADTC

- **Brochure : Vélo Parc Gare**

- " A vélo, prenez la ville du bon côté ! "

- " Cyclistes, évitez les risques ! "

- **Tract : Vélo Parc Gare**

- **Fiche : "covoiturage : voyagez sympa et pas cher !"**

- Carte des itinéraires cyclables dans l'agglomération grenobloise

" Circulez, il y a tout à voir ! "

Par la METRO

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **La traversée de la Drôme à vélo**

Destinée aux élèves de CM1 et CM2 dromois.

- **Le sommet des enfants des Alpes**

Par kids for the alps

Troisième partie :
Fiches par produits,
quelques exemples de mallettes
pédagogiques et de jeux

La mallette pédagogique sur le changement climatique

Par les Petits Débrouillards et l'ADEME

www.1ddp.org

www.lespetitsdebrouillards.org

Destinée aux enfants de - 7 ans.

Cette nouvelle mallette pédagogique sur le changement climatique a été conçue par Les Petits Débrouillards (association scientifique) avec le concours de l'ADEME. Elle permet la compréhension du phénomène de l'effet de serre par la découverte des concepts scientifiques sous-jacents, et propose des pistes pédagogiques pour agir ainsi que des points de vue actuels pour débattre.

Construite autour d'ateliers de recherche (expérimentations, posters illustrés, réflexions, débats...) et d'un jeu-plateau, la mallette aborde notamment les questions d'atmosphère et de rayonnements, les climats, les activités humaines et les gestes quotidiens...

Elle permet enfin une utilisation souple et différenciée selon les objectifs pédagogiques et le public. Enseignants et acteurs éducatifs apprécieront cet outil dans leur programme d'éducation à l'environnement.

La mallette est disponible au prix public de 129 euros.

Documents supplémentaires dans la partie " Annexes "

Entrevue avec une personne de l'ADTC

Destiné aux enfants

Règle du jeu :

La partie se déroule sur un plateau de jeu quadrillé.

Chaque joueur est munit d'un pion : voiture, vélo ou transport en commun. Chaque mode de déplacement détient son propre dé.

Au début de la partie chaque joueur tire une carte " parcours " pour connaître le trajet qu'il doit effectuer en avançant à l'aide du dé.

Les joueurs peuvent changer de moyens de locomotion dès qu'ils passent par une case " parking + relais ".

Chaque mode de déplacement présente des avantages et des inconvénients :

- la case rouge correspond à 2 cases pour la voiture,
- la case verte ne peut être empruntée que par le vélo,
- la case grise correspond à 3 cases pour la voiture et pour les transports en commun
- quand 2 joueurs ou plus choisissent la voiture, il y a des embouteillages.

Dès que les joueurs tombent sur une case grise, ils tirent une carte " événement " et exécutent les actions précisées sur la carte.

Ce jeu permet d'informer les enfants sur les modes de déplacements en ville : il existe différentes manières de se déplacer, le vélo peut aller aussi vite que la voiture...

Des variantes au jeu proposent l'utilisation de jetons accompagnants les cartes événement"

Etes-vous capable de devenir Abonné SNCF ?

www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

Avant de choisir la solution ferroviaire pour vos trajets domicile-travail, nous vous proposons ce petit test afin de vous aider dans votre décision qui peut s'avérer lourde de conséquences. (Certains disent en effet ; "oh, de toute façon, je changerai de boulot dans quelques mois, alors, je paie mes billets plein pot et votre association..." et 10 ans après, ils font partie des piliers des abonnés de la ligne...).

QUESTION 1 : Au Mans, sur le quai A caniculaire, un TGV est à moitié plein. Sur le quai B, le TER, annoncé au départ avec un retard de 20 minutes, est bondé d'écoliers hurlants et s'amusant à ouvrir et fermer les portes intérieures avec une patience de métronome. Le TGV relie Angers en 36 minutes, le TER en plus d'une heure. Vous êtes l'heureux titulaire d'un "abonnement régional de travail" :

Réponse A : Vous montez dans le TGV en pensant : "vu la situation, le contrôleur aura pitié de moi !"

Réponse B : Vous lancez à qui veut l'entendre "privatisez la SNCF !"

Réponse C : Vous allez voir le chef de gare en levant le doigt pour avoir la parole et lui dites : "S'il te plaît, dessine-moi un TER climatisé".

Réponse D : Vous montez dans le TER et mettez vos boules "Quies". C'est l'heure de faire une bonne petite sieste !

QUESTION 2 : Vous êtes dans le TER, à l'arrêt dans une gare. Vous remarquez une traverse mal attachée sur la voie contiguë.

Réponse A : Vous vous dites : "à la SNCF, ils savent ce qu'ils font. D'ailleurs, en Picardie, ils construisent des gares TGV en rase campagne pour éviter les nuisances sonores aux riverains".

Réponse B : Vous ne remarquez pas la traverse mal attachée, ce n'est pas votre job.

Réponse C : vous descendez sur la voie et sortez le tube de colle Néoprène que vous avez toujours sur vous car vous êtes prévoyant.

Réponse D : cela fait 10 jours que vous envoyez un Mail quotidien à la SNCF pour signaler l'incident et attendez la réponse en vous disant qu'elle risque de bien vous faire rigoler, vu les antécédents. Certains cheminots au courant de votre démarche vous disent que "vous êtes contre la SNCF" (ah ?)

QUESTION 3 : Le TER est annulé sans raison ce matin en gare d'Angers pour le Mans (pas de grève, pas de neige, car on est en été) ; votre réaction ?

Réponse A : Mais où vont-ils chercher tout cela, sur ce site Web ?

Réponse B : je hurle un bon coup à voix basse et me précipite sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à Louis Gallois, président de la SNCF.

Réponse C : Vous faites démarrer l'autorail qui dort sur la voie de garage contiguë et lui faites cracher un nuage de fumée diesel bien noire juste sous le nez du chef de gare, pour lui montrer votre agacement.

Réponse D : vous réunissez tous les abonnés présents et montez, comme au rugby, dans le

TGV, sans RESA et en première qui plus est. Le contrôleur se fera tout petit, face à l'insurrection.

QUESTION 4 : Vous disposez d'un abonnement régional de travail SNCF, interdisant l'accès aux TGV. Votre chef vous retient 5 minutes de trop en vous demandant si "ce n'est pas trop dur de venir d'Angers au Mans chaque jour en train". Du coup, vous arrivez à 18h11 à la gare du Mans, et le dernier TER pour Angers est parti il y a deux minutes. Que faites-vous ?

Réponse A : Vous vous payez un billet de TGV, plein tarif, à plus de 80 francs. En pensant que votre chef ne vous fera pas ce coup chaque jour.

Réponse B : Vous hurlez un bon coup à voix basse et vous précipitez sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à François Fillon, président de Région Pays de la Loire, pour l'inciter à développer les TER sur cet axe qui doit lui être cher, vu qu'il est attaché électoralement à l'une des localités se situant sur la ligne.

Réponse C : Vous prenez le TER suivant, qui a pour terminus Sablé, à mi-chemin, et faites du stop ensuite pour rejoindre Angers

Réponse D : Vous avez un copain (une copine) au Mans qui peut vous héberger pour la nuit. Vous appelez votre doux et tendre (douce et tendre) à Angers pour lui annoncer que ce soir, vous restez au Mans et en profitez pour faire la fête. A l'autre bout du fil, vous entendez vos gamins (le chien, le poisson rouge) qui hurlent et font les 400 coups...

QUESTION 5 : Aujourd'hui, j'ai décidé de prendre le train, non pour me rendre d'Angers au Mans, mais d'Angers à Nantes (pour le travail - les loisirs - la famille, rayer la mention inutile). Je décide de prendre le TER pour m'y rendre.

Réponse A : Vous prenez un billet en première, plein tarif, puisque les autres abonnés habituels ne sont pas là et n'iront pas "jaser" sur vos revenus, surtout que l'un d'entre eux est inspecteur des impôts...

Réponse B : vu que je suis abonné sur Angers Le Mans, j'ai droit à des réductions sur Nantes et prends sans hésiter, au distributeur automatique, un billet "50 % de réduction" (Si vous choisissez cette réponse, arrêtez sur le champ ce test et achetez une vieille voiture pour vos trajets domicile-travail...)

Réponse C : comme je connais le conducteur du train, je monte à ses côtés, comme ça, pas de contrôleur et voyage "à l'œil" (votre livre de chevet, c'est "Candide" ?)

Réponse D : Vous empruntez le bébé d'une copine pour "lui faire respirer l'air marin de Nantes", "mais non mais non ça me fait un bien fou de m'occuper de ton gosse". Grâce à sa carte Enfant +, dernière trouvaille des commerciaux de la SNCF, il voyage gratis et vous à -50 %, et en règle. A l'arrivée à Nantes, vous confiez le bébé et le paquet de couches à votre frangine, qui a le malheur d'habiter là-bas.

QUESTION 6 : ça y est, les vacances arrivent. Vous décidez de prendre le train. Vous souhaitez faire un trajet Angers Longwy via Limoges, Aurillac et Millau et Chartres. Vous vous rendez au guichet pour vous renseigner sur les horaires et les tarifs :

Réponse A : après 30 minutes d'attente au guichet 3 et l'agent SNCF charmant mais stagiaire qui commence par vous répondre "pour les trajets internationaux, c'est à seulement à l'espace préparation au voyage", vous renoncez et prenez ce que vous propose le distributeur automatique. Du coup, vous rajoutez 3 passages par Paris à votre programme, car "c'est plus

rapide comme ça".

Réponse B : Le guichet ferme sous votre nez. Vous hurlez et décidez de louer un break, car il faut bien ça pour y loger toutes vos rancœurs de l'année vis à vis de la SNCF.

Réponse C : vous partez simplement avec un plan du réseau SNCF, sans les horaires, en vous disant qu'en vacances on a le temps, et que sur toutes les lignes, il y a au moins un train le matin, le midi et le soir. (Malheureux ! Là, on interrompt le test pour vous supplier de nous envoyer au plus vite un Mail pour qu'on vous indique les lignes maudites sur lesquelles il ne circule qu'un train par jour !!!!!).

Réponse D : Avec deux gosses, pour aller d'Angers à St Raphaël, vous prenez la voiture, et voyagez tranquillement par des routes qui pourraient encore inspirer des chansons à Trenet (il a pris son dernier train depuis l'époque à laquelle a été créé ce test). Une fois arrivé, vous vous éclatez en famille dans un train à vapeur, qui met une heure pour faire 20 Kms ! Quel plaisir somptueux !

QUESTION 7 : C'est le début du mois de mars, bientôt le printemps, les zoziaux et les amours couchées dans le foin... Manifestement, comme vous, le conducteur du TER a la tête ailleurs. Du coup, il loupe la gare de Tiercé (Maine et Loire). C'est parti pour un bon petit retard, vu la tuile (le contrôleur est reparti à pied à la gare avec les voyageurs, car un train, ce n'est pas comme une voiture... la marche arrière, connaît pas !) Votre chef vous attend impérativement à 9 h 00. Comment réagissez-vous ?

Réponse A : Votre chef vient en train lui aussi, en prenant la ligne Château du Loir-le Mans. Comme c'est le printemps là-bas aussi, sans doute ... Vous continuez votre rêve...

Réponse B : Vous brandissez votre abonnement au conducteur en lançant "c'est un détournement de train, démarrez !"

Réponse C : Vous descendez sur la voie et faites du stop pour arrêter le TGV qui suit. (Mal joué, entre Angers et Le Mans, pas d'installation de contresens et une seule voie à Sablé sur Sarthe pour qu'un train puisse en doubler un autre. En cas de panne, la SNCF sait réagir de manière très simple : au-to-car-de-sub-sti-tu-tion).

Réponse D : Vous rigolez intérieurement "P... le c..., il a loupé la gare. Encore une blague de son chef (le vôtre est très blagueur) ; ils lui ont mis la feuille de route d'un TGV ! ... Bon, faudrait pas qu'ils recommencent ça tous les jours quand même.

Solutions :

Si vous avez une majorité de A : Vous êtes bien parti pour devenir un abonné modèle, fidèle, aimant sortir son chéquier une fois par mois pour faire un gros chèque à la seuneuceufeu.

Si vous avez une majorité de B : Attention ! Votre mauvais esprit risque de vous faire repérer par un agent seuneuceufeu "pas-commode-c'est-le-règlement". Vous risquez d'avoir à sortir votre chéquier et d'en user plus que de raison.

Si vous avez une majorité de C : Faites vos trajets domicile-travail en jogging. Cela vaut mieux pour vous. Vous seriez malheureux en prenant un abonnement SNCF. Si, si !

Si vous avez une majorité de D : Vous êtes abonnés SNCF depuis au moins 10 ans, vous ! Donnez nous vos tuyaux par Mail, on est preneurs !!!

Si ce test vous a plu et fait sourire (une bonne partie des questions est malheureusement inspirée de faits réels), merci de nous le faire savoir ! Autres faits réels de votre cru et suggestions

" Circulation douce et transports propres, pour une meilleure qualité de vie "

www.arenidf.com

	Circulation douce et transports propres Vrai ou Faux ?	Vrai	Faux
1	Le budget automobile moyen d'un francilien est d'environ 100F par jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	1/3 des déplacements de moins de 3 Kms se font en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	2% de trafic en moins permet de passer d'une circulation saturée à une circulation fluide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Il y a plus de 700km de pistes cyclables en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Il y a 1000 Kms d'itinéraires de promenades et de randonnées en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Lors des épisodes de forte pollution on compte de 5 à 20% d'hospitalisations en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Une voiture mal réglée consomme 10% en plus et pollue 20% en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	75% des voitures utilisées ont plus de 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Les rejets de plomb ont pratiquement disparu grâce à l'essence sans plomb introduite en 1986	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	L'aquazole est un carburant composé de 84% de gazole, 13% d'eau et 3% d'additifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réponse sur le site de l'ARENE

Association Mille Feuilles APIEU
0477259806

Edition Moutard
<http://moutard.ec-lyon.fr>
edm@wanadoo.fr

Le " voyage de gone " est un jeu d'éducation aux déplacements urbains dans l'agglomération lyonnaise.

Il initie à l'usage des transports collectifs et des déplacements doux. Il développe la problématique des déplacements en ville dans tous ses aspects : saturation automobile, pollution de l'air, qualité de vie en ville.

Il informe sur les transports urbains du réseau TCL et sur les déplacements doux susceptibles d'être utilisés. Il permet de mieux connaître l'agglomération lyonnaise.

Une version grandeur nature, avec les enfants jouant les pions, a été mise en place en 2002. Le jeu de société est sorti au printemps 2003.

Document supplémentaire en dans le classeur

Quatrième partie :
Fiches par événements,
quelques exemples

CAMPAGNE NATIONALE DE LA FUBICY : "RESPECTEZ LES CYCLISTES !"

A IV 3

FUBICY : www.fubicy.org

ADTC: <http://perso.wanadoo.fr/adtc>

Article dans la revue : " ADTC Infos, se déplacer autrement " n°96, juin 2003

Action à Grenoble

La campagne " respectez les cyclistes ! " s'est déroulée du 21 au 31 Mars 2003 et avait pour objet les dépassements frôlant subis par les cyclistes urbains de la part des automobilistes.

L'ADTC a relayé cette campagne en posant une trentaine de panneaux spéciaux rouges à fond blanc de la FUBicy dans quelques rues de Grenoble : cours Bérriat, la rue d'Alembert, la rue Abbé Grégoire...

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 2 AU 8 JUIN 2003

B IV 3

www.ademe.fr (actualités)
www.environnement.gouv.fr
www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Destinée aux collectivités locales, aux associations, aux établissements publics, aux entreprises et citoyens

Cette semaine s'est déroulée dans toute la France du 2 au 8 juin 2003.

Cette opération, pilotée par le secrétaire d'Etat au développement durable, a pour vocation d'expliquer le développement durable au public.

En 2003, elle aura pour thème " le quotidien du citoyen durable ". Chacun doit prendre conscience des liens entre ses gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux, comme le changement climatique, la pauvreté dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles...

Des actions menées aux niveaux national et local sont regroupées durant la même période sous le parrainage du Secrétariat d'Etat au Développement Durable avec le label " Semaine du développement durable ".

En Aquitaine, le "Printemps de l'Environnement" et "1000 défis pour ma planète" s'intégreront dans cet événement national et se poursuivront jusqu'au 11 juin 2003.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ ET DES TRANSPORTS PUBLICS DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2003

B IV4

www.ademe.fr
Nicolas PICHERAL : 0493957245

Par : le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, l'ADEME et le Comité de Promotion des Transports Publics (CPTP), avec le soutien du Ministère de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer

Destinée à tous : élus et décideurs, grand public
La participation est accessible à tous.

Cette manifestation est la réunion de deux événements : " la Semaine européenne de la mobilité ", proposée depuis 2002 par la Commission européenne et " la Semaine du transport public ", proposée depuis 1994 par le Comité de promotion des transports publics.

Elle a pour objectif d'encourager les bonnes pratiques en matière de mobilité et de contribuer à la prise de conscience des impacts des déplacements sur l'environnement et la qualité de vie. La thématique proposée par la DG Environnement de la Commission européenne est " l'accessibilité ".

Le transport public, la marche à pied et le vélo forment la base des initiatives ; d'autres actions peuvent être initiées pendant la semaine et donner lieu à des opérations pérennes : l'intermodalité, les coulées vertes et voies réservées, les pédibus, le covoiturage, l'auto-partage, la livraison par des véhicules propres, les Plans de Déplacements d'Entreprise, l'accès à la ville et aux infrastructures, l'accès à l'information relative aux déplacements, mais aussi sur l'accessibilité des territoires aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, la " Semaine européenne de la mobilité et du transport public " s'inscrit dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées.

Cette semaine se clôturera le 22 septembre par la journée " En ville, sans ma voiture ! " que 80 % des Français connaissent et 93 % apprécient (source : IFOP pour l'ADEME, septembre 2002)

Déjà plus de 70 villes, agglomérations et structures intercommunales ont manifesté leur intérêt pour participer à l'édition 2003 de la " Semaine européenne de la mobilité et du transport public " et à la Journée " En ville, sans ma voiture ! "

Les organisateurs ont décidé d'accorder un délai supplémentaire pour les candidatures (date de remise initiale : le 20 juin 2003).

Les chartes d'engagement de la " Semaine européenne de la Mobilité et du Transport Public " et de " En ville, sans ma voiture ! " devront être retournées signées le 18 juillet 2003, au plus tard. Les dossiers techniques pourront parvenir courant août. Tous ces documents sont disponibles sur les sites Web des partenaires.

JOURNÉE INTERNATIONALE : " MARCHONS VERS L'ÉCOLE "

W IV 1

www.goforgreen.ca

www.vertlaction.ca

Ouvertes à toutes les écoles

En 2003, elle aura lieu le 8 octobre.

Cette opération organisée par une association canadienne, appelle les élèves, les parents, les personnels d'écoles à se rendre à l'école à pied pour différentes raisons :

- pour augmenter leur niveau d'activité physique,
- pour réduire l'engorgement des routes,
- pour améliorer la qualité de l'air,
- pour lutter contre les changements climatiques...

L'association remettra un prix national à l'école ayant le plus haut pourcentage de participation étudiante durant la journée, incluant la somme de 500\$.

Cette année, un nouveau prix sera remis, il s'agit d'un prix incluant un lot de 3 jeux environnementaux, une bannière et d'autres prix liés au transport actif et sécuritaire.

Pour plus de renseignement, voir dans le classeur les brochures sur la journée internationale " Marchons vers l'école ".

PRIX " GUIDON D'OR " ET " VÉLO ROUILLÉ " 2003

A IV 4

Décernés par l'assemblée générale de la FUBICY à Dijon le 13 Avril 2003

www.fubicy.org
dijon@fubicy.org

A l'occasion de son congrès annuel, réuni à Dijon sur le thème " Villes cyclables, villes plus sûres ", la FUBicy, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, a décerné le 13 avril ses deux prix : le Guidon d'Or, et le Vieux Clou Rouillé.

Le Guidon d'Or 2003 est attribué à la " Traversée de la Drôme à Vélo " de l'Union Sportive Scolaire de l'Enseignement du Premier Degré.

La dixième édition rassemblera 950 élèves de 9 à 11 ans, avec leurs 300 accompagnateurs, pour des étapes d'une soixantaine de kilomètres.

Ce projet éducatif prépare les enfants, dès la rentrée scolaire, à la vie en collectivité et leur donne une formation à l'entretien du vélo et à sa conduite, dans le respect des règles de sécurité routière.

Une grande randonnée de découverte du patrimoine régional couronnera cette action en Juin 2003. Depuis la création de la " Traversée de la Drôme " en 1993, 6000 enfants ont parcouru au total 1 million et demi de kilomètres, sans accident notable, et ont pu acquérir une véritable " culture vélo ".

Le Vieux Clou Rouillé est attribué à la Préfecture de l'Isère, qui s'est pendant plusieurs mois opposée à d'importants travaux de remise en état des pistes cyclables sur les digues de l'Isère.

Cet itinéraire est très important : il permet aux cyclistes d'éviter une route nationale dangereuse, et est inscrit aux schémas directeurs de l'agglomération grenobloise et du département. Mais le revêtement est tellement défoncé par des racines ou des fondrières que plusieurs chutes, dont une mortelle, s'y sont produites. Au lieu de faciliter les travaux enfin programmés par le Conseil Général en automne 2002, la Préfecture s'est contentée de renforcer une signalisation " interdit à toute circulation ". Ce blocage est d'autant plus difficile à admettre que le Préfet, représentant l'Etat, aurait pu prendre des dispositions pour faciliter la sécurisation de cet itinéraire cyclable.

Autres nominés dans les 2 catégories

D'autres nominés ont retenu l'attention des associations de la FUBicy.

Parmi les candidats pour le Guidon d'Or, la FUBicy a particulièrement apprécié l'initiative de médecins du Centre Hospitalier Universitaire de Lille, qui préconisent de multiplier les aménagements cyclables pour lutter contre l'obésité des jeunes, une maladie dont le développement devient préoccupant.

La FUBicy est aussi très heureuse de saluer le candidat local, le " P'tit Tour à Vélo " de la Côte d'Or, et lui souhaite le même succès qu'à son homologue de la Drôme !

Signalons enfin la Communauté Urbaine de Bordeaux, classée seconde pour le " Vieux Clou Rouillé ", pour la deuxième année consécutive ! L'association Vélo-Cité Bordeaux lui reproche vivement de ne pas avoir pris en compte les cyclistes dans les aménagements jouxtant les nouvelles voies de tram, alors que ces travaux étaient l'occasion d'un véritable partage de la voirie.

17ÈME CAMPAGNE NATIONALE D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS DES JEUNES

E IV 1

www.preventionroutiere.asso.fr

www.anateep.asso.fr

Destinée aux enfants

Le lancement de la campagne par la prévention routière et l'ANATEEP aura lieu du 15 au 22 octobre 2003.

Un document de 4 pages ainsi sera distribué tout au long de l'année scolaire.

Cette action est placée sous le haut patronage de :

- M. le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche,
- M. le Ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
- M. le Délégué interministériel à la sécurité routière.
- M. le Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Avec le soutien, la participation de : ADEIC, Assemblée des Départements de France, ANCE, APAJH, CEMEA, CNAFAL, CNT, CRS, DDEN, Entraide Universitaire, FCPE, FGTE/CFDT "union fédérale route", FNAUT, FNTV, FSU, GART, Gendarmerie Nationale, Indépendants-UNSA, JPA, les Francas, LFEEP, MAE, OCCE, les PEP, Police Nationale, Préfecture de Police de Paris, Prévention MAIF, Prévention Routière, SMI, SNES, SNUIPP, Syndicat des Enseignants, UNOSTRA, UNSA-Education.



Une journée qui s'inscrit dans un effort de reconquête de nos villes et de lutte contre la pollution de l'air

www.envillesansmavoiture.org

Ouvertes à toutes les villes désirant participer à l'action

Cette journée se déroule le 22 septembre, en général de 7h à 21h, et achève la semaine européenne de la mobilité et des transports publics

Elle se déroule dans de nombreuses villes européennes.

En 1998, par exemple, elle a eu lieu dans 35 villes de France, des villes de toutes tailles.

Une telle entreprise est née d'un constat : les Européens sont fortement préoccupés par la pollution et la mobilité urbaine.

En ville, beaucoup se plaignent d'une mauvaise qualité de vie : pollution de l'air, nuisances sonores, encombrements, etc.

C'est pourquoi la journée "En ville, sans ma voiture !" a pour objectif global de favoriser la prise de conscience collective quant à la nécessité d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé en milieu urbain. De fait, il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution atmosphérique ou contre le bruit mais aussi d'améliorer la qualité de vie en ville.

Une telle opération s'articule donc autour de trois types d'actions visant à :

- encourager l'usage des modes de transport et de déplacement alternatifs à la voiture particulière,
- sensibiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés à la mobilité durable en ville et sur les risques liés à la pollution,
- montrer la ville sous un autre jour grâce notamment à un trafic motorisé réduit au sein de périmètres réservés.

L'opération permet aux villes participantes de s'exprimer sur le sujet et de donner l'occasion aux citoyens de témoigner, par leur intérêt et leur implication, de leur soutien en faveur de mesures pour une plus grande qualité de vie en milieu urbain.

Ainsi, "En ville, sans ma voiture !" est un moment unique dans l'année où les élus municipaux peuvent tester in situ leurs politiques de transport.

Une campagne nationale d'information (affiches, numéro vert...) sur la journée "En ville, sans ma voiture ?" est organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Ce dernier a mis à la disposition des villes partenaires ses services afin de les assister sur les aspects techniques et pédagogiques de cette opération.

En outre, les villes mettent en œuvre tous les moyens de démocratie locale, d'information et de communication pour associer les habitants à cette opération.

www.dedude.net
assises@cerdd.org

Les assises ont été organisées à l'initiative du Conseil Régional Nord Pas de Calais et avec le soutien de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Elles ont eu lieu du 25 au 28 juin 2003 à Lille

Accès au public sur réservation/invitation

Les Assises ont pour ambition de clarifier la situation et le concept de développement durable à partir d'une analyse des enjeux actuels (qui pour beaucoup d'entre eux présentent un caractère aigu de priorité). Mais il s'agit aussi de rendre le développement durable opérationnel, de favoriser le passage à l'acte.

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans ces Assises :

- Ouvrir le développement durable à tous. Il est nécessaire de sortir l'idée du développement durable des sphères " d'initiés ". Ses perspectives doivent être comprises, appliquées et enrichies par le plus grand nombre d'intervenants et gagner le cœur de tout citoyen.
- la mobilisation de toutes les catégories d'acteurs (élus, fonctionnaires, représentants du monde de l'entreprise, des médias, du secteur associatif, (...))

Des ateliers, forum et festivals, des circuits découvertes... sont également organisés.

Organisation des Assises :

- Le 4 juin 2003

Le programme des ateliers

Durant quatre jours, une cinquantaine d'ateliers vous permettront de découvrir, d'échanger et de construire collectivement un développement plus durable. Vous pouvez ici télécharger le programme complet de ces ateliers et vous y inscrire.

- Le 15 mai 2003

Gratuit, participatif et pluriel

Durable et Désirable

Partie intégrante des Assises, le festival Durable et Désirable a été pensé pour offrir à tous une porte d'entrée vers les thèmes et valeurs du développement durable. Au programme, du local, de l'international, des créations tout azimut, de la création vivante, participative, populaire... et gratuite.

L'espace public est transformé en un espace de fête et de découverte mêlant installations, performances, créations, spectacles de rue, concerts, cinéma en plein air, conte et village associatif.

- Le 3 mars 2003

Les partenaires des Assises

A l'initiative du Conseil régional Nord Pas de Calais, dans la suite des premières Assises nationales en Midi-Pyrénées, ces Assises se dérouleront sous le haut parrainage du Ministère de l'Écologie et du développement Durable et du Secrétariat d'État

Déroulement des Assises :

Mercredi 25 Juin : Etat d'urgence

Judi 26 juin : Les leviers du changement

Vendredi 27 juin : Le temps de l'action !

Rechercher documents explicatifs

www.ac-grenoble.fr

Action dans toute la Drôme

La Traversée de la Drôme à Vélo est une action scolaire qui concerne les classes de CM1 et CM2. Se déroulant du Mardi au Samedi, elle est l'aboutissement d'un travail pluri et transdisciplinaire d'une année.

Outre les apprentissages scolaires, elle est l'objet d'une synergie, en interne à l'école, entre parents, municipalités, enseignants et enfants. En externe, pour ce qui est de l'organisation générale de la semaine, ce sont l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'Education Nationale et le Conseil Général de la Drôme qui permettent sa réalisation.

Les partenaires de cette action sont le CDDP de la Drôme, l'Académie de Grenoble et France Bleu Drôme Ardèche.

www.kids-for-the-alps.net

Des enfants de tous les pays alpins se sont retrouvés du 11 au 14 juin 2003 à Innsbruck pour le premier Sommet des enfants des Alpes. Le thème de cet événement est " les souhaits des enfants pour l'avenir des Alpes ".

Innsbruck héberge depuis cette année le siège de la Convention alpine.

Les discussions portaient sur différents problèmes : la destruction de la nature dans les Alpes, la protection des animaux et des plantes, la pollution ou encore la correction des cours d'eau.

Le jeudi 12 juin, les enfants se sont réunis en groupes (suivant la langue maternelle) pendant la journée. Le vendredi 13 juin s'est déroulée l'assemblée générale, qui sera traduite simultanément en français, italien, allemand et slovène.

Pendant les pauses de midi et du soir, les enfants se retrouvaient tous ensemble.

Avant et après le sommet, un forum de discussion était installé sur le site www.kids-for-the-alps.net.

Les participants ont élaboré ensemble des revendications destinées aux hommes et aux femmes politiques ainsi qu'à d'autres personnes importantes qui ont un rôle à jouer dans l'avenir de l'Arc alpin.

Leurs revendications seront ensuite transmises à des politiques ou envoyées par la poste aux gouvernements des pays alpins.

Destiné aux enfants de 12 ans

Personnes de contact :

Christine RADLER, (allemand/anglais/français) WWF Autriche-Tirol,

Email: christine.radler@wwf.at, Tél. 0043/512/57 35 34/24

Anja MEYER, (allemand/italien/anglais/français) WWF Suisse, email: anja.meyer@wwf.ch,

Tél. 0041/1/297 23 16

Annexes

Catalogues d'autres ouvrages du CERTU
Listes des malles pédagogiques disponibles à l'Écopôle
Dossier : La sécurité routière du CRDP du Haut-Rhin
Description de la mallette " un degré de plus "

Classeur